

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

Nos espoirs après les élections législatives

LES anciens combattants juifs faisant partie du corps électoral ont suivi avec beaucoup d'attention et un intérêt particulier le résultat des dernières élections législatives.

Ils espèrent avoir une nouvelle Assemblée « capable de satisfaire — comme le dit la résolution de l'U.F.A.C. — les légitimes revendications des anciens combattants et victimes de la guerre, et de promouvoir une politique de désarmement et de paix ».

En effet, les anciens combattants n'ont pas obtenu toutes les réparations qui leur sont dues. Leurs demandes n'ont pas toujours été satisfaites. La loi du 31 décembre 1953 contient des catégorisations qui font une discrimination entre les combattants des deux guerres.

Ils espèrent que la nouvelle Assemblée votera le retour de la retraite à 50 ans et sa revalorisation, l'établissement d'un rapport constant et loyal, le rétablissement de la proportionnalité entre les pensions de 10 à 85 % avec la pension à 100 %, la fixation des pensions définitives des veuves, ascendants, orphelins, à la moitié, au tiers et au quart de la pension du mutilé à 100 %, etc...

En outre, pour les prisonniers de guerre, le règlement des soldes de captivité, la suppression des forclusions, etc...

Les anciens combattants d'origine étrangère attendent également de la nouvelle Assemblée que certains paragraphes du Code de la nationalité française soient modifiés, de sorte que soit supprimée la discrimination entre citoyens français et pour que les anciens combattants naturalisés ne puissent arbitrairement être déchus de leur nationalité.

Devant le danger d'antisémitisme, qui revêt un caractère particulièrement virulent et menaçant avec le mouvement Poujadiste, les anciens combattants juifs, qui ont versé leur sang pour la France, attendent de la nouvelle Assemblée la promulgation d'une loi interdisant formellement toute propagande antisémite et xénophobe, qui se retourne contre les intérêts mêmes de la France.

Les anciens combattants juifs souhaitent que le nouveau gouvernement traduise en actes les aspirations de la grande majorité des électeurs de France.

D. DANOWSKI

LA DANSE MACABRE AUTOUR DU VEAU D'OR

LES centaines de millions de la « Claims Conference » (400 millions par an exactement) continuent à alimenter les caisses du Fonds Social Juif Unifié et d'autres organisations qui se sucent depuis des années avec l'argent destiné aux victimes du nazisme.

Pendant ce temps, les anciens déportés, des vieux parents et des orphelins, victimes de la barbarie hitlérienne, continuent à souffrir du froid et de la faim.

Nous avons, avec les organisations de déportés, dévoilé ce scandale, et alors que les organismes qui se sont eux-mêmes chargés de gérer ces fonds, à l'insu des intéressés, voulaient continuer à opérer à l'abri de tout contrôle, nous les avons démasqués devant le grand public.

Nous avons, avec vigueur, et à plusieurs reprises, insisté au C.R.I.F. afin que les fonds appartenant aux victimes des persécutions nazies soient confiés à un organisme représentatif, groupant les représentants authentiques de ces victimes. Devant la pression de l'opinion, le président du C.R.I.F., qui affirme sans rire, à toute occasion, son impartialité, se décida enfin à poser la question à l'ordre du jour. Mais à partir de ce moment, combien de ruses, combien de finasseries et de manœuvres de toutes sortes n'ont-elles pas été mises en avant afin d'empêcher l'essentiel : la possibilité pour les ayants droit en France d'exercer un droit de regard sur la distribution des fonds qui leur sont destinés.

N'est-ce pas pour cette raison essentielle que la grande Organisation des Déportés, ainsi que notre Union, ont été, à la dernière réunion du C.R.I.F., écartées de la Commission appelée à contrôler l'activité des organismes distributeurs ?

Or, il faudrait être bien naïf pour ne pas saisir que tout l'acharnement mis en jeu par le docteur Modiano pour empêcher notre représentant de faire partie de la dite commission répondait aux buts de la majorité du C.R.I.F., qui était décidée à

rien changer aux méthodes en vigueur ; et la commission en question ne devait servir qu'à mieux masquer et camoufler des combinaisons indignes.

Pour mettre nos camarades au courant des procédés hautement « démocratiques » employés par le président du C.R.I.F. et les éclairer sur sa conception un peu singulière de la liberté de vote, ajoutons quelques faits :

Lors de la discussion, à sa dernière assemblée de la question du « Claims », et après que la majorité du C.R.I.F. eut admis la constitution de la commission (cinq représentants du bureau du C.R.I.F., cinq du F.S.J.U. et trois des victimes du nazisme), notre camarade Vanikoff et l'auteur de ces lignes proposèrent un amendement demandant l'élargissement de la commission à deux représentants supplémentaires (cet

(Suite en page 3.)

Isi BLUM.

Non, Vichy n'aura pas sa revanche

A population juive de France est justement inquiète et indignée par la recrudescence du danger antisémite et xénophobe. Le danger est d'autant plus grand que les antisémites et les racistes ont, grâce au mouvement Poujadiste, obtenu une certaine assise.

Jusqu'à ces derniers temps, seuls agissaient de petits groupes isolés de fascistes et d'antisémites qui ne provoquaient que le mépris de la population française qui, dans son écrasante majorité, est profondément pénétrée des sentiments traditionnels républicains et humanitaires.

Poujade a néanmoins réussi à tromper des centaines de milliers d'hommes appartenant particulièrement aux classes moyennes, à utiliser le mécontentement provoqué par les lourdes charges fiscales. Poujade cherche à paraître le défenseur des petits commerçants et artisans, mais en fait il est, comme tous les autres démagogues politiques, un instrument entre les mains des trusts et des banquiers : en réalité, il n'est qu'un démagogue, comme tous les autres démagogues fascistes.

Mais beaucoup de simples gens se trouvent égarés par sa propagande qui cherche à les détourner de leurs intérêts réels en les engageant contre les Juifs, contre les « métèques ». C'est ainsi que, onze ans à peine après la Libération, nous sommes témoins d'une propagande qui ressemble en tous points à celle dont on a vainement voulu nourrir le peuple français pendant l'occupation nazie.

Poujade, lui-même ancien membre des ligues fascistes et antisémites, est entouré d'un état-major constitué par les pires résidus de Vichy. Il ose parler au nom de la « vraie France » et juger qui a le droit d'être un citoyen français et qui n'a pas ce droit.

Dans les meetings de Poujade coule à flots le langage de Goebbels et de Xavier Vallat. Digne émule de Charles Maurras, Poujade reprend ce que ce traître écrivait dans « L'Action Française » il y a quelques années, en exigeant aujourd'hui une loi établissant que « celui qui n'est pas français depuis trois générations ne peut bénéficier du droit d'occuper un poste officiel ».

Mais cela ne lui suffit plus. Il prend le droit de déterminer par le « sang », si le « sang » et la « race », chez ceux qui sont Français depuis trois générations, sont « assez purs ».

Ce sont les propos mêmes qu'il a tenus au cours d'une réception organisée par la presse étrangère. Cela n'empêche pas Poujade d'avoir dans son propre groupe parlementaire un député fasciste portugais, naturalisé français trois mois seulement avec les élections, et un autre député qui possède en même temps les deux nationalités française et suisse. Cette double nationalité a permis d'ailleurs à ce député de refuser « en tant que Suisse », de servir dans l'armée française à la déclaration de la dernière guerre. C'est avec « ces bons Français depuis des générations » que Poujade voudrait combattre les « métèques ».

(Suite en page 3.)



M. Tanguy-Prigent

Le nouveau Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

L'instruction ministérielle précisant les conditions à remplir pour se voir attribuer la CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 1939-1945 a paru dans le « Journal officiel » du 25 janvier dernier.

Voici donc résumées les conditions à remplir :

a) Avoir acquis la qualité de combattant au cours de la guerre 1939-1945 et remplir les conditions requises pour avoir droit au port de la Médaille Commémorative 1939-1945, avec agrafe « Engagé Volontaire » ;

b) Les titulaires de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance ayant servi dans une formation combattante en 1939-1945 ;

c) Ou les titulaires de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance sous réserve qu'ils aient obtenu la Carte de Déporté Résistance ;

Ou ayant reçu une blessure de guerre homologuée au cours d'actions dans la Résistance ou dans les rangs des Forces françaises libres ;

Ou cités à l'Ordre avec attribution de Croix de Guerre pour faits de Résistance, ou au titre des Forces françaises libres, antérieurement au 19 novembre 1955.

Notre Union se tient à la disposition de tous nos camarades pour constituer leur dossier.

Les Anciens Combattants Juifs face au danger Poujadiste

VENEZ TOUS NOMBREUX

Le MARDI 14 FEVRIER, à 20 h. 30

SALLE DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)

Grande Assemblée d'Information

organisée par la FEDERATION groupant toutes les Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres

LA VIE DE NOS SECTIONS

St-QUENTIN Le 15 Janvier s'est tenue

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les anciens combattants juifs de Saint-Quentin se sont réunis, le dimanche 15 janvier, à la brasserie du Carillon, en assemblée générale, en présence de Isi Blum, secrétaire général de l'Organisation nationale.

Le secrétaire général était entouré au bureau par les camarades Adolphe Glovichower, président de la section de Saint-Quentin; Simon Glicenstein, secrétaire; Jean Jachimowitz, trésorier, et Kan, porte-drapeau.

Sous la présidence de Zylberberg, Glicenstein présenta, en début de réunion, le rapport moral. Il rappela les manifestations auxquelles a pris part la section de Saint-Quentin. Les anciens combattants juifs ont, en effet, participé à toutes les cérémonies patriotiques.

Evoquant ensuite la situation israélienne, le secrétaire tint à souligner que les A.C. juifs de Saint-Quentin sont de tout cœur pour un règlement pacifique avec les Etats arabes. Revenant ensuite aux questions locales, Glicenstein indiqua que des démarches ont été faites par le président auprès de M. le Maire pour que les noms des déportés juifs soient inscrits sur le monument aux morts de la ville. Une demande de mention « mort pour la France » a été, par ailleurs, demandée et appuyée par la Fédération pour un jeune héros, Maurice Jacowitz, tombé dans la Résistance, face à l'ennemi, pour la libération de Guéret.

Le secrétaire conclut en soulignant le travail tenace fait par la section de Saint-

Quentin. « Ensemble, dit-il, nous nous sommes battus pour gagner la guerre, chasser la barbarie nazie, ensemble nous continuerons la lutte pour gagner la paix. »

Après cet exposé, le trésorier présenta le rapport financier, qui fut ratifié à l'unanimité.

L'exposé de Isi Blum

Isi Blum, secrétaire général, salua la section de Saint-Quentin, une des plus jeunes de l'Union. Il en remercia les dirigeants et tous les membres pour l'excellent travail réalisé depuis la fondation de la section.

Il rappela la belle cérémonie de la remise du drapeau à la section, le 8 mai de l'année dernière.

Isi Blum traita ensuite de la défense des droits des anciens combattants juifs, du pécule, de l'aide sociale apportée par l'Union aux invalides, veuves et orphelins de guerre. Il souligna que pour Saint-Quentin, nombreux furent les Juifs, aptes à porter les armes, qui se sont engagés collectivement lors de la dernière guerre.

Et à ce propos, le secrétaire général parla de la lutte contre l'antisémitisme. « Les combattants juifs, dit-il, ont fait tout leur devoir pendant la guerre, ils ont lutté volontairement pour ne plus jamais revoir la barbarie nazie et ils sauront à présent rester unis, non seulement pour défendre leurs droits, mais encore pour lutter plus efficacement contre l'antisémitisme renaissant, ennemi de la France et de la paix. »

Ce furent ensuite les élections pour le renouvellement du bureau. Voici, après ce vote, la composition du nouveau bureau; il y a, d'ailleurs, peu de changements :

Président d'honneur, élu à l'unanimité, M. de Boussineau; président, M. Adolphe Glovichower; vice-président, M. Epstein; secrétaire, M. Glicenstein; trésorier, M. Jean Jachimowitz; membres : MM. Max Glicenstein, Kan, Domanski, Blum.

Notre section présente ses sincères condoléances à Madame BEN GUIGUI-CHEMOUL et à ses enfants, à l'occasion du décès de son mari, ancien combattant 1914-1918.



Une vue d'une partie de la salle pendant l'assemblée.

La Section des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Saint-Quentin souhaite un prompt rétablissement au camarade Marcel MARGULES, qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Que notre camarade Félix KAN, qui doit subir une opération à Paris, trouve ici les vœux de tous nos camarades, lui souhaitant un prompt et complet rétablissement.

Les 3 et 4 Mars prochains

5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E.

LES 3 et 4 mars prochains se réunira à Paris le 5^e Congrès National de l'Union Fédérale des Anciens Combattants d'origine étrangère.

Devant 150 délégués représentant les associations des anciens combattants juifs, polonais, garibaldiens, hongrois, bessarabiens, bulgares, etc..., le Comité directeur rendra compte de son activité déployée au cours des dernières années pour la défense des droits de tous les anciens combattants.

Les problèmes importants les concernant ont été posés devant l'Union Fédérale des Anciens Combattants et les différents ministères. Aux Assemblées générales annuelles de l'U.F.A.C., les résolutions présentées par l'U.G.E.V.R.E. ont été adoptées à l'unanimité et elles font partie intégrante du cahier de revendications de l'ensemble des anciens combattants français. Avec l'appui de l'U.F.A.C., certains succès ont été obtenus : la Carte de Combattant pour les Garibaldiens de la guerre 14-18, certaines améliorations pour les veuves de guerre étrangères.

Des assurances ont été données par le ministre du Travail pour la délivrance de la carte de travailleur, dans toutes les pro-

fessions, aux anciens combattants étrangers. Les mises en résidence surveillée à l'encontre de Mavian et de Constantinian ont été annulées, mais il reste à obtenir le retour d'Abedeco, qui fait l'objet d'une mesure d'éloignement à Rennes.

Grâce à l'action menée par l'U.G.E.V.R.E., avec l'ensemble des organisations démocratiques de France, le projet de loi de 1953 du gouvernement Laniel, qui présentait une grave menace pour les anciens combattants naturalisés, n'a pas eu de suite.

Ce ne sont là que quelques aspects de l'action de l'U.G.E.V.R.E. en faveur de tous les anciens combattants d'origine étrangère.

Sur le plan d'organisation, le Comité directeur a pu constater une activité grandissante au sein de toutes les associations adhérentes, en particulier chez les anciens combattants juifs, polonais et garibaldiens. Les différentes manifestations organisées par elles, aussi bien que par l'Union Fédérale, ont attiré la grande masse des anciens combattants d'origine étrangère.

Le Comité directeur a pris des initiatives en vue de l'unification de tout le mouvement combattant d'origine étrangère et, tout

dernièrement, a présenté un programme d'unification à toutes les associations non adhérentes à l'U.G.E.V.R.E. Ce point présente un intérêt tout particulier.

Il est certain que l'Association des Anciens Combattants Juifs sera représentée par une délégation fort nombreuse et prendra, comme auparavant, une part importante dans les délibérations du 5^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Joseph MINC.

5^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Les 3 et 4 MARS 1956
à la Maison des Aveugles de Guerre
45, rue Blanche, PARIS-IX^e

- 1^{re} séance : SAMEDI 3 MARS, à 14 h. 30
- 2^e séance : DIMANCHE 4 MARS, à 9 h. 30
- 3^e séance : DIMANCHE 4 MARS, à 15 heures

* LYON *

Plus que jamais nous devons être unis

A l'occasion du bal annuel que notre section lyonnaise donnait le 8 janvier dernier, le secrétaire général, notre camarade E. APFELDORFER prononça une allocution dont nous reproduisons quelques extraits :

Une question vitale se pose. Notre organisation est-elle nécessaire? Faut-il qu'il existe une Union des A.C. Juifs quand il existe déjà un grand nombre d'autres associations d'anciens combattants? A ces questions, une seule réponse :

Il est absolument nécessaire qu'il existe une association d'anciens combattants juifs, et maintenant plus qu'avant.

Nous entrons dans une période où l'antisémitisme, avec tous ses slogans malveillants, relève de plus en plus la tête. On entend à nouveau des réflexions telles que : « Nous avons payé l'impôt du sang », « Les Juifs font faire les guerres par les autres », etc.

Face à cette recrudescence de la propagande antisémite, un seul moyen : grouper les Juifs et, ils sont nombreux, avec la Carte du Combattant, les décorations et les actes d'engagements volontaires. Nous avons payé l'impôt du sang, nous avons combattu pour la juste cause et, ayant fait notre devoir, nous demandons simplement que l'on respecte nos droits.

Pour pouvoir agir, il faut être unis. Il ne faut pas stupidement dire : je ne veux pas m'insérer dans cette Union dont les tendances ne me conviennent pas.

C'est sur cette question, malheureusement, qu'il nous faut chaque fois revenir.

Je puis personnellement garantir que notre association ne fait pas de politique si ce n'est celle des anciens combattants. Au sein de notre Union sont réunis des hommes de tous les horizons, mais un sentiment commun les lie : ils ont combattu, avec ou sans uniforme, pour la France et pour la liberté. En dehors de notre association, ces hommes peuvent avoir les idées qu'ils veulent. Il y a parmi eux des communistes et des sionistes, des Juifs pratiquants et des libres penseurs, des patrons et des ouvriers, des militants de parti et des sans parti. Mais au sein de notre organisation, tous ces hommes n'ont qu'un seul but : la défense des droits des Anciens Combattants Juifs.

En guise de conclusion, nous demandons à tous les combattants juifs de venir grossir nos rangs. Pour toute documentation, écrivez à notre siège social : salle des réunions, café Lafayette, 1, cours Lafayette, Lyon. Le Comité tient réunion tous les lundis, de 21 heures à 23 heures, à son siège.

APFELDORFER.

* METZ *

Demande une action contre le mouvement Poujadiste

L'Organisation messine des Anciens Combattants Juifs nous a adressé une lettre exprimant l'émotion de leurs adhérents devant le danger antisémite croissant avec la montée du poujadisme. Nos camarades nous demandent ce qu'il reste à faire à nos organisations.

Voici la réponse que nous leur avons adressée en date du 1^{er} février :

Chers camarades,

Nous avons bien reçu votre lettre du 25 janvier.

Nous partageons votre émotion et votre inquiétude devant le danger poujadiste et la recrudescence de l'antisémitisme et de la xénophobie qu'il entraîne.

Cette question est depuis quelques semaines à l'ordre du jour de notre Organisation. Nous avons alerté la Fédération, qui groupe toutes les organisations d'anciens combattants juifs, afin d'entreprendre une action commune contre ce danger, car nous pensons que l'arme la plus efficace dans cette lutte est tout d'abord l'union entre tous ceux qui ont combattu, hier, contre le nazisme et, par conséquent, contre les discriminations raciales.

Déjà, le 21 février prochain, une grande assemblée d'information aura lieu à Paris, organisée par la Fédération. En outre, nous avons également proposé à ce qu'une rencontre ait lieu, le plus rapidement possible, entre les organisations d'anciens combattants juifs 14-18 39-45 de Paris et de province, afin d'envisager en commun les moyens à entreprendre pour une lutte efficace contre l'antisémitisme renaissant.

Nous espérons que très prochainement nous pourrions vous donner de plus amples détails sur la date exacte de cette rencontre.

Veuillez croire, chers camarades, à nos plus fraternelles salutations.

Le Président :

D^r DANOWSKI.

Le Secrétaire général :

Isi BLUM.

Non, Vichy n'aura pas sa revanche

(Suite de la page 1)

Il est clair que dans l'esprit de Poujade, chaque démocrate est un « métèque » et n'est « bon Français » que le collaborateur !

Poujade est un danger public pour la France, pour la République. Derrière Poujade, comme dans le temps derrière La Rocque, Doriot, Darnand et Laval, se dissimule la 5^e colonne, l'ennemi mortelle de la Patrie.

Nous, combattants juifs, qui nous sommes engagés volontairement pour servir la France, nous avons le devoir sacré d'être parmi les premiers et les plus actifs à combattre la démagogie antisémite et fasciste de Poujade.

Nous ne devons pas admettre que les hommes de Vichy, que les Tixier-Vignancour, les amis de Xavier Vallat, viennent nous donner des leçons de patriotisme et juger si nous pouvons avoir ou non la qualité de Français.

Nous ne devons pas admettre que même un seul commerçant, artisan ou marchand juif puisse être inquiété en raison de son origine.

Nous avons versé trop de sang, nous avons consenti trop de sacrifices pour laisser aujourd'hui sans riposte les tentatives des nazis qui se disent Français, de renouveler leurs crimes.

Avec tous les républicains du pays, et en premier lieu avec nos frères d'armes, des maquis, des stalags, avec la grande famille des combattants et résistants français, nous lutterons pour que Vichy n'ait pas sa revanche.

Dis-moi

quels sont les amis...

Les anciens résistants ne peuvent demeurer insensibles devant un certain nombre de faits.

Parmi les proches collaborateurs de Poujade, citons :

Claude JEANTET : Ancien rédacteur en chef du « Petit Parisien » sous l'occupation.

Camille FEGY : Doriotiste. Collabora à « Gringoire » et devint, sous l'occupation, rédacteur en chef du journal nazi de langue française « La Gerbe ». Condamné aux travaux forcés à perpétuité après la Libération. Actuellement s'occupe du journal « Fraternité française ».

Serge JEANNERET : Instituteur. Ancien « camelot du roi ». Ancien propagandiste de Pétain. Révoqué après la Libération. S'occupe plus spécialement de la propagande.

Maurice LEBRUN : Ancien rédacteur en chef du journal de Doriot « L'Emancipation nationale ».

LUISIERES : Ancien P.P.F. de Doriot. Dirige un « bureau d'études et de documentation ».

Les « compétences » de ces cinq personnages sont employées par Poujade dans sa section « propagande-presse ».

À Avignac, dans le Lot, le Mouvement possède une école de cadres. L'UNIFORME y est de rigueur. La direction de cette école est confiée à P. CHEVALLET qui cumule cette fonction à celle de directeur de « Fraternité française ». Gros propriétaire en Algérie, lié au Mouvement « Présence française ». Parmi les instructeurs travaillant à cette école, la presse a fréquemment cité : ALBERTINI, ancien secrétaire du « Rassemblement National Populaire » de Marcel Déat, et BARBE, ex-P.P.F., ancien adjoint de Doriot. Enfin, l'appui donné à Poujade par « Rivarol » et « Aspects de la France », qui rêvent de jeter bas ce qu'ils appellent « le système », ainsi que les contacts officiels avec les divers groupes ouvertement fascistes animés par les TIXIER-VIGNANCOUR et les DORGERES, démontrent que le Mouvement Poujade est utilisé par les ennemis déclarés de la République.

« FRANCE D'ABORD ».
(Février 1956.)

Il dépend de vous tous pour que notre "Union" soit encore plus puissante

L'ANNEE qui vient de finir nous a procuré beaucoup de satisfaction et nous a rempli d'espoir en l'avenir de notre Union.

Depuis son existence, l'Union n'a jamais eu autant de résultats positifs à inscrire à son actif. Jamais elle n'a été aussi forte, aussi vivante et combative. Chaque manifestation attire des foules de plus en plus nombreuses, tant pour la défense de nos droits d'anciens combattants que pour celle d'intérêts plus généraux, comme la lutte contre l'antisémitisme, contre le réarmement allemand, pour la paix, etc...

Le renforcement de l'Union se traduit aussi par l'affluence ininterrompue de nouveaux membres, ainsi que par le nombre toujours croissant de ses militants.

Rien que pour l'année 1955, 92 nouvelles adhésions, sans compter le retour de nombreux camarades qui nous avaient quitté momentanément dans la confusion créée par les diviseurs.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter aujourd'hui des résultats acquis au cours de l'année écoulée et prévoir sans exagération que l'année 1956 sera encore plus féconde.

Elle s'ouvre sous d'heureuses perspectives. Au mois de janvier, plus de 300 camarades ont déjà reçu leur

nouvelle carte, et parmi ceux-ci nous comptons de nombreux nouveaux adhérents.

Il y a des possibilités immenses de grouper sous notre drapeau les anciens combattants juifs qui ne sont pas encore organisés. Chaque section, chaque adhérent doit déployer une activité accrue dans ce domaine et faire adhérer de nouveaux camarades pour que notre Union soit à la hauteur des événements et puisse faire face aux nouveaux dangers de l'antisémitisme, dont la recrudescence se présente sous le couvert de la défense des artisans et commerçants.

Si nous avons été parmi les premiers à avoir dénoncé le danger du mouvement Poujade et avoir mis en garde contre lui l'opinion publique, nous serons aussi à l'avenir en tête, avec les autres organisations, pour combattre ce sous-produit hitlérien.

Une fois de plus notre Union justifie sa raison d'être et 1956 sera encore une année d'union et d'action. C'est plus nombreux encore qu'hier, plus solidaires, plus décidés que jamais à mettre tout en œuvre avec une énergie décuplée, que nous nous retrouverons tous au sein de notre Union pour la défense des intérêts et des droits des anciens combattants.

M. CZARNY.

Des personnalités nous déclarent...

Etienne

Nouveau

M^r Etienne Nouveau, officier de la Légion d'honneur, grand mutilé de guerre, nous déclare :

« Est-il besoin de vous dire que je nourris le plus profond mépris pour le poujadisme ? »

« Malgré certains signes de décadence provisoire, la France n'est pas mûre pour tomber aussi bas. »

« Il faut être vigilant, mais optimiste. Que nous apprend le poujadisme ? Qu'il y a eu des collaborateurs sous l'occupation ? Nous le savions... »

« ...Ah, si on pouvait recommencer ! Et puis on est mécontent parce que ça n'a pas duré assez, il y a les impôts, les concurrents qui sont revenus et qu'on espérait ne plus revoir, les affaires ne sont plus toujours aussi faciles qu'aux temps où il suffisait d'être crapule pour réussir à coup sûr. »

« Voilà la raison d'être du poujadisme. Peut-être trouvera-t-on bientôt un pavillon présentable pour couvrir la marchandise. Elle... sentira toujours aussi mauvais. »

« Suivez, croyez-moi, mon conseil, ne soyez pas inquiets, mais seulement vigilants. N'aggravons pas le péril en exagérant le danger de contamination, et le poujadisme disparaîtra comme disparut la grippe espagnole et, j'en suis persuadé, en laissant moins de dommages derrière lui ! »

Félix Brun

M. Félix Brun, officier de la Légion d'honneur, grand mutilé de guerre, président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, nous déclare :

« Les anciens combattants ont le devoir de s'opposer de toutes leurs forces à toute campagne raciste, qui ne pourrait avoir comme résultat que de dresser les Français les uns contre les autres. »

« Se rappelant combien l'hitlérisme causa de ravages à travers le monde et commit les crimes les plus ignobles sous prétexte d'antisémitisme, les anciens combattants se doivent de condamner d'un esprit toute renaissance d'un esprit raciste et prendre toutes mesures pour s'opposer à son développement. »

"Il s'agit là de relents de la propagande hitlérienne"

déclare Jean KAUFMAN, Président du Bas-Rhin de l'U.D.C.A. en quittant ce Mouvement

M. Jean J. Kaufmann, président fondateur du comité du Bas-Rhin de l'U.D.C.A. (mouvement Poujade), a fait connaître, au cours d'une conférence de presse tenue à Strasbourg, qu'il s'était démis de ses fonctions par une lettre adressée à M. Poujade le 19 janvier. En voici les passages principaux :

« Je t'avais, dès le 3 juillet 1955, écrit les craintes que la tournure que prenait notre mou-

vement m'inspirait. C'est qu'il devenait en effet de moins en moins corporatif et de plus en plus politique. C'est qu'un certain nombre d'hommes, parlant en son nom, et en particulier Dupont, délégué de l'Union des Agriculteurs de France, tenaient des propos de caractère nettement antisémite. Je n'hésite pas à le dire : il s'agit là de relents de la propagande hitlérienne. »

« Voulant en avoir le cœur net,

je suis allé au meeting du Vél' d'Hiv' lundi dernier. L'atmosphère que les lieutenants d'aujourd'hui et toi-même y avez créée a levé mes derniers doutes : atmosphère de haine, de provocation, de racisme, dont on a pu écrire qu'elle préfigurait pogrom ou lynchage. »

« Avec l'immense peine qui m'envahit de voir ainsi détourner de son but initial une organisation que justifiait cependant l'incapacité de nos dirigeants, j'ai en moi, au moment d'achever cette lettre, le sentiment d'avoir accompli un dernier devoir : celui, en dénonçant le mal que tu ferais au pays si celui-ci acceptait de l'entendre, d'avoir contribué à servir la France comme mes ancêtres l'ont toujours fait. »

Le 21 Février, à 20 h. 30, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ GRAND MEETING DU M. R. A. P. contre l'antisémitisme

Le mardi 21 février, à 20 h. 30, aura lieu, au Palais de la Mutualité, un grand meeting organisé par le M.R.A.P.

Cette manifestation a été décidée au Comité d'Action du M.R.A.P., qui s'est réuni à l'Hôtel Moderne le 31 janvier, sous la présidence de M. Léon Lyon-Caen et à laquelle participaient les représentants de nombreuses sociétés et organisations, dont notre Union.

Le M.R.A.P. a demandé à toutes les organisations intéressées à la

lutte contre l'antisémitisme renaissant de s'associer au meeting du 21 février. Des personnalités de toutes opinions y prendront la parole, exprimant la volonté de tous les antiracistes sans distinction, de faire obstacle aux menées de Poujade et de ses complices.

Les anciens combattants, avec tous les antiracistes, œuvreront au succès de cette manifestation, qui doit être un avertissement à ceux qui rêvent d'un retour au régime de Vichy.

Autour du Veau d'Or

(Suite de la page 1)

amendement aurait permis à notre Union, ainsi qu'à l'Organisation des Déportés, c'est-à-dire aux véritables représentants des victimes, de siéger au sein de la commission.

Cet amendement a été mis aux voix. Les membres du C.R.I.F. s'apprêtaient à lever la main et une majorité se dessinait pour son adoption.

La Commémoration du Groupe Manouchian

Il y aura bientôt 12 ans que les 23 résistants du célèbre et prestigieux groupe « Manouchian-Bocsov », arrêtés et torturés par la Gestapo, étaient fusillés au Mont-Valérien.

En hommage à leur mémoire, le Comité Français de Défense des Immigrés et l'Association Nationale des A.C. de la Résistance Française organisent, le jeudi 23 février, à 20 h. 30, à la SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 8, rue Danton, à Paris, une grande SOIRÉE COMMÉMORATIVE.

Et c'est alors que le président s'est permis d'intervenir ouvertement auprès des votants afin d'empêcher l'acceptation de l'amendement. Il nous a ainsi offert un spectacle simplement révoltant.

Nous avons protesté. Nous avons déclaré que toutes les manœuvres tendant à nous exclure du contrôle ne font que prouver encore davantage que la « Claims Conference » a beaucoup de choses à cacher à l'opinion publique. Ces « bienfaiteurs », dont la plupart se trouvaient loin du front et des camps alors que les Juifs de France tombaient sous les coups des nazis, paraissent déterminés dans leur volonté de détourner les fonds de leur véritable destination.

Nous leur avons dit que nous ne demandons rien pour notre Organisation elle-même qui, grâce à Dieu, déploie une large action en faveur des anciens combattants et victimes de la guerre, sans aucune sorte de subvention. Mais nous leur avons affirmé aussi que notre lutte contre ce scandale n'en était pas terminée pour autant.

Nous sommes et nous resterons avec tous ceux qui sont profondément indignés par ces procédés : les déportés, les anciens combattants invalides et malades. Nous faisons front avec eux pour dénoncer les organismes qui tripotent autour du veau d'or.

Et tant que justice ne sera faite, nous poursuivrons notre action.

ENEZ TOUS

le 14 février, à 20 h. 30, salle de l'HOTEL MODERNE, pour faire entendre la voix des Anciens Combattants Juifs contre le poujadisme.



Notre camarade Chaim GOLDENBERG retrouve son enfant après 12 ans de recherches Sa femme et ses cinq enfants sont morts en déportation

Un ancien combattant, membre de notre Organisation, Chaim Goldenberg, est actuellement le père le plus heureux du monde.

Après douze années de séparation, il vient de retrouver sa fillette, la seule survivante de ses six enfants.



Notre camarade Goldenberg.

C'est au moment de son engagement volontaire pour défendre la France que naissait son sixième enfant, Charlotte.

Elle avait deux ans quand ses parents décidèrent de la confier à la maison de l'U.G.I.F., rue Rodier, croyant la mettre ainsi à l'abri des atrocités nazies.

Pendant que sa femme et ses cinq enfants étaient déportés, deux enfants sur les 64 de la rue Rodier, dont Charlotte, purent échapper aux chambres à gaz grâce à l'exploit d'une courageuse résistante.

Goldenberg resta seul. Il savait que sa fillette avait été emmenée dans la région de Chartres, mais il n'avait jamais pu en savoir l'adresse exacte, étant donné que la résistante avait été elle-même déportée.

Notre camarade frappa à la porte de toutes les institutions, allant d'une maison d'enfants à l'autre et cherchant sur tous les visages d'enfants des traits familiers. Se rendant chez les rabbins et chez les curés, dans les hôpitaux et dans les églises, il ne

cessa jamais de chercher sa petite fille.

Dernièrement, Goldenberg apprit qu'une maison d'orphelins des Anciens Combattants se trouvait dans les environs de Paris, abritant des enfants de combattants morts pour la France. Un nouvel espoir jaillit en son cœur et, courant à l'adresse indiquée, il se mit devant la porte de la maison à attendre la sortie des enfants.

Soudain il aperçut parmi ceux-ci une adolescente mince et svelte. Son cœur se mit à battre à grands coups. Il avait reconnu son enfant! Cette fois il en était sûr. C'est en tremblant qu'il s'approcha d'elle pour lui demander son nom. « Charlotte », répondit-elle. Plus de doutes! Il se présenta comme un parent.

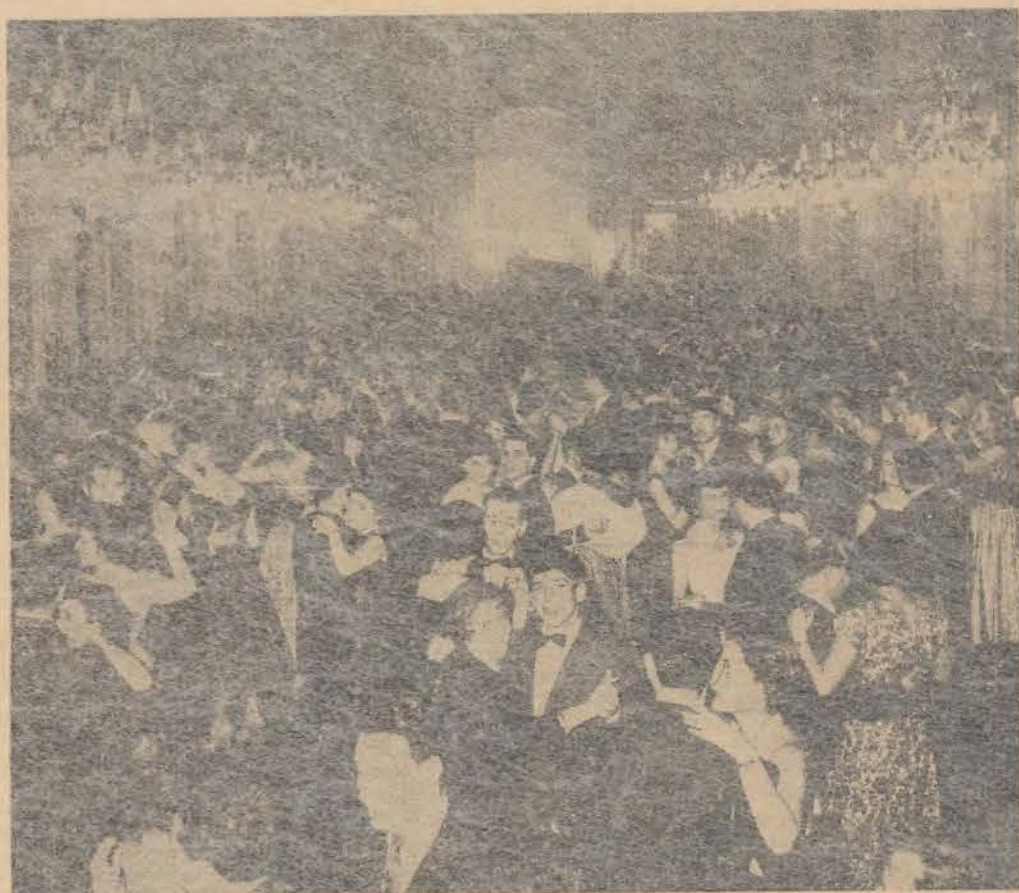
Voilà maintenant un père qui est le plus heureux du monde! Après tant d'années de cauchemars, de souffrances et de douleurs, il vient enfin de retrouver le seul être cher qui lui reste : sa fille unique!



La fille à l'âge de 5 ans.

Nous partageons la joie de notre camarade Goldenberg et lui souhaitons à cette occasion une longue vie et beaucoup de bonheur pour lui et sa fille enfin retrouvée!

Le Bal de notre Union a connu un succès sans précédent



Une vue d'un des salons de danse.

Notre 11^e bal annuel qui s'est déroulé dans la nuit du 24 décembre dernier, au Palais d'Orsay, a remporté un succès sans précédent.

Dès dix heures du soir une immense foule assiégeait les entrées des salons, et à une heure du matin, nous nous voyions obligés de refuser du monde, faute de place.

Les anciens combattants juifs et leurs amis, dont beaucoup venaient pour la première fois, nous ont ex-

primé leur reconnaissance pour la parfaite organisation de la soirée, dont ils ont tous emporté un souvenir inoubliable. Et, en effet, l'ambiance attrayante de cette fête, l'atmosphère populaire et de franche camaraderie qui régnèrent tout le long de la nuit dans le cadre des somptueux salons, furent telles qu'on n'oubliera pas de longtemps ce bal devenu une tradition de notre Union.

Voilà encore un résultat magnifique

à inscrire au palmarès déjà bien fourni de notre Union.

Qu'il nous soit permis à cette occasion d'exprimer notre sincère et fraternelle reconnaissance à nos camarades et amis, à tous et à toutes qui ont, grâce à leurs efforts infatigables et leur travail acharné, tant au cours des semaines précédant le bal qu'au cours de la soirée elle-même, assuré le succès triomphal de notre fête à tous.

Cartes d'invalidité

Les cartes d'invalidité (à Croix de Saint-André bleue ou rouge) sont délivrées pour 5 ans. Elles portent, en gros chiffres, la date d'expiration. Nous conseillons à nos camarades de vérifier de temps à autre cette date et de demander le renouvellement de leur carte (à la mairie de leur domicile) environ deux mois avant l'expiration de la validité.

Rappelons que le fait de voyager avec une carte périmée fait encourir le risque de

sanctions sévères à l'égard du contrevenant.

Venez tous à l'assemblée d'information, le **MARDI 14 FEVRIER**, à 20 h. 30, salle de l'Hôtel Moderne.

Cartes d'identité

(Décret n° 55.1397 du 22-10-55)

Il est institué une carte nationale certifiant l'identité de son titulaire. Cette carte est d'un modèle uniforme.

Elle est délivrée sans condition d'âge par les préfets et sous-préfets à tout Français qui en fait la demande dans l'arrondissement où il est domicilié.

La carte nationale d'identité a une durée de validité de dix ans. Elle est soumise au droit de timbre lors de sa délivrance ou de son renouvellement.

Les demandes sont déposées auprès des commissaires de police ou, dans les communes dépourvues de commissariat de police, auprès des maires.

Les dossiers sont transmis au préfet si les demandeurs sont domiciliés dans l'arrondissement chef-lieu; dans le cas contraire, ils sont transmis au sous-préfet.

Le préfet ou le sous-préfet doit établir les cartes et les adresser aux commissaires de police ou aux maires pour remise aux intéressés.

Par dérogation aux dispositions du décret n° 53-914 du 26 septembre 1953, la carte nationale d'identité n'est délivrée ou renouvelée que sur production d'extraits authentiques d'actes de l'état civil, qui seront précisés par arrêté.

Si la nationalité française du requérant paraît douteuse, la production d'un certificat de nationalité pourra lui être demandée.

Le présent décret entrera en application le 1^{er} janvier 1956. A partir de cette date, aucune carte ne pourra être délivrée à l'effet exclusif de certifier l'identité des personnes.

Un arrêté fixera les conditions dans lesquelles les cartes d'identité délivrées avant le 1^{er} janvier 1956 seront dépourvues de force probante.

Sont abrogés les articles premier à 6 et 9 à 13 de la loi du 27 octobre 1940, la loi du 23 mars 1942 et le décret du 12 avril 1942.

Le présent décret est applicable à l'Algérie.

La Rubrique du Médecin

LES GUÉRISSEURS

Ces jours-ci, j'étais invité avec d'autres médecins par un Monsieur X à une grande réunion contradictoire.

A cette « grande » réunion sont venus avec moi encore quelques médecins. Personnellement, je m'y suis rendu afin d'étudier à fond le problème des guérisseurs.

Monsieur X, un guérisseur, a présenté la thèse suivante : « Selon une statistique de Radio-Europe 70 % (sic) des Français sont pour les guérisseurs (la statistique a un dos large). Monsieur X confirme qu'il existe sans doute du charlatanisme chez certains guérisseurs (il prétend chez les faux guérisseurs). D'autre part les médecins ne reconnaissent pas l'existence du fluide bienfaisant magnétique, « qui provient du Laboratoire de Dieu ».

Pour éviter que 100 % des Français s'adressent aux « faux guérisseurs », X propose d'établir un statut des « vrais guérisseurs ». Les futurs guérisseurs devaient, selon Monsieur X, faire un stage dans les hôpitaux pendant un ou deux ans sous surveillance médicale. S'il a été constaté que certains parmi eux ont effectivement un pouvoir de guérir ou de soulager des malades, il leur sera délivré un diplôme qui serait renouvelable tous les 3 ans. Les médecins, qui sont seuls capables de faire un diagnostic des malades, pourraient donc envoyer des malades chez ces guérisseurs attitrés pour faire par exemple 12 séances de magnétisme.

Un programme, comme vous voyez, très séduisant. Mais chose bizarre, tout

en se proposant de devenir un auxiliaire du médecin, Monsieur X s'est lancé dans une attaque violente contre les médecins en les accusant de ne pas examiner les malades, de prescrire n'importe quel médicament de n'importe quel laboratoire.

Après ces propos déplaisants, un confrère a pris la parole et il lui a répondu à peu près en ces termes : « Les guérisseurs ont une méthode tout à fait spéciale de « traiter » les malades.

Quand un malade vient consulter un médecin et qu'il se plaint du cœur, du foie ou d'un autre organe, le docteur l'examine et si l'examen n'a révélé aucune maladie organique, il le dit honnêtement au malade et il commence à traiter et à soigner les troubles fonctionnels que ce malade présente. Ces troubles sont souvent plus difficiles à guérir que n'importe quel trouble d'ordre organique.

Quand le même malade vient trouver le guérisseur, ce dernier confirme non seulement « le diagnostic » que le malade a fait lui-même, mais en plus invente des fois encore une maladie en ajoutant « mais je vous guéris ». Ces faits ont été confirmés par Monsieur X.

Quant aux critiques des médecins et de la médecine, les médecins eux-mêmes n'ont pas attendu les guérisseurs pour constater certaines malaises de la médecine, qui existent sans doute.

Quant au statut des guérisseurs attitrés proposé par M. X, pour arrêter

la mauvaise besogne des charlatans, c'est une erreur de penser qu'après l'installation d'une catégorie officielle de guérisseurs, le public ne s'adressera plus aux charlatans. La crédulité en tout ce qui n'est pas officiel, existera toujours et certains malades vont se détourner des guérisseurs officiels pour s'adresser aux autres.

(Je n'ai pas de place pour vous raconter la fameuse histoire d'un jeune médecin qui, faute de travail, est devenu aide-cordonnier et après avoir guéri son patron et sa famille, a eu un succès fou dans le village, mais quand il s'est installé officiellement comme médecin, il a été abandonné par certains de ses malades, qui sont allés se soigner chez des guérisseurs.)

Quant au fluide magnétique, il faut qu'on tombe d'accord. S'il s'agit d'un « fluide divin du laboratoire de Dieu », vous vous trompez de faculté. Au lieu de vous adresser à la faculté de médecine, il faudrait vous adresser à la faculté de théologie.

S'il s'agit par contre de forces humaines présumées, de fluide ou disons plutôt d'électricité, produit par un certain organe par exemple le cerveau, je vous donnerais un conseil : Mettez-vous en rapport avec des spécialistes qui trouveront (à notre époque de recherches approfondies) le moyen de découvrir ces forces présumées à l'aide d'un Geiger approprié (si elles existent effectivement). C'est ce qu'il faudrait prouver d'abord.

Et si cela est fait, je ne vois pas

pourquoi le corps médical refuserait d'adresser des malades à ces personnes, qui sont dotées « d'électricité de trop », pour parler banalement. Nous médecins, nous envoyons bien des malades pour faire des ondes courtes, des rayons X, de la diathermie, etc. »

Vous comprenez bien que Monsieur X n'était pas content du tout du confrère. Moi, je n'y étais pour rien.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie
de Médecine.

NOTE de la rédaction

Depuis quelques années déjà que nous publions la rubrique du Médecin, nous n'avons jamais eu l'occasion de savoir si ces articles étaient lus et suivis par nos camarades.

A plusieurs reprises, nous avons demandé aux lecteurs de notre journal de nous communiquer leurs critiques, voire leurs suggestions. Le silence a été jusqu'à maintenant la seule réponse à notre proposition.

On prétend que le silence est signe d'approbation, mais hélas, c'est aussi celui de l'indifférence!

Comment devons-nous interpréter votre attitude? Nos articles vous intéressent-ils? Devons-nous continuer de la même manière ou devons-nous, au contraire, changer les sujets, la forme, etc.? Nous vous prions de nous écrire : une ou deux lignes suffisent. Ceci présentera pour nous, si vous le voulez, un référendum.

Ce que vous devez savoir

LA DÉLIVRANCE DES TITRES D'ALLOCATION PROVISOIRE D'ATTENTE

Par circulaire n° 0.395-C.S. du 30-9-1955, le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre porte à la connaissance des intéressés ce qui suit :

Ne sont pas concédées à titre primitif, les pensions d'invalidité accordées aux militaires et marins de carrière, qui doivent être liquidées par le ministre compétent, c'est-à-dire, pour les uns le ministre de la Guerre, pour les autres le ministre de la Marine.

Les pensions des victimes civiles de la guerre (d'invalidité et d'ayant cause) sont liquidées par le ministre des Anciens Combattants et ne font pas l'objet d'une concession primitive.

Il en est ainsi pour les pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants de la guerre 1914-1918 ou de 1939-1945.

C'est ainsi que les pensionnés ne faisant pas l'objet d'une concession primitive de pension reçoivent un titre d'allocation provisoire d'attente, leur permettant de percevoir leur pension.

Le titre d'allocation provisoire d'attente est remis :

1°) Aux invalides dès que la Direction interdépartementale des Pensions est en possession du procès-verbal de la Commission de Réforme.

2°) Aux veuves, orphelins et ascendants après examen de la demande de pension et si le décès du militaire ou de la victime civile est incontestablement reconnu imputable au service ou étant la conséquence d'un fait de guerre.

Dès qu'il est procédé à la remise du brevet d'inscription établi à la suite de la décision ministérielle, le titre d'allocation provisoire d'attente est retiré à l'intéressé.

Le point de départ des arrérages porté sur le brevet d'allocation provisoire d'attente est celui de la pension à concéder, et ce, qu'il s'agisse d'un invalide ou d'un ayant cause.

Toutefois, en ce qui con-

cerne l'exécution des décisions des juridictions des pensions, le point de départ des arrérages payables sur le titre d'allocation provisoire d'attente est fixé dans les conditions prévues par l'instruction ministérielle du 8 janvier 1930.

Cette dernière instruction prévoit plusieurs cas de remise de titre d'allocation provisoire d'attente, ainsi que le point de départ de jouissance à la suite d'un jugement rendu par le Tribunal des Pensions.

Dans le cas où le jugement attribuant une pension dont la durée de validité n'est pas expirée à la date à laquelle il est rendu, le point de départ du titre d'allocation provisoire d'attente est fixé ainsi qu'il suit :

- au lendemain de la date de la dernière échéance payée, sur le titre qu'il remplace, si celle-ci est postérieure à la date du jugement;
- à la date du jugement dans le cas contraire; avec rappel inscrit sur le premier coupon à compter du dernier jour de l'échéance précédant le jugement.

Dans l'hypothèse d'un jugement attribuant une pension temporaire dont la durée de validité est expirée à la date à laquelle le jugement a été rendu, deux cas peuvent se présenter, à savoir :

- Le requérant est en possession d'un titre d'allocation provisoire d'attente délivré après nouvelle visite à l'expiration de la pension temporaire qui a fait l'objet d'un pourvoi.

Dans ce dernier cas l'intéressé est laissé en possession des titres qu'il détient.

- Le requérant n'est pas en possession d'un titre d'allocation d'attente.

Dans ce deuxième cas, le directeur interdépartemental doit, dès qu'il est en pos-

sion de la copie du jugement du Tribunal des Pensions, délivrer un titre d'allocation provisoire d'attente à un coupon et provoquer auprès du Centre de Réforme la convocation d'urgence de l'intéressé pour la visite de renouvellement.

Après la remise du titre d'allocation provisoire d'attente, les arrérages éventuellement dus au pensionné, lui sont payés après l'établissement d'une feuille de décompte dont les éléments émanent de la concession ministérielle de la pension.

Cette feuille de décompte est adressée à l'intéressé à la date du mandatement de la somme due et quelque temps avant la remise du brevet d'inscription (document ministériel) par le percepteur de la résidence de l'intéressé.

Venez tous nombreux

Le Vendredi 10 Février,
à 18 h. 30

SALLE WAGRAM
(Avenue de Wagram)

au

GRAND MEETING DE L'U.F.A.C.

(département de la Seine)

pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de la guerre

LES CURES THERMALES

Aucune disposition nouvelle ne nous a été signalée à propos des formalités à remplir pour demander à bénéficier, en 1956, des cures thermales.

Nous rappelons que ces cures thermales dépendent du ministère des A.C. et V.G. pour ce qui concerne le remboursement des soins médicaux et du transport en chemin de fer (aller et retour en 2° classe) pour se rendre du domicile à la station thermale ou pour en revenir mais, quant à l'hébergement gratuit dans les hôpitaux militaires adjoints à ces stations, c'est le service de santé du ministère de la Défense nationale qui est compétent.

C'est ce qui explique que, seuls peuvent bénéficier de l'hébergement gratuit, dans ces hôpitaux, les « anciens militaires » et non les victimes civiles de guerre.

Ces dernières peuvent, cependant, obtenir le remboursement du tout ou partie des frais de séjour en s'adressant à l'Office départemental des pensions dont elles dépendent.

Les frais de cure et de voyage sont, par contre, assurés par le ministère des A.C. et V.G.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE CURE

C'est en janvier et commencement de février que doivent être constitués les dossiers et demandes de cure pour les stations suivantes : Bagnols-de-l'Orne, Barèges, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Châtelguyon, Capvern, Hammam-Rigba (Algérie), Lamalou-les-Bains, Le Mont-Dore, Plombières, Royat (en principe réservée aux officiers, sauf avec autorisation spéciale), Saint-Nectaire, Salles-de-Béarn, Vichy.

Pour les deux stations d'Amélie-les-Bains et de Dax, ouvertes toute l'année, la demande doit être adressée au moins deux mois à l'avance.

La cure ne peut être obtenue que pour soigner des séquelles de blessures ou de maladies reconnues imputables au service militaire ou à la guerre.

Pour toutes autres affections nécessitant une cure thermale, les grands invalides ou veuves peuvent s'adresser à la Caisse de la Sécurité Sociale à laquelle ils sont affiliés.

Le dossier contenant les pièces utiles doit être transmis par les anciens militaires (sous pli recommandé) à M. le Général commandant la subdivision dans le département où se trouve le domicile du postulant (l'adresse de la subdivision peut être obtenue dans une gendarmerie).

Pour la région parisienne, le siège de la subdivision de la Seine est à l'Institution Nationale des Invalides à Paris.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- 1° Un certificat du médecin-traitant signalant la nécessité de la cure et indiquant la station thermale qui paraît la plus indiquée;
- 2° Une copie du diagnostic porté au carnet de soins gratuits ou, à défaut, sur la notification de pension, ou encore sur le certificat modèle 10 délivré par le Centre de réforme;
- 3° Une demande de cure contenant toutes indications d'état civil, d'âge, de grade militaire ou de grade administratif et, s'il y a lieu, l'époque pendant laquelle le demandeur préférerait être admis à la station thermale sollicitée.

Les intéressés sont convoqués au Centre de réforme en vue d'un examen médical par des experts militaires du Service de Santé. Ils peuvent être invités à fournir des documents probatoires (radios, analyses diverses, etc...).

Ces épreuves médicales sont à la charge des demandeurs lorsqu'il s'agit d'affections qui ne sont pas en rapport direct avec les infirmités reconnues imputables.

Certaines affections, constatées médicalement, sont une contre-indication à l'admission dans

des stations thermales déterminées (tuberculose, hypertension, troubles cardiaques, etc...).

Dans les hôpitaux militaires adjoints aux stations thermales, les officiers font l'objet d'un régime particulier. Les fonctionnaires, occupant un grade dans une administration de l'Etat, peuvent demander, selon le poste qu'ils occupent, à être assimilés à des officiers. Ils ne bénéficient du régime spécial que dans la limite des places disponibles.

Il y a lieu, pour ces fonctionnaires, de joindre à leur dossier une attestation de leur grade civil délivrée par la direction administrative dont ils dépendent.

Le nombre de cures consécutives, fixé en principe à trois, ne joue pas lorsqu'il s'agit de séquelles de blessures de guerre. L'âge limite de 70 ans peut également être dépassé pour les grands invalides de guerre si les médecins militaires estiment possible ce dépassement.

N.D.L.R. -- Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès des services départementaux des soins gratuits.

C'est d'ailleurs auprès de ces services et non pas auprès des généraux commandant les subdivisions militaires que les victimes civiles de guerre doivent solliciter l'autorisation de cure en fournissant les mêmes pièces exigées des invalides militaires.

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE CAPTURÉS DANS UNE ZONE "INVESTIE"

Le 27 avril 1954, la Commission permanente de l'Office national a émis un avis favorable à l'attribution de la Carte du Combattant, dans le cadre de l'article R 227 du Code des Pensions, aux prisonniers de guerre 1939-1945 qui n'ont pas appartenu à une unité combattante, mais qui ont été capturés dans une zone du moment investie.

Lors de sa séance du 12 juillet 1955, la Commission permanente a accordé l'appellation de zone du moment investie aux zones de « DUNKERQUE » et des « VOSGES » qu'elle a délimitées.

L'exécution des mesures adoptées n'interviendra que lorsque auront été établies pour chacune des deux zones les cartes géographiques spéciales. Les dossiers de l'es- pèce restent donc en instance.

Carte de Priorité de Mutilés

(Région parisienne)

Les cartes qui ont été délivrées par la préfecture de police sont valables pour deux ans.

Il n'y a donc pas eu lieu de les échanger en janvier.

Pour les nouveaux pensionnés de guerre, ou pour ceux qui viennent habiter Paris ou ses alentours, la demande de carte de priorité doit être faite à la préfecture de police, cour du 19-Août, service des cartes de priorité.

Rappelons qu'il n'est pas délivré de duplicata de la carte de priorité en cours d'année.

Le Directeur : I. CLEITMAN

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris-10^e

LA CARTE DU COMBATTANT

Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a donné son approbation à une délibération de la commission permanente de l'Office national demandant :

« Que dans le cadre de l'article R 227 du Code des Pensions, les demandes de cartes du combattant formulées au titre des opérations effectuées après le 2 septembre 1939, par des postulants qui, étant réputés tombés aux mains de l'ennemi, auront réussi à échapper à celui-ci à quelque date que ce soit, fassent l'objet, sous réserve des justifications utiles et sauf éléments contraires d'appréciation :

a) D'un avis favorable, lorsque l'intéressé justifie d'un temps de présence, bonifications comprises, de 45

jours en unité combattante;

b) D'un avis défavorable lorsque le temps de présence en unité combattante est d'une durée inférieure à 30 jours;

c) D'un examen particulier des titres invoqués lorsque le temps de présence en unité combattante est compris entre 30 et 45 jours. »

Le ministre précise à ce sujet que, sauf éléments d'information contraires, les déclarations faites par l'intéressé quant à la date à laquelle il se serait échappé, doivent être admises comme valables. Il doit par conséquent en être tenu compte pour déterminer si les conditions de temps fixées par les textes relatifs à la détention ou à l'internement sont ou non remplies.

אכטונג גראסיסטן און מארשאנעס !

סאין געפנט געווארן

Fabrique de Vêtements pour Dames

Ets LORATEX 79, Rue de Turenne, 79
PARIS (3^e) Tél. : ARC. 66-49

צו די ביליקסטע פארדיקט-פרוי

לעצטע נייטייטן — שענסטע מאדעלן — פיינסטע שטאפן

POPELINES, depuis 4.300 francs. — TAILLEURS graine de poule pure laine, depuis 6.000 francs. — GABARDINES pure laine, depuis 6.500 francs. — ENSEMBLES, depuis 5.500 francs. — VESTES, depuis 3.500 francs.

צוליב דער דערפענונג פפעציעלע רעדוקציע !

FABRIQUE DE TRICOTS

pour Hommes, Dames et Enfants

ARTICLES DE LUXE ET CLASSIQUES

NOMBREUX ARTICLES POUR MARCHANDS FORAINS

TRICOTS-CLERY

89, Rue de Cléry, PARIS (2^e) — Tél. : CEN. 62-82

Métro : Strasbourg-Saint-Denis

Fabrique : Ets HOFF, 32, Rue des Blancs-Manteaux, PARIS (4^e)
Téléphone : TUR. 97-46

Réduction aux Membres de l'Union sur présentation de l'annonce

FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR

GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

FABRIQUE
DE MEUBLES MODERNES

Chambres à coucher
Studios
Salles à manger

A. GOLD

71, Faubourg Saint-Antoine
PARIS (11^e)
Tél. : DID. 63-07

Réduction aux Membres de l'Union

FABRIQUE DE CONFECTION

Spécialité d'articles pour Marchands Forains

SHORTS - PANTALONS - ARTICLES D'ENFANTS

BERMAX

41, Rue Turbigo, PARIS (3^e) - Tél. : ARC. 79-17

Métro : Arts-et-Métiers et Réaumur-Sébastopol

אינטערעסאנטע פרויזן פאר מארשאנעס

FABRIQUE DE VETEMENTS

HOMME SPORTS ENFANT

Spécialité : Impers - Duffle-Coat - Vestes - Blousons - Shorts
Anoraks en toile, cuir et gabardine - Vestes suédine pour enfants

Maurice POTACHE

76, Rue René-Boulanger - PARIS-10^e

Tél. : NORD 34-86

C.C.P. Paris 8212-15

Métro : Strasbourg-St-Denis

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFREN 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC. 43-94

לוי ריבט, אויסגראבונגען און
איבערפירן פון פראווינץ
און אויסלאנד

קליי פון ערד און קאוועס

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Mozereth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER

MARBRIERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MAISON RECOMMANDEE

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES

GABARDINES

BROGO FRERES & GARBAZ

Siège Social :

31, Bd Bonne-Nouvelle - PARIS

Atelier, Bureau de Vente :

7, Rue de Lancry - PARIS-10^e

Téléphone : NORD 55-81

MANUFACTURE de VETEMENTS

SPORT

Imperméables - Chasse - Camping - Pêche

Sports d'hiver - Colonies

"EFFF CONFECTION"

94, Bd Sébastopol - PARIS-3^e - Tél. ARC. 28-36

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg-Saint-Denis

Arts-et-Métiers

C.C.P. Paris : 6701-63

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR

Spécialité de gants cyclistes et motos

Établissements ACHEN

7, Cité Hittorf - PARIS-10^e

Tél. : NORD 20-83

C.C.P. 6272-67

Fabrique de Fauteuils

et de Canapés-Lits

SIEGES DE STYLES

ET MODERNES

FAUTEUILS ET DIVANS

CUIR ET TISSU

BROKMANS

Maître-Artisan

16, Rue du Poitou, 16

PARIS-III^e

Angle rue Vieille-du-Temple

Métro : Filles-du-Calvaire

Autobus : 96, 20, 65

La Maison se charge

des Réparations

et Transformations

REDUCTION IMPORTANTE AUX MEMBRES DE L'UNION

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey

PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals

Galas

Banquets

FABRIQUE DE TRICOTS - ARTICLES DE LUXE

Maison M. IGLA

21, Rue Montmartre - PARIS-1^e

Téléph. : GUTenberg 88-45

Autobus : 85 - 66

Métro : Etienne-Marcel - Sentier - Halles

FILES LAINES TOUS TITRAGES

PURE LAINE ET MELANGEES

LES LAINES

FAL-EOL

243, Rue Saint-Martin - PARIS-3^e

Tél. : ARC. 68-92, COM. 94-73

Métro : Réaumur

La marque appréciée de tous les tricoteurs

אונזער וויילן

ארגאן פון בארובאנד פון די געוויינטלעכע פראג-קעמער

וויישי וועט נישט האבן איר רעוואנש!

(וועגן דער אנטקעגןשטעלונג פון די פאזשעדיסטן)

נען שוין פראנצויזן זינט מער ווי דריי דורות אין גענוג ריין... דאס זיינען בפירוש זיינע ווערטער אויף דער אויפגאבע ביי די אויסלענדישע וועלט-נאציסטן!

דאס שטערט נישט פונשען צו האבן אין זיין פארלאמענט-גרופע אלס דעפוטאט, א פארטוגע-זיין פאשיסט, וואס איז נאטורליכער געווען דריי דורות פאר די וואלן, און א צווייטע דערפאר שווייטשט בירגערשאפט, אזוי אז בעת עס איז אויסגעבראכן די צווייטע וועלט-מלחמה, האט ער אלס "שווייטער" זיך אפגעזאגט צו דינען אין דער פראנצויזישער ארמיי.

און אט מיט אזעלכע "דורותדיקע גוטע פראנ-צויזן" וויל עס פונשען באקעמפן די "מעטעקעס" עס איז קלאר, אז א "מעטעק" ביי פונשען איז יעדער דעמאקראט, און א "גוטער פראנצויזן" יעדער פאשיסט און קאלאבאראטאר.

פונשען איז אן עפנטלעכע געפאר פאר פראנ-צויזן, פאר דער רעפובליק, הינטער פונשען, ווי אמאל הינטער א לאקא, א דאריא, א דארטא, א דארטא, און לאזט, און אלעס זיך אויס די "טעם קאלענע" דער טויט-שונא פון פאטענצאלע.

מיר, יידישע קאמבאטאנטן, אלס די וואס האבן פרייוויליג זיך אנגעוויזן צו קעמפן פאר פראנצויזן, האבן אלס הייליקן הוב צו זיין צווישן די ערשטע און אקטיוועסטע ביי באקעמפן די פא-שיסט-אנטיסעמיטישע דעמאגאגיע פון פא-זשאדן.

מיר טארן נישט דערלויבן, אז די ווייטלייט, אז די מיסקינע-וויינאקורס, אז די פריינט פון קא-וויי וואלע זאלן אונז קומען געבן לעקציעס פון "פאטריאטיזם" און זאלן משפטן צו מיר האבן רעכט צו טראגן דעם נאמען פראנצויזן-אידן נישט.

מיר טארן נישט דערלויבן, אז אפילו איין יידי-שער סוחר, מארשאן אדער האנטווערקער זאל קענען באאמוראזיקט ווערן צוליב זיין אפשטאם. צופיל בלום האבן מיר אוועקגעגעבן, צופיל קרבנות האבן מיר געבראכט, אז מיר זאלן לאזן אז א געהעריקע ענטפער פון די פראנ-צויזישע נאציס ביי באגלייטן זייערע פארברעכנס. צוזאמען מיט אלע רעפובליקאנער פון לאנד, און קורס-ל-מית אונדזערע בירגער פון די שלאכט-פעלדער, פון די לאגערס און געפאנגענע-לאגער — מיט דער גרויסער פראנצויזישער קאמ-באטאנטן-און רעזיסטאנס-משפחה — וועלן מיר קעמפן דערפאר, אז וויישי זאל נישט האבן איר קוואנטיט.

ג. קעניג

די יידישע באפעלקערונג אין פראנקרייך איז באהערשט דורך א בארעכטיקט געפיל פון בא-אמוראזיקונג, געמישט מיט פארבימערונג און צארן צוליב דער פארשטארקטער געפאר פון אנטקעגןשטעלונג און קעגנפאלייט.

די געפאר איז באזונדערס גרויס צוליב דעם, וואס די אנטקעגןשטעלונג און רעזיסטאנס האבן דורך דער פונשען-באוועגונג באקומען א ברייטע מאסן באזע. ביי נישט לאנג האט עס זיך געהאנדלט אין קלענערע, איינצליכע גרופעס אפגעפאלע פאשיסטן און יידן-פיינט, וואס האבן ארויסגערויפן צו זיך בלויז פארמאכונג ביי דער פראנצויזישער באפעל-קערונג, וועלכע איז איר גרויסער מערהייט.

מיר דורכגעדרונגען מיט די רעפובליקאנישע און האנטווערק טראדיציעס. פונשען איז אבער געלונגען צו פארפירן הונדערטער טויזנטער מענטשן, באזונדערס פון די מיטליכע, אויס-נענדיק ווערן אומצופרידעניש צוליב די דער-דריקדיקע שטייער-לאסטן. פונשען זוכט צו דער-שיינען אלס דער פארטיידיקער פון דעם קליינעם סוחר, פונעם האנטווערקער, פראקטיש אבער איז ער — פונקט ווי אלע פאשיסטישע דעמאגאג-אבער פיל פשוטע, ערלעכע פראנצויזישע פאלקס-מענטשן ווען דאס נאכנישט. זיי ווערן פארפירט דורך דער פראפאגאנדע פון א פונשען, וואס זוכט זיי אפצונועמען פון זייערע פאקטישע אינטערעסן דורך אנצורייזן זיי קעגן די יידן און קעגן די "מער-מעקעס".

און אזוי ארום ווערן מיר ערווארט, ווי 11 יאר נאך דער באפרייאונג ווערט דאס לאנד פארפלייזט דורך א פראפאגאנדע, וואס איז ווי צוויי טראפנס וואסער ענדלעך צו דער, מיט וועלכער מען האט געפלייזט דאס פאלק בעת דער נאציסער אק-צאציע. פונשען אליין א געוויינטלעכע פון די פא-שיסטיש-אנטיסעמיטישע ליגעס — איז ארום-גער-רינגלט מיט א גענעראל-שטאט פון די ערשטע אויסווארפן פון וויישי און ער וואגט דאס צו רעדן אין נאמען פון "אמתן פראנקרייך"! ער וואגט עס צו פסקענען ווער עס האט די ווערט צו זיין א פראנצויזישער בירגער און ווער נישט! אויף די מיטלייגע פון פונשען ווערט באנוצט די שפראך פון געבעלס און קאטוועל וואלע. פונשען גופא פאדערט — פונקט ווי שארל מאראס האט עס פארלאנגט אין "אקסיאן פראנסיז" מיט עטלעכע יאר צוריק — א געזעץ אין פארלאמענט, אז ווער עס איז נישט קיין פראנצויזן זינט דריי דורות זאל נישט האבן קיין רעכט צו פארנעמען קיין שום וויכטיקן אמת! אבער דאס איז נאכנישט גענוג פאר אים. ער נעמט זיך דאס רעכט פאטענציעלן צו דאס "בלום" און די "רעסע" ביי די וואס זיי-

די יידישע קאמבאטאנטן רעאגירן

דינסטיק, דעם 14-טן פעברואר

8.30 אונט

אין האטעל מאדערן אינפארמאציע-פארזאמלונג

איבער דער

פוזשעדיסטישער געפאר

ארגאניזירט דורך דער

פעדעראציע פון די יידישע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס פון ביידע וועלט-מלחמות

אונזער אקציע

נישט אזוי, אלע אומגעווענע קייטן זענען ווייט פון זיין פאריכט. אויפן סאציאלן געביט, ווערט די רעכט אויף ארבעט נישט רעספעקטירט און די ערשטע קרבנות פון דאזיקן ציר-שטאנד זענען די קאמבאטאנטן פון ביידע מלחמות.

די געוועזענע פראנט-קעמפער און מלחמה-געליטענע האבן נישט בא-קומען אלע ענטשעדיקונגען, וואס עס קומט זיי, זייערע פאדערונגען האבן זיך אפט אנגעשטויסן אויף אפזאגן. דאס געזעץ פון 31-טן דע-צעמבער 1953, שאפט גייע קאטע-גאריעס, וועלכע קומען צו צו די פרייעדיקע און נעמלעך שאפנדיק די צוויי קאטעגאריעס פון געוועזע-נע קאמבאטאנטן, די פון 1914-1918 און די פון 1939-1945.

דאסדאזיקע געזעץ האט געקענט האבן אלס קאטעגאריען דאס אי-בערייטן פון געמינצומען פראנט-צווישן די צוויי מלחמה-גענעראציעס. דאס איז אבער נישט מקיים גע-ווארן אדאנק דער אינטעליגענץ און איינהייט-וויילן פון אלע.

דידאזיקע שרייענדיקע אומגעווענ-ע טיקיט, איז נישט די איינציקע פון וועלכער מיר ליידן. זי איז זיכער די אנגעווייטקסטע און פארלאנגט פון די געוועזענע קאמבאטאנטן א ביי-שפילחאפטע אטלעטאן אין דער קא-ציע, וואס זיי וועלן פארנעמען.

זיי דארפן היינט דערמאנען די דעפוטאטן זייערע צוואגן פון נעכטן און פרעזידענט, אז זיי דארפן דידא-זיקע צוואגן פארזיידעלעך אין א זייער קורצער צייט. עס האנדלט זיך פאקטיש, אז די רעאליזאציעס וועלן מער נישט אפגעלייגט ווערן, צוליב די פארשידענע פרעטעקטן. מיר קענען פון דידאזיקע פרע-טעקסטן, וועמענס נישטיקייט, האט אונז אפט, אין דער פארגאנגענהייט, געמאכט הויבן מיט די אקסלען, די גאנצע גאנצע מיר קענען מער נישט טאלערירן, אז זיי זאלן ווייטער אב-געווענע ווערן.

דער דעפארטעמאנטאלער "או-פאק" פון סען האט רעכט צו פאר-לאנגען א ברייטע דעבאטע איבער די פאדערונגען פון די געוועזענע קאמבאטאנטן און קריגס-קרבנות, וועלכע זאל זיך פארענדיקן מיטן אפטייטעל פון די נויטיקע קוועסטן. אקציע ברענגט שטענדיק רעזול-טאטן.

צו דער אקציע זאלן פארן רעכט, די גערעכטיקייט און רעספעקט פון ווילן פון געזעצבער, וועלכער האט אמאל פרעזידירט אין ערשטן פאראגראף פון אונזער שארטע, אז די וואס האבן געראטעוועט דאס לאנד האבן נישט בלויז דאס רעכט פאר זיין אנערקענונג, נאר אויך פון געניסן פון דער נאציאנאלער סאלי-דאריטעט פאר דער אנטשעדיקונג פון די שדנות, וואס זיי האבן גע-ליטן.

זשאן וואלדוועי

(זשורנאל דע קאמבאטאנטן)

די נאציאנאלע פארזאמלונג וועט זיך ווידער נעמען צו דער ארבעט. זי וועט דארפן לעזן, לטובת די אינ-טערעסן פון לאנד, פראבלעמען פון אן אויסערגעוויינלעכער וויכטיקייט. מיר באגלייטן זי מיט אונזערע ווא-רעמסטע ווונדשן, ווייל מער ווי ווער אנדערש, פארשטייען מיר די ווערט פון נאציאנאלע אינטערעס. פאר וועלכן עס דארפן אוועקגע-שטעלט ווערן אן א ווייט, אלע אב-דערע באשעפטיקונגען.

דער נאציאנאלער אינטערעס וויל, אז פראנקרייך זאל באשטעטיקן איר ווילן פון נישט לאזן אנדערן קיין שום פון אירע פרערגאטיוון פון א גרויסער נאציע, וואס האט אלץ געגעבן, אין לויף פון יארהונדער-טער, פארן ווילן פון דער וועלט, פארן רעספעקט פון דער מענטש-לעכער פערזאן, פאר דער אנטוויק-לונג פון א ציוויליזאציע, פארזי-כערנדיק טאקע פון מענטשן דעמא-זיקן רעספעקט פון זייער ווירדע אין אומאפהענגיקייט.

דער נאציאנאלער אינטערעס וויל אויך, אז דער גייסט פון גערעכטי-קייט זאל שטארק ווערן רעספעק-טירט. צום באזונדערן אבער, איז עס טירט.

זייער וונדשט באגרענעצט זיך אבער נישט בלויז מיט אט די פראבלעמען. זיי געדענקען, אז אין פרייעדיקן פארלאמענט איז געווען א פראיעקט געזעץ, וועלכער האט באדראט די נאטוראליזירטע, אז אפילו לויט דער היינטיקער בירגערשאפט-געזעצגע-בונג, קען מען לייכט צונעמען די

מ. שוסטער

(סוף אויף זייט 2)

דערשיינען רעקעמט באד דער אויסצייכענונג "קרוז-דע-קאמבאטאן-וואלאנטער"

אויפן דערשיינען פון מיניסטערעלן צירקולאר און די אפיציעלע פארמיר-לארן כדי צו קענען אפגעבן זייער ביטע אויף דערדאזיקער אויסצייכע-נונג.

ענדלעך איז דער, לאגד-דערוואר-טעטער, אנווענדונג-צירקולאר "דער-שיינען אין, זשורנאל-אפיסיעל", פון 25-טן יאנואר 1956. די נייע אויסצייכענונג האט א באדייטנדיקע ווערט. זי ווערט אנער-קענט אלס "טיטל דע גער" און אלס אזעלכע גיט די מעגליכקייט, פאר א גרויסער צאל קאמבאטאנטן, דע-קארירטע, אדער פארוואנדעטע, צו פרעטענדירן אויפן "מעדאיל-מילי-טער" און אין געוויסע פאלן, אויפן "לעזשיאן ד'האנער".

(סוף אויף זייט 2)

וואס דער ווארטן די געוויינטלעכע פארלאמענט-וואלן

דעם "פעקיר" פאר די געוויינטלעכע געפאנגענע און דעפארטירטע. די קאמבאטאנטן דערווארטן א נייע פאליטיק, וואס זאל דערפירן צו אן אנטשפאנונג, צו דער אנט-וואפענונג, צו א זיכערן שלום. די געוויינטלעכע פארלאמענט-וואלן זענען געווען מיט אלע פראנט-קעמפער פון לאנד, פון דער נייער רעגירונג, אז זי זאל לייזן ווי אמשעלטסן די דאזיקע פאדערונגען.

ווי באקאנט האבן די פרייוויליקע (פראנצויזן אדער אויסלענדער) פון דער ערשטער וועלט-מלחמה, געהאט דאס רעכט אויף א ספעציעלער אויס-צייכענונג, "לא קרוז דע קאמבאטאנט וואלאנטער" (דער קרייץ פון די פרייוויליקע פראנט-קעמפער פון פרייוויליקע פראנט-קעמפער פון לעצטן קריג האבן פארלאנגט די זעלבע אויסצייכענונג אויך פאר זיי. ענדלעך האט א געזעץ (נומער 53.69), פון 4-טן פעברואר 1953, פארזיידע-לעכט דעם פארלאנג פון צענדליקער טויזנטער פרייוויליקע, דער דערקעט פון אנווענדן דאס דאזיקע געזעץ אין ערשט דערשיינען אין "זשורנאל-אפיסיעל" פון 25-טן פעברואר 1955. אלע פאראינטערעסירטע האבן אבער, מיט אומגעווענע, געווארט

לאמענטאריעל האבן שוין א טעג-דענץ צו פארגעסן זייערע הכחות. שטיצנדיק זיך אויף דער דערפאר-רונג, האט דער דעפארטעמאנטאלער "אופאק", צוגלייך מיט דער נאציא-נאלער קערפערשאפט באשלאסן גלייך אונטערצונעמען א מעטאדישע קאמפאניע: ארגאניזירן א גרויסן מיטינג אין זאל וואגראם, דעם 10-טן פעברואר, פארלאנגען פון דער נייער רעגירונג צו עפענען א דעבאטע אין פארלאמענט איבער די פראבלעמען, וואס זענען גוגע די מיליאנען פראנט-קעמפער און מלחמה-גע-ל-טענע, צו קאמפלעטירן דאס געזעץ פון 31-טן דעצעמבער פון 1953, כדי ענדלעך רעאליזירן דעם 4-יא-פלאן, וואס איז באקאנט אונטערן נאמען: "פלאן קאנסטאן", וואס האט אג-שטאט צו באזייטיקן די אומגעווענ-טיקייטן גאר געשאפן נייע.

עס האנדלט זיך וויגן: (1) די פענסיעס פאר די מלחמה-קרבנות, וועלכע זאלן געהערשט ווערן אין דער פראפארץ מיט די לוינען פון די מלחמה-אנגעשטעלטע, אבער אויך מיט אלע אויסגעצאלטע און עווענ-טועלע פריימען און פארגיטיקונגען, און וואס ווערט נישט רעספעקטירט. (2) העכערן אין דער זעלבער פרא-פארץ די פענסיעס פון 10 ביז 85 פראצענט.

(3) די עמעריטור אין דער עלטער פון 50 יאר. (4) העכערן די פענסיע פון אלמ-נות און יתומים. (5) פארשנעלעך דאס אויסצאלן

וועט די נייע רעגירונג באפרידיקן די ווונדשן פון די מיליאנען וויי-לער, און בהוכם פון די געוועזענע פראנט-קעמפער, וואס האבן דעם 20-טן יאנואר געשטימט פאר א נייער אריינצואציע אין דער פראנצויזישער פאליטיק?

אט די פראגע שטעלן זיך די וויי-לער ווי אויך די געוועזענע קאמבא-טאנטן, וועמען עס אינטערעסירט, גאר באזונדערס, צי זייערע פאדע-רונגען וועלן ענדלעך איצט באק-מן א פאזיטיווע לעזונג. אין לעצטן נומער פון "אונזער ווילן" האבן מיר שוין געהאט די געלעגנהייט צו באקענען אונזערע ליינער מיטן אויפרוף, וואס דער "אופאק" האט פונדאדערגעשיקט צו אלע קאנדידאטן און פאליטישע גר-פירונגען. אין דאזיקן צירקולאר, האט דער "אופאק" גענוי און קלאר פארמולירט די אומבאפרידיקטע פא-דערונגען פון די קאמבאטאנטן, פאר-לאנגט ביי די קאנדידאטן, אז זיי זאלן זיך אנגאזשירן שטעל און פא-זיטיוו צו לייזן די פראבלעמען.

די לאקאלע קאמבאטאנטן-ארגא-ניזאציעס האבן זיך נישט באגנוגט בלויז מיטן פונדאדערישן דעם ציר-קולאר, זיי האבן אויך פארמירט דע-לעגאציעס צו די קאנדידאטן און מיט זיי דיסקוטירט.

די עקזעקוטיוו-קאמיטע פון סע-נער דעפארטעמאנטאלן "אופאק", האט אויך איר לעצטער זיצונג אנא-ליזירט די נייגעשאפטע סטראפער און אונטערגעשראכע, אז פיל פאר-

צווייטע ראטע
פון „פעקיל“
(7.800 פראנק)
פאר די געוועזענע
קריגס-געפאנגענע

מיר דערמאנען די געוועזענע קריגס-געפאנגענע, אז זיי קענען איצט באקומען אויסגעצאלט דאס צווייטע דריטל פון „פעקיל“.

צוזאמען מיט דער ערשטער ראטע פון 7.800 פראנק, וועלכע איז זיי אויסגעצאלט געווארן אין יאר 1955, האבן די געוועזענע קריגס-געפאנגענע באקומען א שניי אויף די צוויי אנדערע ראטעס. עס איז גענוג צוזאמגעלעגט דאס דאזיקע דא-געמאכט די ביטע, דערהאלטן פאר צאלט פרישע 7.800 פראנק.

די געוועזענע קריגס-געפאנגענע, וועלכע האבן נאך בכלל גארנישט באקומען וועלן אין די נאענטסטע טעג, אויב זיי האבן צו דער צייט געמאכט די ביטע, דערהאלטן פאר ביידע ראטעס מיטאמאל.

זיך ווענדן צום פערסעפטער פון קווארטאל.

קאטעגאריעס פון קריגס-אינוואלירט וואס צאלן נישט דעם ראדיא-שטייער

די קריגס-אינוואלירט, וועלכע זענען פונקטאזירט אויף 100 פראצענט און די רעפארמירטע אויף אויפער-קראנקהייט, אז אונטערשייד פון דער הויך פון זייער פענסיע, צאלן נישט דעם יערלעכן שטייער פאר זייער ראדיא-אפאראט.

כדי זיי זאלן באפרייט ווערן פון דאזיקן שטייער, דארפן די פאראינ-טערעסטערע מאכן א ביטע אויף גע-וויינלעך שרייבן אפאר און צולייגן א קאפי פון זייער פענסיע-שיין (מאדעל 15), לעגאלאזירט דורכן קאמיסאריאט אדער מער.

די ביטעס דארפן איבערגעשיקט ווערן אויף פאלגנדיקן אדרעס:

M. le Directeur de la Radio-diffusion Française, Service des Redevances, 35-37, rue Dussoubs, Paris (2^e).

LIQUIDATION DE STOCKS
VETEMENTS DE GILIR
CANADIENNES
BLOUSONS - ANORAKS

Mon FUSA-SPORT

24, rue d'Hauteville, 24
PARIS (X^e)

Téléph. : PROVENCE 56-93
Métro : Bonne-Nouvelle
Autobus : 20

Réduction aux membres de l'Union

RADIO - TÉLÉVISION de toutes marques
TOUS LES APPAREILS MENAGERS

FRIGIDAIRES
d'Importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités
N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Posta 5 lampes Seel, 4 gammes 12.500
Radio Phono 6 lampes, 3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO SI-MARTIN
29, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e Tél. : ARG. 23-24
REDUCTION sur présentation de cette annonce

קרוא-דע-קאמבאטאן-וואלאנטער

(סוף פון זייט 1)

עס האבן רעכט אויף דער דאזיקער קער אויסצייכענענע אלע פראנצויזן אדער אויסלענדער, וועלכע האבן די קאמבאטאנטן-קארטע, און האבן זיך פרייוויליק אנגעזשירט, בעת דער לעצטער מלחמה סיי אין דער ארמיי סיי אין דער רעזיסטאנס.

אונזער פארבאנד רעקאמענדירט, אלע זיינע מיטגלידער, וועלכע האבן שוין די קאמבאטאנטן-קארטע אדער די „קאמבאטאנט וואלאנטער דע לא רעזיסטאנס“ גלייך צונויפצושטעלן זייער דאטיע.

פרייטיק, דעם 10-טן פעברואר 1956, 8.30 אונט
אין זאל וואגראם — 39 צוועיטע דע וואגראם

גרויסער מיטינג פון „אופאק“

פארן פארטיידיקן די רעכט פון די קאמבאטאנטן און קריגס-קרבתות.

דער פארבאנד פון די יידישע קאמבאטאנטן רופט זיינע מיטגלידער זיך צו באטייליקן אין א גרויסער צאל אויפן מיטינג פון „אופאק“.

וועלכע סאראטאן אין נאך-אפריקע קענען צוריק אין דער מעטראפאליע

קריגס-אלמנות, וועמענס זין עס זינען איצט אין דער פראנצויזישער ארמיי און געפינען זיך אין נאך-אפריקע, ווענדן זיך צום פארבאנד גלויבניק, אז די קאמבאטאנטן-ארגאניזאציע קען פאר זיי אינטער-ווענירן, בכדי דער באטרעפנדיקער סאלדאט זאל צוריקגעשיקט ווערן אין אן איינהייט פון דער מעטראפא-ליע.

געוויסע צירקולארן, וואס זענען פארעפנטלעכט געווארן וועגן דא-

א פארצווייגטע טעטיקייט
אן אויסערלעכע סובווענציעס

אמאל פארלאזט דעם פארבאנד מיר האבן אזויארום צו פארצייכענען א צופלוס, בלויז פארן יאר 1955 ביי די 100 מיטגלידער.

זיכער זענען דאס דערפרייענדי-קע פאקטן, עס קען אבער געמאכט ווערן פיל מער.

איצט ביים באנייען די קארטן פארן יאר 1956, איז פאראן א גע-לעגנהייט צו רעקרוטירן נייע מיט-גלידער, עס איז דערצו נויטיק, אז מיר זאלן זיך א ביסל מער ענערגי-שער באשעפטיקן מיט דעם פרא-בלעם.

דאס געווינען נייע מיטגלידער פארן פארבאנד האט א טאפלטן ווי-טיקן אספעקט ערשטנס, ווערט, דורך א צופלוס פון נייע מיטגלידער פאר-שטארקט די ארגאניזאציע, וועמענס עקזיסטענץ עס איז באזונדערס וויכ-טיק, היינט, ווען דער אנטיסעמיטיש-פרוווש זיך צו פארשטארקן אין לאנד און צווייטנס, פשוט צוליב פינאנ-ציעלע טעמים, נעמענדיק אין בא-טראכט, אז די פארצווייגטע טעטי-קייט ווערט געפירט אן שום אויסער-לעכע סובווענציעס, און בלויז א דאנק דעם אפצאל פון די מיטגלי-דער און זייער ווארעמען ענטפער-יעדעס מאל ווען דער פארבאנד מאכט צו זיי א רוף.

מיר דערלויבן זיך דעריבער צו מאכן אן אפעל צו אונזערע מיטגלי-דער, אז זיי זאלן נישט אפלייגן מיט זייער אייגענע דעם מיטגלידער-צאל און קומען אויף די פערמא-נענצן אדער דערליידיקן ביים אי-קאסענט, וועלכער וועט זיי באזוכן, אז זיי זאלן אויך טראכטן וועגן אריינעמען נייע מיטגלידער, געווע-זענע קאמבאטאנטן, אין אונזער גרויסער משפחה. די מיטגלידער אונ-זערע וועלן אזויארום העלפן פאר-שטארקן זייער ארגאניזאציע, וועל-כע שטייט צו זייער דיספאזיציע פארן פארטיידיקן פון זייערע רעכט.

5. סאלאמאן קאסירער.

מיטן אנהויב פון 1956 טרעטן מיר אריין אינעם 11-טן יאר עקזיסטענץ פון אונזער פארבאנד.

מיר קענען, מיט רעכט, שטאלץ זיין אויף דער פילזייטיקער אקטיו-וויטעט אדאנק וועלכער מיר האבן זיך דערווארן אזויפיל פאפולארי-טעט אין אלע קרייזן, יידישע און גישטידישע.

אונזער ארגאניזאציע האט זיך נאך מער באקאנט געמאכט מיטן ארויס-געבן דאס פראקטפולע בוך, „אין דינסט פון פראנקרייך“.

אלע אונזערע אונטערנעמונגען ווערן געקרוינט מיט דערפאלג, עס פילט זיך ביי יעדער געלעגנהייט די צוגעבונדנהייט פון אונזערע מיטגלי-דער, זיי ווייסן, אז דער פארבאנד פארטיידיקט, טאג-טעגלעך זייערע אינטערעסן, אין אלע הינזיכטן. ווען זיי טרעפן אן אויף שוועריקייטן ווייסן זיי, אז זיי קענען מיט צוטריו-זיך ווענדן צום פארבאנד, וועלכער אינטערעסירט און דערליידיקט, אין אלע פאלן, מיט דערפאלג זייערע ענינים.

די ביורא פון פארבאנד, וועלכע איז אפן פערמאנענט, שטייט אין יעדן מאמענט צו דער דיספאזיציע פון זיינע מיטגלידער, פון קאמבא-טאנטן און יידישע קריגס-קרבתות בכלל. אונזער ארגאניזאציע איז די איינציקע פון די יידישע קאמבא-טאנטן ארגאניזאציעס, וועלכע איז ביכולת אויפצונעמען אינטערעסאנטן און גלייך צו דערליידיקן זייערע אלע אדמיניסטראטיווע ענינים.

זי פארנעמט זיך אויך מיט סא-ציאלע פראבלעמען, וואס באשטייען נישט בלויז פון דירעקטע סאלידא-ריטעט און הילף נאר אויך אין די אינאליקע אינטערוויעצן ביי די פארשידענע סאציאלע ארגאניזמען און אין די אפיציעלע אקטן, לטובת זי קראנקע, אינוואלירט, קריגס-אלמנות און יתומים.

עס איז דעריבער פארשטענדלעך, פאר וואס עס קומען צוריק צו דער ארגאניזאציע מיטגלידער, וואס האבן

אינהייטלעכע אקציע פון די קאמבאטאנטן קעגן דער פוזשאדיסטישער געבאד

שלאגט פאר אונזער פארבאנד אויף אויף א צוזאמענדרעף פון דער פערעראציע

פון פארשטייער פון אלע עקזיסטיר-דיקע קאמבאטאנטן ארגאניזאציעס פון פאריז און פראווינץ, כדי אויס-צוארבעטן א גענויעם פלאן פון אק-ציע.

(2) רופן א גרויסע אינפארמאציע-פארזאמלונג אין פאריז.

די דאטע פון צוזאמענפאר דארף ערשט אין די נאענטסטע טעג כא-שטימט ווערן, וואס שייך דער אינ-פארמאציע-פארזאמלונג קומט זי פאר דעם 14-טן פעברואר 8.30 אונט, אין גרויסן זאל פון האטעל מאדערן.

לאמיר דערמאנען, אז אין דער פערעראציע, וואס ארבעט איין די דאזיקע פארזאמלונג, זענען פאר-טרעטן פאלגנדיקע ארגאניזאציעס:

(1) פארבאנד פון די יידישע פריי-ווייליקע און פראטעסטאנטע (פער-זידענט: ד"ר דאנקוסקא);

(2) ארגאניזאציע פון יידישע קאמ-באטאנטן און פרייוויליקע (פערזיד-ענט: י. ארפוס);

(3) פארבאנד פון די יידישע פריי-ווייליקע און קאמבאטאנטן פון 1914 (פערזידענט: ד"ר קאגאנאף);

(4) ארגאניזאציע פון יידישע פריי-ווייליקע פון 1914 (פערזידענט: בערקאוויץ);

אין אנהייב פון דער געפאר, פון פארשטארקטער אנטיסעמיטישער און קסענאפאבישער פראפאגאנדע, וואס איז געווארן נאך בולטער זינט דאס אריינקומען אין פארלאמענט פון איבער 50 פאשיסטישע דעפוטאטן, האט אונזער פארבאנד געהאלטן פאר נויטיק צו אלערמירן די „פער-דעראציע“, וואס גרופירט אלע יידי-שע קאמבאטאנטן ארגאניזאציעס פון ביידע וועלט-מלחמות.

אויף דער אויסערארדנטלעכער וועג פון דער „פערעראציע“, וואס איז אלס רעזולטאט פון אונזער ווענדונג, צונויפגערופן געווארן, זע-נען איינשטימיק אנגענומען געווארן פאלגענדיקע באשלוסן:

(א) פארויסצוזען א צוזאמענפאר

וואס דערווארטן די געו-קאמבאטאנטן נאך די פארלאמענט-וואלן

(סוף פון זייט 1)

בירגערשאפט ביי א נאטוראליזירטן, זיי ווונטשן זיך דעריבער, אז ער דערווענדן זאלן איינגעפירט ווערן אין דערוואקער געזעצעבונג כדי אומגעלען צו מאכן דאס אנטבייר-געזא אויף אן ווילקירלעכן אופן א געוועזענע קאמבאטאנט.

די געו-יידישע פראטעסטאנטע פער-ווערווארטן באזונדערס פון נייעם פארלאמענט אפשושטימען א געזעץ, וואס זאל פארבאטן די אנטיסעמי-טישע און קסענאפאבישע פראפא-גאנדע גאר באזונדערס אין א מא-מענט, ווען מיט פוזשאדיסטישער געפאר אן ערנסטע.

די יידישע פראטעסטאנטע וועלן צוזאמען מיט די קאמבאטאנטן אין לאנד, זיך באטייליקן אין אלע אק-ציעס, וואס וועלן, מיר זענען אין דעם איבערצייגט, דערפירן צו א בא-פרידיקונג פון אלע זייערע פאדער-רונגען.

Vestes - Tailleurs
Mantoux
et Ensembles

S O G

10, Rue Oberkampf
PARIS-XI^e

Tél. : MEN. 81-40

די טיפסטע מיטגעפילן דריקן מיר אויס אונזער לאנגיעריקן מיטגליד

מ. פרידמאן

צוליבן פארלוסט פון זיין פרוי.

דער צענטראל-קאמיטעט פון פארבאנד

דער צענטראל-קאמיטעט פון פאר-באנד דריקט אויס זיינע טיפסטע מיט-געפילן דער פאמיליע צוליבן טויט פון לאנגיעריקן מיטגליד

זשאזעף שידלא

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X - Tél. : PRO. 44-69

LA RIPOSTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Par une étrange coïncidence, les factieux d'Alger déclenchaient des émeutes le 6 février dernier, lors de l'arrivée du Président du Conseil des Ministres, M. Guy Mollet.

Cinq jours après, le 11 février, un soi-disant « Comité d'Entente des Anciens Combattants » conviait ceux-ci à manifester à l'Arc de Triomphe, désirant ainsi rééditer les funestes exploits de leurs précurseurs fascistes de Février 1934.

Le caractère antinational et antirépublicain de la ma-

PAR

le Docteur DANOWSKI

nifestation projetée ne faisait aucun doute, et c'est pourquoi non seulement la masse d'anciens combattants ne s'était pas associée à cet appel, mais au contraire toutes les associations se sont désolidarisées et beaucoup d'entre elles ont appelé à contre-manifester avec l'ensemble des organisations antifascistes, afin d'empêcher les factieux d'envahir le centre de Paris.

La riposte des anciens combattants fut donc prompte. Le masque de ce « Comité d'Entente » fut arraché et ses buts furent dévoilés. L'opinion publique a appris ainsi de quel côté sont la vérité et la justice. Car ce « Comité d'Entente » n'avait d'autre mobile que d'exploiter le patriotisme et la force morale des Anciens Combattants, dans le but d'attenter au régime, tout simplement.

L'U.F.A.C., cette grande famille des Anciens Combattants, dont l'U.G.E.V.R.E. et notre Union font partie, eut raison de dénoncer l'action néfaste du « Comité d'Entente », en déclarant :

« L'U.F.A.C. n'a aucun lien, de quelque nature qu'il soit, avec le Comité d'Entente, et au surplus, elle demeure étrangère aux manifestations qui se sont déroulées à Alger ainsi qu'à celles projetées à Paris. »

Notre Union publia à son tour une déclaration marquant son refus de s'associer à ce rassemblement et ainsi, joignit sa voix à celles de tous les patriotes qui sont décidés à tout mettre en œuvre afin de sauvegarder la République, la démocratie et la liberté.

Notre Union a réagi et continuera à réagir parce que les Anciens Combattants Juifs ne peuvent oublier les souffrances indicibles causées par le fascisme hitlérien à des millions d'êtres humains, et parce qu'ils savent que certains rêvent de renouveler cette douloureuse époque.

Nous estimons que face au danger, l'union de tous les Anciens Combattants en général, et des Anciens Combattants Juifs en particulier, doit être scellée afin de barrer la route au fascisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie.

Un bel exemple de cette entente a été donné par l'assemblée d'information, le 14 février dernier, à l'hôtel Moderne, dénonçant le danger poujadiste et où les représentants de toutes les organisations d'anciens combattants juifs de 14-18 et de 39-45 ont clamé leur ferme volonté de rester unis pour dire « NON » à Poujade et s'opposer ainsi, avec l'ensemble des anciens combattants de France, aux tentatives de coups de force fascistes, et pour défendre la République.

M. Pierret-Gérard

Président de l'U.F.A.C.

Après les événements du 6 février à Alger et les manifestations projetées le 11 février à l'Arc de Triomphe, M. Marcel Engrand a été amené à donner sa démission de président de l'U.F.A.C.

Le Bureau National du 17 février 1956 a pris acte de sa démission et, par 97 voix sur 99 votants, a porté à la présidence de l'U.F.A.C. le camarade Pierret-Gérard.

Le nouveau président, qui préside également l'Association de l'U.F.A.C. la plus importante, l'Union Fédérale, est connu par tous les militants comme un homme de savoir, intègre et courtois.

En outre, il a des titres de guerre particulièrement méritants : ancien combattant des deux guerres, colonel F.F.I., il est aussi président de la Commission régionale.

A l'occasion de son élection, notre Union lui adresse ses plus vives félicitations.

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

Des dizaines d'anciens combattants juifs ont déjà fait leur demande, au bureau de notre organisation ou bien à nos permanences, pour l'obtention de la Croix du Combattant Volontaire.

Rappelons qu'ont droit à cette distinction les engagés volontaires dans l'armée française, sous condition qu'ils soient titulaires de la carte du Combattant ou la carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

Pour constituer le dossier, il est nécessaire de se procurer la copie certifiée conforme, ou la photocopie, de la carte du Combattant et de la fiche de démobilisation, portant la mention « Engagé Volontaire ».

Notre bureau est en possession des formulaires nécessaires à la demande, et se tient à la disposition de tous les intéressés pour constituer les dossiers.

Le 5^e Congrès National de l'U. G. E. V. R. E.

les 3 et 4 Mars dernier

**a connu un succès sans précédent
et s'est déroulé sous le signe de l'union**

Le 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E., réuni à Paris les 3 et 4 mars 1956,

Renouvelle et proclame l'attachement des anciens combattants d'origine étrangère à la France, à la République et à la Paix;

Approuve l'action du Comité Directeur sortant et constate que grâce à son activité et, avec l'appui de l'U.F.A.C., certains succès en faveur des anciens combattants d'origine étrangère ont été obtenus, notamment par l'obtention de la carte de combattant pour les Garibaldiens de la guerre 14-18 et le paiement du pécule aux prisonniers de guerre, membres des armées polonaises et tchécoslovaques reconstituées en France;

Protège contre les mesures de retrait de la nationalité française dont elle réclame la valeur définitive en ce qui concerne les anciens combattants;

S'élève contre les expulsions et les mesures de résidence surveillée, prises arbitrairement contre les combattants étrangers;

Charge le Bureau exécutif de l'U.G.E.V.R.E. d'agir pour faire aboutir la motion présentée par elle à l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. des 1^{er} et 2 octobre 1955 et votée à l'unanimité, pour la

défense des droits de tous les anciens combattants d'origine étrangère;

Approuve l'action menée par l'U.F.A.C. pour la défense des droits de tous les anciens combattants et fait sienne la résolution concernant la défense de la paix, notamment en faveur de la politique de désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, et demande l'interdiction de la production et l'utilisation des armes atomiques, bactériologiques et autres armes de destruction massive;

Renouvelle son opposition à la renaissance du militarisme allemand sous quelque forme que ce soit;

Exprime la volonté de tous les anciens combattants d'origine étrangère pour la recherche d'une solution pacifique et humaine du problème algérien.

Le 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E. fait appel à toutes les associations d'anciens combattants d'origine étrangère pour s'unir dans une seule fédération, dans le but de défendre plus efficacement les droits des anciens combattants et afin de réagir vigoureusement contre les dangers de la renaissance de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie et pour la sauvegarde de la paix.

(Lire le compte rendu du Congrès en page 3.)

Pour barrer la route
au poujadisme

Pour riposter à l'antisémitisme

Rencontre Nationale

des Anciens Combattants et Volontaires Juifs
des deux guerres

organisée par

**La Fédération des Associations
d'Anciens Combattants Juifs**

le Dimanche 22 Avril

de 9 h. 30 à 18 heures

au Cercle Militaire

Place Saint-Augustin — PARIS

POUR LA REUSSITE de la rencontre nationale

Le 22 avril prochain, à l'appel de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, des représentants des engagés volontaires et anciens combattants des deux guerres — de Paris et de nombreuses villes de province — se réuniront au Cercle Militaire pour examiner en commun l'action à

entreprendre face au danger poujadiste.

Cette décision de la Fédération groupant toutes les organisations d'anciens com-

PAR

Isi BLUM

battants juifs, trouvera, nous en sommes convaincus, un écho sympathique et enthousiaste parmi tous ceux qui prirent volontairement les armes pour défendre la France et la liberté.

Le courant d'unité qui traverse le pays en ce moment et qui est tout particulièrement intense dans les rangs du monde combattant, n'a pu laisser à l'écart les anciens combattants juifs. En effet, n'ont-ils pas été, malgré leurs divergences d'opinion, réunis dans les tranchées, dans la Résistance ou dans les camps, animés d'une seule volonté : vaincre l'ennemi commun?

La même volonté les anime aujourd'hui, quand, unis entre eux, ils s'unissent par ailleurs à toutes les forces du pays qui sont décidées à barrer la route au fascisme.

Notre Union, fidèle interprète des aspirations profondes des anciens combattants juifs, mettra tout en œuvre pour que la rencontre nationale du 22 avril prochain soit une réussite complète. Elle fait appel à tous ses amis de province pour qu'ils agissent en sorte qu'un nombre important de représentants de leurs villes puissent se rendre à cette rencontre.

Les anciens combattants sont unis pour lutter contre le danger poujadiste

QUI EST POUJADE ?

Le père de Poujade était connu, dans le Lot, à Saint-Céré, comme maurassien.

« Pierrot », né le 1^{er} décembre 1920, a été élevé dans un milieu familial antirépublicain.

En tant qu'élève, il a laissé une très mauvaise réputation. Son instituteur primaire dit de lui qu'en trente ans de pratique il n'avait jamais connu un cancre pareil.

En 1935, il est heureux d'être photographié aux côtés du traître Doriot qui a endossé l'uniforme allemand lors d'une réunion à Saint-Eloi.

Il monte une société de boxe pour entraîner les adhérents de son groupe à riposter aux salopards du Front Populaire.

Il méprise le travail manuel et préfère seulement les discours. C'est pourquoi le lieutenant de Doriot à Marseille, Sabiani, en fait son délégué à la propagande pour le Sud-Est.

Toute cette période de la vie de Poujade — soigneusement passée sous silence dans son livre « J'ai choisi le combat » — a été entièrement et naïvement confirmée par sa mère, déclarant à un journaliste venu l'interviewer le lendemain des élections :

« Je ne m'explique pas cette réussite de mon fils. Il n'avait jamais aucune suite dans les idées. Il suffisait que quelqu'un lui monte la tête pour qu'il décide de devenir champion cycliste, international de football ou chanteur de charme... C'est curieux ce succès qu'il a dans les réunions. Il a toujours été très bavard. Cette fois, je crois qu'il a gagné. Avec son mouvement, il a apporté l'abondance dans le pays. S'il était prédisposé pour la politique ? Je ne le crois pas. Il n'a aucune autorité. Sa femme en a pour lui. Il n'aime pas qu'on le compare aux hommes politiques. « Je suis moi, dit-il. Je ne ressemble à personne. »... Pourvu que ça dure ! »

Poujade

L'« ancien combattant »

En 1939, quand la guerre éclate, Poujade s'engage dans l'aviation, mais il est bientôt réformé (pour quelles raisons ?)

Au moment de la débâcle,

DECLARATION

du Général JOINVILLE

« Les anciens collaborateurs d'Hitler, se regroupant dans notre pays autour de Poujade, tentent de ressusciter le fascisme.

Leurs premiers actes, leurs premières paroles font réapparaître les caractères hideux du régime qui fut écrasé, voilà dix ans, par la coalition de tous les peuples.

La démagogie bestiale de l'antisémitisme, le sentiment de haine entre les nations, le mépris des travailleurs que ces néo-fascistes s'efforcent de développer n'auront pas d'échos.

Les Français, instruits par une douloureuse expérience, se rassembleront plus vite qu'ils ne l'ont fait dans le passé autour de la République.

Leur union effective permettra la défense victorieuse de l'idéal d'humanité et de progrès qui a fait la gloire de la France. »

il répond à l'appel de Pétain et, recommandé par Doriot, il devient dirigeant des « Jeunesses du Maréchal » à Figeac. Il défile en uniforme dans les rues. Il visite les chantiers de jeunesse et déclame partout contre cette pourriture de République.

En 1942, il se rend avec une délégation de jeunes de Vichy en Espagne. Sentant un autre vent souffler, il passe en Afrique du Nord où il rejoint l'armée, mais pour... rester planqué dans un hôpital militaire. On retrouve

donc Poujade, en 1944, à Alger, où il finira la guerre dans un camp d'entraînement de la R.A.F., au sol, sans avoir jamais pris place dans aucun avion en vol.

Le voici donc, notre « ancien combattant », qui n'a jamais vu le front, ni de près ni de loin.

Après la guerre il revient à Saint-Céré et, après avoir été représentant d'une maison d'éditions religieuses, il y installe une librairie-papeterie qui sera bientôt au bord de la faillite.

Sur notre cliché : Jeanfot, directeur du « Petit Parisien » sous l'occupation (à droite), aux côtés du traître Doriot, en uniforme de la Wehrmacht, et de Brasillach, fusillé comme traître après la libération. Jeanfot est aujourd'hui collaborateur du journal de Poujade, « Fraternité Française ».



POUJADE Fasciste, raciste et antisémite

Le masque de Poujade est désormais tombé. Personne, parmi les Français patriotes, ne croit plus que Poujade soit un défenseur des petits commerçants et artisans; ceux-ci voient nettement à présent qu'il a abusé de leur confiance.

Son vrai visage de fasciste, de raciste et d'antisémite est maintenant dévoilé.

A l'école des cadres poujadistes sont professés les théories hitlériennes. Le racisme et l'antisémitisme sont élevés au rang d'une méthode historique exactement comme dans les écoles de l'Allemagne nazie.

Voici un petit échantillon de textes qui illustrent la façon dont les événements sont analysés à l'intention des élèves de Poujade.

« 1) La franc-maçonnerie n'est qu'un premier outil créé par les Juifs en vue d'une phase initiale, pour noyauter les classes moyennes et les amener à préparer elles-mêmes les révolutions: les Juifs restant soigneusement dans l'ombre, mais la direction suprême... étant strictement entre leurs mains... »

« Une fois les leviers de commande bien en mains, va commencer la seconde phase, le rôle des francs-maçons est terminé; ces derniers, du moins les autochtones, sont éliminés, voire exterminés, comme le commun des mortels par les maîtres Israélites. »

« 2) Le communisme n'est que le second outil, créé lui aussi

par les Juifs en vue de la deuxième phase, pour amener cette fois le prolétariat à faire la révolution en lui promettant monts et merveilles; il n'est au surplus qu'un mensonge: les Juifs prennent à la fin ouvertement la tête pour passer à l'exécution et rester seuls maîtres de l'humanité réduite à l'esclavage. »

« En cela réside, lumineusement, la clé des événements contemporains. »

« Ni la franc-maçonnerie, ni le communisme ne constituent des fins en soi: ce ne sont que des moyens, de simples instruments provisoires, créés par le judaïsme talmudique pour aboutir à l'instauration finale de l'Empire Juif universel. »

Et voici quelques noms cités dans les documents poujadistes. Il s'agit de personnalités juives ou prétendues telles qui sont des « agents de Moscou parce que talmudistes »:

« Jean Monnet (déjà en place), général Ridgway, bolchévisant, marié à une Juive; Thorez, Daniel Mayer, René Meyer, André Marie, Jules Moch, Edgar Faure, Naegelen, Mandès-France, Robert Schuman, Maurice Schumann, François Mauriac, Francisque Gay, Sartre, etc. »

« Douze Juifs se sont introduits dans le catholicisme comme évêques, dont le cardinal Feltin (Gerlier est Français, mais franc-maçon), 82 prêtres sont Juifs. »

D'après les extraits de la brochure « Poujade sans masque ».

MAGNIFIQUE ASSEMBLEE D'INFORMATION

des A.C. Juifs des deux guerres

Le 14 février dernier, à l'appel de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, une foule nombreuse remplissait la grande salle de l'Hôtel Moderne pour clamer la volonté des anciens engagés volontaires et combattants juifs de combattre de toutes leurs forces le danger poujadiste.

Ceux qui se sont battus volontairement, aussi bien en 1914-18 qu'en 1939-45, pour

que les fascistes et antisémites de toutes sortes s'agitent et voudraient nous faire revenir au temps maudit du règne nazi.

C'est ce qu'ils ont manifesté par leurs applaudissements chaleureux et enthousiastes, chaque fois que les orateurs ont appelé à l'union pour mieux combattre l'ennemi commun. Il l'ont également manifesté en votant à l'unanimité la résolution présentée à l'issue de cette magnifique assemblée d'information.

Rappelons qu'au cours de cette Assemblée, présidée par notre camarade le docteur Kaganoff, président de l'Association « Wolf », prirent la parole :

BERCOVICI, président des Engagés Volontaires de 1914-1918;

D' DANOWSKI, président de notre Union;

J. ORFUS, président de l'Association des Combattants Volontaires Juifs;

BRAUNSWAC, président de l'Association des Engagés Volontaires de la 1^{re} Armée française.

Après les allocutions des présidents de nos associations, notre camarade Maurice VANIKOFF, président de la Fédération, présenta un magnifique rapport et, pendant une heure, traça un portrait véridique de Poujade et démontra le danger que représentent ce personnage et ceux qui l'entourent, pour la France et la République.

la France, ont montré qu'ils étaient décidés à ne pas rester les bras croisés pendant

LA GUERRE DE L'ARC N'A PAS EU LIEU

...Il y eut d'abord, n'est-ce pas, les manifestations des A. C. à Alger. Un nouveau 6 février avait été préparé dans cette ville par un « Comité d'Entente des A. C. », lequel n'a aucune relation avec le Comité d'Entente des Grands Invalides, ni non plus, nous assure-t-on, avec celui qui porte exactement le même nom de Comité d'Entente des A. C. à Paris.

Il s'agissait d'insulter au Chef du Gouvernement de la République une conduite de Grenoble, dans le calme et dans la dignité, bien entendu! On dit toujours cela mais il faut prévoir le pire... même quand on ne l'a pas voulu!

On sait assez comment les choses tournèrent: assez mal, en vérité! pour le prestige de la France et de la République.

Après le passage du Chef du Gouvernement, les barrages furent rompus, on se battit autour et au pied du monument aux Morts, on piétina la gerbe déposée pieusement au nom du Gouvernement de la République.

...Mais... l'affaire revêtit un aspect beaucoup plus clair, et disons-le nettement, beaucoup plus grave, lorsque la manifestation d'Alger menaça de se renouveler autour de l'Arc de Triomphe de l'Etoile, dans la capitale même de la France.

...Que de questions épineuses, captieuses... vétilleuses en vérité, et sans rapport quelconque avec la gravité de l'événement qui nous menaçait, et auquel, fort heureusement, grâce à la vigilance et au consentement final de tous, nous n'avons pas assisté :

— La lutte, autour de l'Arc de Triomphe, des anciens combattants désunis en plusieurs groupements hostiles.

La guerre de l'Arc n'a pas eu lieu.

Tout le reste est littérature... Etienne NOUVEAU. (« L'Amputé de Guerre ».)

Le communiqué publié par notre Union pour se désolidariser de la manifestation projetée à l'Arc de Triomphe

Un certain nombre de groupements appelle les anciens combattants à manifester le 11 février prochain, à l'Arc de Triomphe.

Vu les conditions dans lesquelles cette manifestation est organisée, son caractère nettement antirépublicain.

Connaissant les sentiments antisémites et xénophobes qui animent certains de ses dirigeants,

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, certaine de traduire le sentiment de tous les anciens combattants juifs et des victimes de la guerre, refuse de s'associer à ce rassemblement et joint sa voix à celle de tous les patriotes qui sont décidés à tout mettre en œuvre afin de sauvegarder la République, la démocratie et la liberté.

Lu dans la Presse Combattante L'action contre Poujade

VERDUN

... Et Verdun fut sauvé. Et la France, l'étreinte déserrée, respira plus à l'aise. Les services administratifs, les ministères n'eurent point à envisager un deuxième repli semblable à celui de 1914.

Des centaines de milliers d'hommes étaient tombés pour que la Nation n'ait pas à redouter la ruée des troupes allemandes sur Paris.

Un immense capital fut ainsi sauvé. Les intérêts de ce capital seraient aujourd'hui largement suffisants pour assurer le service des pensions, des allocations diverses et de la retraite du combattant.

... Nous n'avons pas le goût de la réclamation portée à la hauteur d'une tradition. Nous voudrions n'avoir jamais à revendiquer quoi que ce soit. Bien souvent, nous nous sentons atteints dans notre dignité quand nous

devons discuter, marchander pour obtenir seulement une partie de ce qui nous est dû.

Aux heures où le pays a besoin de l'union de tous ses fils, nous sommes de ceux qui apportent à cette union le plus fort contingent. Nous sommes de ceux encore prêts à se sacrifier pour le pays.

Nous avons toujours fait montre de la plus extrême modération dans nos demandes. Notre mérite est grand quand on considère combien la part qui nous est faite est loin d'être ce qu'elle devrait être.

Tant de camarades sont dans la plus extrême misère. Tant de veuves, d'ascendants et d'orphelins connaissent encore un sort pénible alors que leurs époux, leurs fils, leurs pères furent des héros...

Jean VOLVEY
(« Journal des Combattants »)

Supprimer les commissions de réforme

« ... le plus souvent, la Commission ne fait qu'entériner les propositions des experts; et il est regrettable qu'il faille attendre si longtemps pour cette simple formalité; (...) la nécessité de soumettre les dossiers de nos camarades devant une Commission de réforme ajoute un retard supplémentaire de six mois ou d'un an, ce qui est intolérable. C'est pour cette raison que notre Fédération a demandé la suppression des Commissions de réforme! »

Cette proposition a causé quelque surprise chez certains de nos camarades. Mais si on supprime les Commissions de réforme, comment seront examinés les dossiers de demandes de pension? (...) Les dossiers de nos ca-

marades, avec les propositions des experts pourraient être soumis à une Commission comprenant le directeur régional des A.C. (représentant le ministre), le médecin-chef du Centre de réforme et un ou plusieurs représentants des A.C.V.G. Les demandes pourraient ainsi être examinées dans la semaine par des gens ayant la compétence nécessaire (...)

(...) Plus grande rapidité dans la décision, davantage de garanties pour les victimes de la guerre, voilà ce que nous apporterait la suppression des Commissions de réforme. »

J.-M. THOMAS.
(« Vivre », organe de la F.N. des Blessés du Poumon.)

Pour la défense de nos droits l'action unie s'impose

Deux mois se sont écoulés depuis les élections du 2 janvier; des promesses électorales ont été faites aux Anciens Combattants par les différents partis et leurs candidats. Il importe donc de rappeler aux élus leurs déclarations verbales ou écrites, ou la position qu'ils ont prise quant à nos revendications et le respect de nos droits.

Mais il est bien certain que les Anciens Combattants saisiront encore mieux ce que déjà

soulignait notre Congrès National de Vitry, en mai 1950:

« La victoire ne sera obtenue que dans la mesure où les efforts seront soutenus par l'action unie du mouvement ancien combattant. »

Donc pas de repos, agissons vite dans la plus grande union pour que 1956 voit l'aboutissement de nos revendications, de nos droits et le triomphe d'une politique de Paix.

Auguste TOUCHARD
(« Le Réveil des Combattants »)

Pour la Paix et la République

C'est pourquoi en ces heures douloureuses, notre Association a réaffirmé avec force sa volonté de voir le gouvernement négocier, le plus vite possible, la paix en Algérie avec les représentants qualifiés du peuple algérien qui comprend à la fois les populations musulmane et européenne.

C'est pourquoi aussi, elle a redit aux amateurs d'émeutes factieuses que les P. G. aux côtés de tous les anciens combattants ne sauraient laisser s'installer en France des entreprises contre le régime républicain.

Pierre BUGEAUD
(« Le Front des Barbelés »)

VIENT DE PARAÎTRE:

de notre camarade l'écrivain Benjamin SCHLEVIN

« LES JUIFS DE BELLEVILLE »

Traduit du yiddish

Préface de Roger IKOR, Prix Goncourt 1955

Ce roman retrace la vie des Juifs immigrés avant la guerre, leur participation aux combats de 1939-1940 et à la Résistance.

La France que nous aimons

... Qui aurait pu en douter, l'aura constaté lorsque des éléments sur qui plane la nostalgie de la politique de BUCARD et de DEAT, tentèrent de mobiliser les anciens combattants au service de leur cause, et d'organiser l'émeute sur la tombe de l'Inconnu. Les anciens combattants ont répondu non et se sont serré les coudes dans une émouvante affirmation de fidélité à la République et à ce grand pays qu'ils ont de quelque façon que ce soit, contribué à sauver, à consolider, à épanouir.

Le sentiment national et l'amour de la liberté vaincront, mais à condition que nous ne cessions de les exprimer, dans une union croissante, avec la conviction que nous, résistants, pouvons par notre union, être un exemple et un encouragement à tous les Français.

Nous saurons prouver à ceux qui rêvent de liquider leur défaite de 1944, que cette défaite est sans appel.

« La route est encore longue mais nous portons au cœur l'image de la France que nous aimons et elle nous aide à avancer. »

« L'image d'une France fraternelle aux hommes et aux nations, respectée parce que sans compromissions, entourée d'amis parce que refusant des maîtres. »

« FRANCE-D'ABORD ».

Pour toutes les questions concernant :

la Carte du Combattant les pensions d'invalidité les décorations etc., etc...

venez sans hésiter à notre siège

18, RUE DES MESSAGERIES tous les jours, sauf les samedis et dimanches,

et à nos permanences tous les dimanches, de 10 heures à midi :

12, Bd DE LA VILLETTE (Métro Belleville)

27, Boulevard DU TEMPLE (Métro République)

Nos meilleurs vœux de bonheur à nos amis Nathan NAPARSTEK et Mlle Suzanne GLANC, à l'occasion de leur mariage.

Le Comité Directeur.

Notre camarade M. VANIKOFF adresse une lettre de protestation au Secrétaire d'État aux Arts et Lettres

Le président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, notre camarade Maurice Vanikoff, a adressé récemment une lettre de protestation au secrétaire d'État aux Arts et Lettres qui, sans doute mal informé, a assisté dernièrement à une cérémonie de remise d'une décoration italienne à M. Roger Ferdinand, président d'honneur de la Société des Auteurs.

On sait, en effet, que Roger Ferdinand, alors que le pays gémissait sous la botte allemande, a cru utile de joindre son effort à la persécution hitlérienne des

citoyens français. Il publia, en outre, en 1941, un ouvrage intitulé « Ces messieurs d'hier », qui, dans son ensemble, forme un appel au meurtre et aux pogroms. Et Vanikoff, à l'appui de sa lettre, cite entre autres ces quelques lignes très caractéristiques : « D'aucun pensent que, demain, ils (les juifs) seront à nouveau les maîtres. Si cela devait être, l'esprit le plus pacifique affirme que des charrettes seront désormais nécessaires — et que le sang de ces gens-là ne vaut pas un regret ni une hésitation. » S'adressant au ministre, Vani-

koff lui fait part de l'émotion de tous les anciens engagés volontaires et combattants juifs groupés dans la Fédération et termine sa lettre en ces termes :

« En vous adressant notre protestation, nous remplissons un devoir à l'égard de la mémoire de nos camarades morts pour la France et des victimes de la persécution allemande qui doivent aussi leur martyre à la félonie des Ferdonnet et des Ferdinand. »

Le Président :
M. VANIKOFF.

Résolution adoptée par le C. R. I. F.

Au cours de sa dernière Assemblée plénière, le C.R.I.F. a adopté la résolution suivante :

« Le Conseil Représentatif des Juifs de France rappelle à ses organisations adhérentes et aux communautés de France et d'Algérie :

« Que Pierre Poujade a volontairement inséré dans les statuts de son Mouvement des clauses restrictives de tendance xénophobe, rappelant la législation raciste introduite en France par les nazis pendant l'occupation; »

« Que l'esprit fasciste, antisémite et xénophobe de ce Mouvement ressort de nombreuses déclarations et des agissements de Pierre Poujade et des dirigeants de l'U.D.C.A. »

« Il constate que la diffusion des mots d'ordre du parti poujadiste rallume les campagnes fascistes et antisémites dont de nombreux responsables du Mouvement ont été les agents actifs durant l'occupation; »

« Et engage les diverses organisations adhérentes au C.R.I.F. et les communautés de France et d'Algérie à prendre part à l'action de toutes les forces démocratiques, républicaines et antifascistes du pays pour réagir contre le Mouvement Poujade. »

A L'APPEL DU M.R.A.P. ET DE LA L.I.C.A.

Non à Poujade ! ont clamé des milliers de Parisiens

LE 9 MARS, AU PALAIS DE LA MUTUALITE

Le danger poujadiste a su rallier dans le même combat tous les patriotes soucieux de sauvegarder les libertés et le régime républicain.

Devant la recrudescence de l'antisémitisme, les deux grands mouvements antiracistes, le M.R.A.P. et la L.I.C.A., se sont donnés la main et ont décidé d'agir en commun.

Le meeting du 9 mars, au Palais de la Mutualité, organisé par ces deux mouvements, a mis en évidence le grand désir d'union de tous les antiracistes, de tous les antifascistes.

Au cours de ce meeting,

présidé par MM. Léon Lyon-Caen et Bernard Lecache, respectivement présidents du M.R.A.P. et de la L.I.C.A., prirent la parole MM. Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme; Fernand Grenier, député communiste; Pierre Bloch, conseiller général S.F.I.O.; Hernu, député radical-socialiste; Charles Palant, Charles Levine et d'autres personnalités.

Ajoutons que notre Union, répondant toujours présent lorsqu'il s'agit de la lutte contre l'antisémitisme, a donné son adhésion à cette magnifique manifestation.

La Ligue des Droits de l'Homme élève sa voix

Au cours de sa dernière réunion, le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme s'est vivement élevé contre « les menées poujadistes et fascistes » fomentées tant à Alger qu'à Paris.

Après avoir mis en garde contre le péril qui en résulte pour la République, le Comité « constate avec regret que de tels outrages aux représentants qualifiés de la France, de telles menaces contre l'ordre public, aggravant si dangereusement la situation en Afrique du Nord, n'ont pas reçu la riposte immédiate qu'eussent exigé la dignité des pouvoirs publics, l'intérêt

national et le rétablissement de la paix en Algérie. »

« Convaincu que ce n'est pas en s'inclinant devant les menaces factieuses que les autorités de la République en assureront le salut, le Comité central invite le gouvernement à reprendre ardemment son programme initial de redressement démocratique en France et de paix en Afrique du Nord. Il le met en garde contre le péril qu'offrirait, pour les causes qu'il s'est engagé à défendre, toute faiblesse devant la violence, toute concession à l'immobilisme. »

SECURITE SOCIALE

APPLICATION DU DECRET DU 20 MAI 1955 AUX GRANDS INVALIDES DE GUERRE AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS

Le « J. O. » du 25 janvier 1956 a publié, en page 1007, le décret n° 58-128 du 24 janvier 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret du 20 mai 1955 aux bénéficiaires de la loi du 29 juillet 1950 modifiée.

Voici le texte intégral de ce décret :

Art. 1^{er}. — Les bénéficiaires des dispositions de la loi du 29 juillet 1950 auront droit aux prestations de l'assurance maladie dans les conditions prévues par le décret du 20 mai 1955 et à compter de la date d'application de ce dernier décret.

Art. 2^{er}. — Les mots « longue maladie » qui figurent dans les articles 5 et 7 du décret du 28 février 1951 modifié sont supprimés.

Art. 3. — L'article 6 du décret du 28 février 1951 susvisé est à nouveau modifié comme suit :

§ 1^{er}. — Les personnes visées à l'article 1^{er} du présent décret, titulaires d'une pension de retraite comportant leur assujettissement aux assurances sociales, sont, en outre, affiliées aux assurances sociales conformément à la loi du 29 juillet 1950, avec toutes les obligations qui résultent de leur double qualité.

§ 2^{er}. — Les prestations de l'assurance maladie leur sont servies au titre du régime dont ils relè-

vent en qualité de pensionnés ou retraités : les prestations de l'assurance maternité leur sont allouées au titre de la loi du 29 juillet 1950, ainsi que les prestations de l'assurance maladie lorsque celles-ci ne pourraient leur être attribuées en leur qualité de pensionnés ou retraités.

Art. 4. — Les 3^{es}, 4^{es} et 5^{es} alinéas de l'article 84, § 1^{er}, du décret n° 46-1368 du 8 juin 1946 modifié sont à nouveau modifiés comme suit :

« La section « fonctionnaires » du fonds national assure la compensation nationale des charges maladie et maternité résultant de l'application du décret du 31 décembre 1946 et du décret du 28 juin 1947.

« La section « étudiants » du fonds national assure la compensation nationale des charges de maladie et de maternité résultant de l'application de la loi du 23 septembre 1948.

« La section « grands invalides de guerre, veuves de guerre, veuves de grands invalides de guerre et orphelins de guerre » assure la compensation nationale des charges « maladie et maternité » résultant de l'application de la loi du 19 juillet 1950. Elle reçoit, d'une part, les cotisations, et, d'autre part, la contribution de l'Etat prévues à l'article 5 de la loi du 29 juillet 1950. »

Pour que les décorations

AUX MUTILES A PLUS DE 65 %

SOIENT COMPRISES HORS CONTINGENT

Les mutilés et blessés de guerre, titulaires d'une pension d'invalidité de plus de 65 % peuvent prétendre à la Médaille militaire ou à une promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Mais cette récompense doit être précédée par le ministre de la Défense nationale sur les contingents qui lui sont accordés légalement pour récompenser les services des personnels de réserve. Pratiquement donc, les blessés et victimes de guerre proposés à ce titre, se voient assez souvent limités car il ne peut être question de distraire du contingent des réserves une proportion trop élevée de ces distinctions.

Or, le principe même d'une invalidité à 65 % au minimum consacre l'existence d'une blessure et ceci intéresse également les déportés, auxquels cette qualité accorde l'assimilation de la blessure.

Dans ces conditions, lors de son passage au ministère des Anciens Combattants, M. Vincent Badie a demandé au gouvernement de bien vouloir consentir à ce que des décorations accordées aux mutilés et invalides à plus

de 65 % soient comprises « hors contingent ».

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant du projet de loi qui devait être déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale, à l'initiative du ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Un secours pour les victimes de la guerre

Tous les titulaires des cartes Anciens Combattants, Déportés, Internés Résistants, Combattant Volontaire de la Résistance, tous les pensionnés au titre du Code des pensions, les veuves de guerre, les victimes civiles de la guerre et leurs ayants cause, les anciens prisonniers de guerre, peuvent prétendre à percevoir éventuellement un secours de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Comme tous les ans,
notre Union met en vente
des

CARTES DE SOUTIEN

au profit de ses œuvres
sociales.

Cette carte donne droit
de participer à la

TOMBOLA GRATUITE

comportant 50 lots de
valeur, dont :

- UN POSTE DE TELEVISION
- UN VOYAGE EN ISRAEL
- 10 JOURS EN AUTRICHE
- UN ASPIRATEUR
- UN TOURNE-DISQUES
- UN MIXEUR
- Etc...

★
25 % de la recette sont
destinés à la Forêt du
Souvenir en Israël.

LA CARTE D'INVALIDITE

Le nombre des cartes d'invalidité en circulation est de 472.000. Leur répartition dans les différentes séries s'établit de la façon suivante :

Carte à simple barre bleue (invalides de 25 à 45 %, donnant droit à réduction de 50 % sur les chemins de fer) : 173.867.

Carte à simple barre rouge (invalides de plus de 50 %, réduction de 75 %) : 201.000.

Carte à double barre bleue (invalides bénéficiant de l'article 18, réduction 75 % pour l'invalidité et gratuité de transport pour le guide) : 11.043.

Carte à double barre rouge (invalides de 85 % et plus, — amputés notamment, — réduction 75 % pour le mutilé, 75 % pour son guide) : 86.190.

N.D.L.R. — Ces renseignements sont extraits du rapport annuel de M. le Directeur de l'Office national.

Rappelons que le mutilé porteur de la carte d'invalidité bénéficie de la priorité aux guichets des gares et qu'en cas de location de places, il est exempt pour lui-même, des droits de location.

LES PRETS D'HONNEUR

Par circulaire n° B-1928, datée du 28 décembre 1955, M. le Directeur de l'Office National a fait connaître les nouvelles modalités d'attribution des prêts d'honneur.

1) A partir du 1^{er} janvier 1956, il ne sera plus consenti d'avances pour construction d'immeubles, achats de terrains, acquisition de mobilier, vêtements, voitures (sauf si le véhicule sert à la profession).

2) Plafonds des prêts selon leur destination (à partir du 1^{er} janvier 1956) :

— Pour installation professionnelle des rééduqués : 100.000 francs.

— Pour achat d'appartement en co-propriété ou de maison (sur justification de l'impossibilité d'obtenir un autre prêt) : 100.000 francs.

— Pour équipement professionnel (achat d'instruments aratoires, de bétail, etc...) : 75.000 francs.

— Pour amélioration de l'habitat, réparations locatives : 50.000 francs.

— Pour raisons de santé ou gêne momentanée : 20.000 francs.

En ce qui concerne les raisons de santé, il faut entendre les frais de traitement non couverts en totalité par la Sécurité Sociale.

Les commissions des Officiers départementaux apprécient les motifs divers invoqués par les demandeurs. Elles peuvent fixer les prêts à un montant inférieur aux plafonds maximum autorisés et indiqués ci-dessus.

LE 10 FEVRIER S'EST TENU, SALLE WAGRAM

LE MEETING

des Anciens Combattants pour la défense de leurs droits

Le 10 février dernier de nombreux anciens combattants de la région parisienne ont répondu, malgré le grand froid de ce jour, à l'appel de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine et se sont rendus au meeting de la salle Wagram.

Au cours de ce meeting, présidé par notre ami Meurein, vice-président de l'U.D., remplaçant Jean Volvey souffrant, prirent la parole nos camarades : Pfeiffer, qui a lu le message de Volvey ; Angel, secrétaire général des A.C. prisonniers de guerre ; Jean-Maurice Hermann, au nom des déportés et internés résistants ; le général Le Corquillé, président de l'Association de la Seine des Résistants ; Esnault, de l'A.R.A.G., et Mme Sansoy, président de l'Association des Veuves de Guerre.

Tous les orateurs ont évoqué en des termes émouvants la détresse où se trouvent les anciens

combattants et victimes de la guerre, et réclamé entre autres des pouvoirs publics la revalorisation des pensions des mutilés de guerre, des veuves et des orphelins, ainsi que de la retraite des combattants.

La résolution adoptée à l'issue du meeting déclare notamment :

« Les anciens combattants, rappelant le 40^e anniversaire de la bataille de Verdun, expriment avec fermeté la volonté des anciens combattants de voir satisfaire leurs droits tant de fois solennellement proclamés », et s'achève en ces termes :

« Ils réaffirment solennellement l'union des deux générations du feu qu'aucune manœuvre ne parviendra à entamer.

« Ils se séparent, résolus à poursuivre l'action sous toutes les formes que la situation pourra imposer. »

La rubrique du médecin

Soyez indulgents envers les téléphonistes

Le professeur Lépine, dans son discours à l'Académie de Médecine à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance du grand savant Benjamin Franklin (ambassadeur des Etats-Unis en France pendant la guerre d'indépendance), a dit entre autres : « La marche montante des maladies mentales, depuis l'instabilité chronique ou la psychasthénie jusqu'aux états délirants et à la démence maniaque, nous apparaît comme le tribut payé par l'humanité à la civilisation urbaine moderne en échange d'avantages matériels dont les bienfaits restent le plus souvent illusoirs. »

Comme pour le prouver, le journal « La Presse Médicale » présente un article intitulé « La névrose des téléphonistes ». Il s'agit d'une enquête faite par des médecins et des savants sur l'influence que le travail des standardistes exerce sur leur état de santé. Les résultats sont désastreux. Non sans émotion les médecins énumèrent les

multiples troubles dont souffrent les téléphonistes. Troubles du sommeil, crises de nerfs, excitation pendant le travail, anéantissement après le travail. La vie de famille est impossible pour elles (eux), et tout et tous les irritent. Une véritable névrose s'installe.

La cause de cet état déplorable, les enquêteurs la trouvent non seulement dans le travail intensif, automatique (certaines atteignent des rendements allant jusqu'à 140-150 % par rapport à la moyenne), mais également dans la surveillance très sévère par : 1) des tables d'écoute ; 2) des surveillantes qui ont l'ordre de pousser les téléphonistes. « Il faut demander l'autorisation de s'absenter quand elles en ont besoin, un aller et retour est fixé à une durée de cinq minutes dont le moindre dépassement entraîne des interrogatoires serrés sur l'emploi de la 6^e minute. » « Une ambiance étouffante » d'être dirigées « comme de petites filles, d'être incompréhensibles et inutilement brimées. »

Les mêmes troubles ont été observés chez les mécanographes.

Ces faits plutôt méfaisants sont sans remède, car les calmants que les médecins prescrivent les laissent le lendemain dans un état d'obnubilation et d'épuisement.

Soyez donc indulgents envers les téléphonistes. Ayez la patience, même si vous êtes pressés, et si elles ne répondent pas immédiatement, ne pensez pas que « ces dames prennent leur temps pour se mettre du rouge sur les lèvres ». Pour ne pas l'oublier, coupez cet article et posez-le sous votre appareil téléphonique.

« Vous n'êtes pas assez modeste », dites-vous. Et vous dites : « Et nous qui travaillons à la chaîne et nous qui travaillons aux pièces, enchaînés à la montre, poussés par personne mais que la vie même pousse. »

Soyez donc indulgents envers vos proches et pratiquez une méthode qui a toujours réussi. Si quelqu'un s'écrite

parce qu'il est exaspéré par la vie qu'il mène, ne répondez pas, et quand il a fini de crier, dites-lui : « Et après. » Et vous verrez brusquement sur cette figure crispée, tendue comme un arc, jaillir un sourire large, et il éclatera d'un rire fou qui vous entraînera vous-même.

« Croyez-vous vraiment, Monsieur le Docteur, par ces bons conseils, pouvoir remédier à tous les maux, conséquences de notre « vie moderne ? »

Je sais que tout cela est très complexe et lié à toute une série d'autres problèmes plus complexes encore, mais ceci m'entraînerait trop loin et n'est pas de mon ressort.

Docteur BORUCHIN.
Lauréat de l'Académie de Médecine, P.-S. — Faute de place, je ne publie pas ici un poème inspiré par cette étude. Il sera inclus dans un recueil de mes poèmes et nouvelles qui paraîtra probablement à la fin de l'année.

Station debout pénible

Les invalides de guerre dont la carte d'invalidité porte au verso la mention « STATION DEBOUT PENIBLE » apposée par les Offices départementaux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre authentifiée par le cachet dudit Office et la signature du préfet ou de son délégué, bénéficient d'un droit de priorité pour l'accès aux bureaux et guichets des administrations, services et transports publics, ainsi qu'aux magasins de commerce (Loi du 10-12-1940.)

Ils peuvent également prétendre à la priorité d'accès aux guichets des salles de spectacles, soit pour la location, soit pour le bureau ordinaire. (Circulaire du 30 juillet 1942 de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.)

אכטונג גראסיסטן און מארשאנעס !

סאיו געפנט געווארן

Fabrique de Vêtements pour Dames

Ets LORATEX 79, Rue de Turenne, 79
PARIS (3^e) Tél. : ARC. 66-49

צו די ביל'קסטע פארביקס-פרייזן

לעצטע נייטייטן — שענסטע מאדעלן — פיינסטע שטאפן

POPELINES, depuis 4.300 francs. — TAILLEURS graine de poule pure laine, depuis 6.000 francs. — GABARDINES pure laine, depuis 6.500 francs. — ENSEMBLES, depuis 5.500 francs. — VESTES, depuis 3.500 francs.

צוליב דער דערפענונג פפעציעלע רעדוקציע !

Toutes les bonnes spécialités de chez nous

vous les trouverez

CHEZ GERMAIN

67, Rue Marcadet — PARIS (18^e)

Métro : Marcadet-Poissonniers

Tél. : MON. 02-23

LIVRAISON A DOMICILE

PIKEL FLEICH - PASTROMAC - SAUCISSON de 1^{re} qualité

Pour les Fêtes de Pâques, escompte de 5 % à tous les Membres de l'Union

Participez à la tombola gratuite
de notre union en achetant la
CARTE DE SOUTIEN
au profit de nos œuvres sociales

FABRIQUE DE CONFECTION

Spécialité d'articles pour Marchands Forains

SHORTS - PANTALONS - ARTICLES D'ENFANTS

BERMAX

41, Rue Turbigo, PARIS (3^e) - Tél. : ARC. 79-17

Métro : Arts-et-Métiers et Réaumur-Sébastopol

אינטערעסאנטע פרייזן פאר מארשאנעס

FABRIQUE DE VETEMENTS

HOMME SPORTS ENFANT

Spécialité : Impers - Duffle-Coat - Vestes - Blousons - Shorts Anoraks en toile, cuir et gabardine - Vestes suédine pour enfants

Maurice POTACHE

76, Rue René-Boulanger - PARIS-10^e

Tél. : NORD 34-96

G.C.P. Paris 8212-15

Métro : Strasbourg-St-Denis

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFren 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER

MARBRERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transport funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

Le Directeur : I. CLEITMAN. Imprimerie S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris-10^e

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC. 43-94

FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR

GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin

PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

FABRIQUE
DE MEUBLES MODERNES
Chambres à coucher
— Studios —
Salles à manger

A. GOLD

71, Faubourg Saint-Antoine

PARIS (11^e)

Tél. : DID. 63-07

Réduction aux Membres de l'Union

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey

PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals

Galas

Banquets

לוי ריבט, אויפגאבעס פון
אויפגאבעס פון פארשטיין
און אויפגאבעס
קייט פון ערד און קאמאנד

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth

PARIS (3^e) Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES

GABARDINES

BROCO FRERES & GARBAZ

Siège Social :

31, Bd Bonne-Nouvelle - PARIS

Atelier, Bureau de Vente :

7, Rue de Lancry - PARIS-10^e

Téléphone : NORD 55-61

MANUFACTURE de VETEMENTS

SPORT

Imperméables - Chasse - Camping - Pêche
Sports d'hiver - Colonies

EFEE CONFECTION

94, Bd Sébastopol - PARIS-3^e - Tél. ARC. 28-36

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg-Saint-Denis

Arts-et-Métiers

C.C.P. Paris : 6701-63

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR
Spécialité de gants cyclistes et motos

Établissements ACHEN

7, Cité Hittorf - PARIS-10^e

Tél. : NORD 20-63

C.C.P. 6272-67

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES

VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIEE

DE TOUS LES TRICOTEURS

LIQUIDATION
DE STOCKS

VETEMENTS DE CUIR
CANADIENNES
BLOUSONS - ANORAKS

Mon FUSA-SPORT

24, rue d'Hauteville, 24

PARIS (X^e)

Téléph. : PROvence 56-93

Métro : Bonne-Nouvelle

Autobus : 20

Réduction aux membres de l'Union

Vestes - Tailleurs

Mantoux

et Ensembles

SOG

10, Rue Oberkampf

PARIS-XI^e

Tél. : MEN. 81-40

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques
TOUS LES APPAREILS MENAGERS



FRIGIDAIRES

d'importation américaine

PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Poste 5 lampes Seel,

4 gammes 12.500

Radio Phono 6 lampes,

3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO SI-MARTIN

20, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e

Tél. : ARC. 23-21

REDUCTION sur présentation de cette annonce

אונזער וויילן

ארגאן פון בארנאנד פאר דעם יידישע פראנט-קעמפער

אויף דער וואך - אין געאייניקטע רייען

שטענדיק געמיינט צו אונזער רעאלער שליחות, אין פולן באוואוסטזיין פון דער פערמאנענטער שוין און אונזערע דראגלעך, צו וועלכער מיר זיי-נען, — דורך אונזער עצם זיין, — בארופן לגבי דעם יידישן ישוב אין פראנקרייך, זיינען מיר, די ארגאניזירטע יידישע פרייוויליקע פראנט-קעמפער און ווידערשטאנדלעך אלע מאָל געשטאנען אויף דער וואך און כסדר געלעבט הערן אונזער שטימע, ביי יעדן אויסהרוק פון ניי-דערשיינענדיקע סימנים פון אנטיסעמיטיזם אדער פון קסענאפאכישע מעג-דענצן.

נישט איינמאל האָבן מיר דורך אונזערע פרא-טעסטן און אינטערוויען געשטערמט צו ווייזן אויף פראנצויזישע עקסטרעם אין פארו און אויף דער פראנצויזישער פילמען מיט אַן אנטיסעמיטישן אינהאלט אדער בייגעשטאמקט, ווי אפּט האָבן מיר, דורך אונזער געאייניקטער ענטערגישער אקציע נישט דערלאזט עפענטלעך צו קומען צום ווארט אין אַ רייע שטעט, פאָרדינסטפולע אנטיסעמי-טישע רעדנער, ווי דעם טרויעריק-בארימטן בא-געדיקטן ווישי-קאמיסאַר פאר יידישע ענינים קסאָוויי וואַלד... מיר האָבן לאַנג און האַרמטע-קיק באַקעמפט פאר די געריכט-אינסטאַנצן דעם מונקעלן מלי-יושר פון פינצטערן ווישי-רעזשים, מאָרס באַרדעש, ביו צו זיין פאָראַורטיילונג.

און יעדער פון אַס די אַקטן האָט צוגעגעבן די יידן פון פראנקרייך נייעם מוט און קוראזש פאַרמאָנענע דעם ווידעראויפבוי און המשך פון ווידעריקער עקזיסטענץ, נייע זיכערהייט און גלויבן אין זייער נאָטירלעכע שוין-וואַנט — די דעמא-קראַפטישע און רעפּובליקאַנישע כחות פון לאַנד, נייעם פרעסטיזש און באַנייטן גלויבן אין אייגע-נעם כח — דער נאָטירלעכער שוין-מחנה פון ישוב, די אַרגאניזירטע יידישע פראַנט-קעמפער און ווידערשטאנדלעך.

און אַס זיינען מיר עדות פון אַ נייער דערשיי-נונג, וועלכע האָט זיך נאָך מיט אַ יאָר צוויי צוריק קיינעם נישט געחלומט און איבער וועל-כער ווייניק ווער עס גייט שוין היינט אַריבער מיט אַן איראַנישן שטייכל...

אָוודאי, איז נאָר אַ גרויסער טייל פון די 2 אַ האַלב מיליאָן ווילער, וועלכע האָבן אַפּגע-געבן זייערע שטימען פאר די כל-מיני „קאַרפּא-ראַטיווע פאַרטיידיקונג-ליסטע, אַריינגעפירט געוואָרן אין אַ מעות, פאַרפירט דורך דער אומ-פאַרשטעמטער פּוּזשאַדיסטישער דעמאָגאָגיע, און בייטט זיך היינט די פינגער.

דער פאליטישער ציל איז אָבער אין אַ באַשטימט-טער מאַס דערגרייכט געוואָרן. אַ קאָמפּאַקט גרופּע פאַשיסטישע אנטיסעמיטן און קסענאפּאָכן האָט זיך אַריינגעקריגט אין פאַרלאַמענט — און ס'איז נאָך דערהערקער געוואָרן איר געפילדער-אַקציע אין לאַנד. ווי אַ קלאַסישער „פּיקסאַציאָנס-געשווייר“ האָט די פּוּזשאַדישע קליקע גורם גע-ווען צו דער קאָנסאָלידאַציע אין פאַרלאַמענט און אין לאַנד פון אַלע ווישי-ווישישן, פון די כל-מיני האַלבע און גאַנצע, אַפּענע און פאַרביהאַלעטע רעאַקציאָנאַרן, קסענאפּאָכן און אנטיסעמיטן וואָס די פינצטערע נאַצי-הערשאַפט און אירע ווישי-משרתים האָבן אונז איבערגעלאָזט בירושה און וועלכע האָבן מיטאַמאַל אויפּגעהויבן די קעפּ און גענומען רעדן בקול רם... דאַרף מען זיך דען ווונדערן, וואָס דער „פירער“

פּוּזשאַד האָט אַזוי ליב צו רעדן פון „שמריק“ און פון „הענגען“? אַז דער חשובסטער טייל פון זיין „בריון-טרעסט“ באַשטייט פון נישט-דערהאַנגענע היימישע נאַציס, בעת זיין לייב-אַרגאָן „פראַמער-ניטע פראַנסעז“ און זיין בריוו-פאַרצווייגטער „אַקטיוו“ איז אַנגעפיקעוועט מיט אַזע רייכן בו-קעט אויסוואַרפן פון די כל-מיני נאַצישע „זשעריבן“, דאַרפאַס חברה/לייט, ביקאַרס „ווילע יונגען“ און דאַרנאַס כוליאַנישע „מיליץ“, וועלכע די ווייכ-האַרציקייט פון דער רעפּובליק האָט צוערשט גע-ראַטעוועט פון שמריק, דורך לאַנגיאַריקע קא-טאַרגע און אַ צווייט מאַל — דורך פריצייטיקע אַמנעסטיע...

אויס ווייזן. די געפאַר איז אַ רעאַלע און פאַר-לאַנגט מעשים. דאָס האָבן גלייך פאַרשטאַנען די אַרגאַניזאַציעס, וועלכע זיינען אַזוי צו זאָגן „ספּע ציאלזיירט“ אויף צו באַקעמפן אנטיסעמיטיזם: די „ליקאַ“, דער „מאַרפּ“, זיי האָבן אויך פאַר-שטאַנען, אַז עס איז נישט קיין צייט פאַר ריי-בונגען, אַדער פאַר „קאַנקורענץ“ מ'שטייגט-זאָגט און תּיכּף פאַראייניקט זייערע כחות פאַר אַ שותפותדיקער אַקציע.

דאָס האָבן, ליידער, נישט גענוג שגעל אַדער נאָר אינגאַנצן נישט פאַרשטאַנען געוויסע גרויסע יידישע אַרגאַניזאַציעס. דער פראַנצויזישער צונויפ-שליסן און פאַראייניקן אַלע עלעמענטן פון פראַנ-צויזישן ייִדנטום אין איין קאָנסאָלידירטן פאַר-טיידיקונגס-פראַנט גייט אַן צו לאַנגזאַם.

ווי שטענדיק, זענען מיר, יידישע פראַנט-קעמ-פער געוועזן די ערשטע אויף דער ברעשע. דורך דער צאָלרייך - באַזוכטער פאַרזאַמלונג אין „מאַדערן“ האָבן די „אַלמאַ“ פון 1918-1914 און די יונגערע פון 1945-1939 אַזעקעלייגט אַן אַ זייט אַלע רייכונגען און חלוקי-דעות און מאַני-פּעסמירט אין געשלאַמענעם פראַנט די איינוויקיט פון יידישע פראַנט-קעמפער אין אַנבליק פון אַ רעאַל-נייטווענדיקער אַפּווער-אַקציע.

דער ישוב וועט דערפון מוזן ציען די געהעריקע קאַנסעקווענצן. אויף אונז, אָבער, ליגט דער חוב אים צו ווייזן דעם וועג און — ווי שטענדיק צו שטעלן זיך אין שפיץ פון דעם געאייניקטן פאַר-טיידיקונגס-אַרגאַניזם, וועלכער מוז און וועט גע-שאַפן ווערן.

אויף אונז, גענוי. יידישע פראַנט-קעמפער ליגט די אחריות פאַר דער גאַנצער זאַך. מוזן מיר קודם-כל אַליין, דורך אונזער אַקציע שאַפן און קאַנסאַ-לידירן דעם אַוואַנגאַרד-כח, וועלכער זאָל דינען, אַלס מוסטער און וועלכער זאָל אויפצווינגען דער יידישער אַרגאַניזירטער עפנטלעכקייט צו שטעלן זיך געאייניקט אין קאַמפּ מיט דער נייער געפאַר. מוזן מאַקען די באַמיאונגען פון דער פּעדעראַציע פון די יידישע פראַנט-קעמפער צונויפצוברענגען אַלע יידישע קאָמבאַטאַנטן-כחות אין לאַנד צו אַ קאַנפּערענץ, וועלכע זאָל אַנצייכענען דעם וועג פאַר דער געאייניקטער אַקציע געקרוינט ווערן מיטן בעסטן דערפאַלג און דינען אַלס וועגווייזער פאַר אַלע געוועלטע טיילן פון ישוב.

אויף דעם וועג אַנגאַוועזן מיר זיך איצט, אין דער פולער זיכערהייט און איבערצייגונג פון אַ געהעריקן אַפּקלאַנג אין לאַנד און קודם-כל אין אונזערע אייגענע קאָמבאַטאַנטן-רייען.

יוסף פרידמאן.

כדי צו פאַרשטעלן דעם וועג
דעם פּוּזשאַדיזם
כדי צו באַקעמפן
דעם אַנטיסעמיטיזם
לאַנד-צוזאַמענפאַר

פון די געוועזענע פראַנט-קעמפער
פון ביידע וועלט-מלחמות

ארגאניזירט דורך דער

פערעראציע פון די יידישע
קאמבאַטאַנטן - אַרגאַניזאַציעס

זונטיק, דעם 22טן אפריל

פון 9.30 פרי ביז 6 אונט

אין „סטוקל מיליטע“

פלאַס סענט אַניסטען, פאַריז

טויזנטער פראנט-קעמפער

ווארטן נאך אויף זייער

קאמבאַטאַנטן = קארטע

קריגס-געפאַנגענע, וואָס האָט גע-ליטן פון שונא, אַדער וואָס איז אַב-טלאָפּ פון דער געפאַנגענשאַפט, און וואָס האָט יעדנפאַלס פאַרגעזעצט דעם קאַמפּ קעגן די דייטשן אונטער

דעם שטעכל-דראַט. עס איז באַמט נישט דערלאָזבאַר, אַז מען זאָל גענוצט ווערן די וואָס וואַרטן: „די דאָסע איז אין דער קאַמיסע פון אַרטיקל פיר, מיר האָבן נישט גענוג קיין פערסאָנאַל, ברענגט נייע באַשטעטיקונגען“ א.א.וו.

די געוועזענע קאמבאַטאַנטן, און גאָר באַזונדערס די וואָס זענען גע-ווען אין דער געפאַנגענשאַפט, הויבן אַן צו גלויבן, אַז מען לאַכט זיך פשוט אויס פון זיי.

זיי האַלטן, אַז זיי האָבן פאַרדינט דעם טיטל פון געוועזענעם קאַמבאַ-טאַנט און פאַרלאַנגען אים אין דער ערשטער ריי, ווייל עס האַנדלט זיך אין אַ מאַראַלישער געזעכטקייט און צווייטנס ווייל אַ סך פון זיי נויטיקן זיך אין דער קאַרטע כדי צו געניסן פון געוויסע אַוואַנטאַזשן.

אַלע קאמבאַטאַנטן-אַרגאַניזאַציעס מאַכן דעריבער באַמיאונגען און די נויטיקע אינטערוויען בכדי עס זאָל פאַרשנעלערט און פאַראיינפאַכט ווערן די פראַצעדור און, אַז עס זאָל פאַרלייכטערט ווערן געוויסע פאַר-מאָליטעטן.

דער פאַרבאַנד פון די יידישע פראַנט-קעמפער, דערמאנט ביי דער דאָזיקער געלעגנהייט, זיינע מיטגלי-דער, וועלכע האָבן שוועריקייטן ביים באַקומען זייער קאמבאַטאַנטן-קאַר-טע, אַדער וועלכע האָבן נאָך בכלל אַז ער שטייט צו זייער דיספּאָזיציע, נישט צונויפגעשטעלט זייער דאָסיע, כדי זיי צו העלפן.

ביז איצט זענען אַרויסגעגעבן גע-וואָרן אין סענער דעפאַרטאַמענט 100 טויזנט קאַמבאַטאַנטן-קאַרטן, פון דער לעצטער מלחמה, אויף 180 טויזנט ביטעס.

עס זענען, ווי מען זעט, נאָך פאַר-ראַן אַ גרויסע צאָל געוועזענע פראַנט-קעמפער, וואָס וואַרטן אויף זייער קאַרטע.

עס זענען פאַראַן אַ סך סיבות צו דער דאָזיקער סיטואַציע. איינע פון זיי איז אַן שום צווייפל די כראַנישע לאַנגזאַמקייט פון דער אַדמיניסטראַ-ציע, אָבער דאָס איז נישט די הויפּט סיבה. דער אמת איז, אַז די געזעצ-געבונג, וואָס איז איצט אין קראַפט און לויט וועלכער די קאַמיסעס באַ-שטימען די קאמבאַטאַנטן-קאַרטע, ענטשפּרעכט נישט דער רעאַליטעט פון דעם לעצטן וועלט-קריג.

און ווירקלעך, פאַרוואָס זאָל מען אויף אַ ווילקירלעכן אופן באַטראַכטן אייניקע איינהייטן פאַר „קאַמבאַ-טאַנטן איינהייט“ און אַנדערע נישט, דאָן ווען בעת די קאַמפּן פון 1940, און אינעם ווידערשטאַנד בעתן צו-ריקצוג, האָבן זיך אויסגעמישט סאָל-דאָטן פון פאַרשידענע איינהייטן און צוזאַמען געקעמפט און ריזיקירט זייער לעבן.

דער דעקרט, איבער די „אינוועס-טירעט זאָנעס“, וועלכע האָט דער-מעגלעכט צו פאַריכטן געוויסע שריי-ענדיקע אומגעזעכטקייטן איז אָבער ווייט נישט קיין גענוגדיקער.

עס איז באַמט נישט פאַרשטענ-דלעך, אַז מען פאַרלאַנגט נאָך אַלץ נייע צייגענישן ביי אַ געוועזענעם

העלפט דעם באַרנאנד רעאַליזירן זיינע אויפגאַבן

אויך באַזונדערע פינאַנציעלע אַנ-שטראַנגונגען.

עס איז דעריבער וויכטיק, אַז דאָס יאָר זאָל די קאמפאַניע פאַר דער טאַמבאַלאַ זיין נאָך אַ דערפאַלגריי-כערע.

מיר זענען זיכער צו געפינען די נויטיקע פאַרשטענדענישן ביי אונ-זערע חברים, וואָס וועלן אונז העלפן צו פאַרשפרייטן אַ וואָס גרעסערע צאָל פון קאַרטעס. אויב מיר וועלן באַלד ביים אַנ-הויב זיך אַקטיוו נעמען צו דער אַק-ציע, וועלן מיר אַלע דערמעגלעכן דעם פאַרבאַנד צו פאַרווירקלעכן די געשטעלטע אויפגאַבן.

5. מאַלאַמאַן

וואַלטונג באַשלאָסן, אַז 25 פראַצענט פון איינקומפט פון דער טאַמבאַלאַ, וועט גיין פאַרן דאָזיקן צוועק.

ווי אונזערע מיטגלידער ווייסן האָבן מיר זיך אויך אַנגאַוועזן אין דער קאמפאַניע קעגן דער פּוּזשאַד-באַוועגונג. די פערעראציע פון די יידישע קאמבאַטאַנטן - אַרגאַניזאַ-ציעס, איז וועמענס אַרבעטן מיר נע-מען אַן אַקטיוו אַנטהיל, האָט זיך געשטעלט פאַר אַן אויפגאַבע, צו-נויפצורופן אין פאַריז די געוועזענע יידישע קאמבאַטאַנטן פון די פראַ-וויגן-שטעט, אונזער פאַרבאַנד נעמט אויך אַנטהיל אין אַנדערע קאַמפּ-ניעס קעגן אַנטיסעמיטיזם, די טעטי-קייט אויפן דאָזיקן געביט פאַרלאַנגט

דערשיינונג צוליב דער אַלגעמיינער שווערע לאַגע.

כדי ווירדן צו פאַרצייכענען די 10-טע יאָרצייט פון טראַגיש-אומגע-קומענען ערשטן פרעזידענט פון אונזער פאַרבאַנד חבר יוסף וואַלדען און די 2טע יאָרצייט פון אונזער פרייזייטיק-פאַרשטאַר-בענעם לאַנגיאַריקן סעקרעטאַר חבר געוואָרן צו פלאַנצן אין ישראל אַ פישל וואַלדמאַן, איז באַ-שלאָסן געוואָרן צו פלאַנצן אין ישראל אַ וואַלד, אויף צו פאַראייניקן דעם אַנדענק פון די חברים, פאַר-שטאַרבענע זינט דער גרינדונג פון אונזער פאַרבאַנד.

כדי דעמאָניקן פלאַן צו רעאַלי-זירן ווי אַמטשנעלסטן, האָט די פאַר-

מיט דער קאמפאַניע פון דער טאַמ-באַלאַ, וואָס מיר הויבן איצט אָן, האָט זיך אונזער פאַרבאַנד געשטעלט פאַר אַ ציל צו דערגרייכן אייניקע וויכ-טיקע רעאַליזירונגען, אין דער קורצטער צייט.

אין דער ערשטער ריי, האַנדלט זיך עס, ווי אין די פריערדיקע יאָרן, צו פאַרויכערן כאַטש אַ געוויסן מיני-מוט-פאַנד פאַר דער סאָציאַלער אַר-בעט פון אונזער פאַרבאַנד. אין דער ברייט-פאַרצווייגטער סטעיטיק, וואָס אונזער אַרגאַניזאַציע פירט, פאַר-נעמט אַ גאַנץ וויכטיק אַרט די סאָלי-דאַריטע-אַרבעט. מיר מוזן קענען ענטפערן אויף אַלע ווענדונגען, וואָס ווערן ליידער, לעצטנס, אַן אַסטע

רעגולירט
אייער מיטגליד - אַפּצאָל
נעמט אַרויס אייער
מיטגליד - קאַרטע
פאַרן יאָר 1956

Nº 2 (58) Avril 1956

די פאדערונג פון די געו. קאמבאטאנטן

פארמולירט אויפן מיטינג פון „אופאק“ דעם 10-טן פעברואר אין זאל וואגראם

דעם 10-טן פעברואר איז פארגעקומען, אין זאל וואגראם, א מיטינג גערופן דורכן „אופאק“ פון סענער דעפארטאמענט, פארן פארטיידיקן פון די רעכט פון די געוועזענע פראנט-קעמפער און מלחמה-געלייטענע.

אויפן דאזיקן מיטינג זענען, דורך די פארשטייער פון פארשידענע ארגאניזאציעס, אוועקגעשטעלט געווארן וויכטיקע פראבלע-מען, וועלכע אינטערעסירן אלע געוועזענע קאמבאטאנטן. מיר ברענגען ווייטער אייניקע אויסצוגן פון די אינטערעסענטע, וואס זענען געמאכט געווארן אויפן מיטינג, האלטנדיק פאר וויכטיק מיט זיי צו באקענען אונזערע לייזערע.

די פרווילעגירטע

אויף אן אומדערהערטן אופן האבן מיניסטארן און פארלאמענטאריע פון פריערדיקן פארלאמענט, געמאכט אינסטרוקציעס לויט וועלכע די פאנסיאנירטע ווערן מכלומרשט „גוט סערווירט“ און אז זיי שטעלן מיט זיך פאר אפילו א פרווילעגירטע קאטעגאריע פון דער נאציע. עס איז גענוג צו ציטירן אייניקע ציפערן כדי צו אילוסטרירן די לעכערעכקייטן פון אזעלכע באהויפ-טונגען.

אן הונדערט פראצענטיקער איז וואלד, וועלכער געניסט פון סטא-טוט פון „גרויסע אינוואלידן“ בא-קומט זינט דעם 1-טן יאנואר 1956, 304 טויזנט פראנק א יאר, ד.ה. 25 טויזנט פר. א חודש. מען דארף אבער פרעציזירן, אז די וואס געניסט נישט פון „סטאטוט“ באקומען בלויז 190 טויזנט פר.

דידאזיקע ציפערן רעדן שוין גע-נוג, איבערהויפט ווען מען נעמט אן באטראכט, אז די אויבדערמאנטע פענסיאנירטע זענען פולשטענדיק אומפעאיק צו דער ארבעט. נאך שרייטנדיקער איז אבער די אומגערעכטיקייט, וואס ווערט אפט באגאנגען מצד דער קאנטולאטא-ווער מעדיצינישער קאמיטעי, וועל-כע, משפטדיק בלויז אויפן סמך פון אדמיניסטראטיווע דאקומענטן, נעמט פשוט צו די פענסיע און לאזט אזוי ארום דעם פענסיאנירטן אן שום עק-זיסטענץ-מעגלעכקייטן.

בלויז איין ביישפיל, צווישן א סך אנדערע: דער געו. קריגסגעפאנגע-נער, אזש, וועלכער איז געווען פענ-סיאנירט אויף 100 פראצענט צוליב לונגען-טובערקולאז, פארלירט אין 1955 זיין פענסיע לויט א באשלוס פון דער אויבדערמאנטער קאמיטעי. ער געפינט זיך איצט אין דער סט-נאטאריע פון שאמפראזע בעת זיין פרוי מיט זייער 3 קינדער לעבן אין די ערגסטע מאטעריעלע באדינגונג-גען. ער האט נישט קיין אנדער אויס-וועג ווי צו אפערירן צום טריבונאל פון די פענסיעס, דאס קאן אבער דויערן צוויי, דריי יאר און אפשר נאך לענגער, אבער דערווייל...

די לאגע פון די קליין-פענסיאנירטע

איז די לאגע פון די קליין-פענסיא-נירטע (ביז 85 פראצענט) א בע-סערע? אוודאי נישט. אין גרעסטן טייל פאלן זענען זיי דעקלאסירט פון זייער ארבעט. זיי שטיין זיך אן, צוליבן מינדעסטן פיזישן פעלער, אויף אומגעהוירע שוועריקייטן ביים געפינען א בא-רעכענענע.

ווער קען באקומען די אויסצייכענונג „קרוז דע קאמבאטאנט וואלאנטער“

ווי עס איז שוין געווען געמאלדן, קענען די געוועזענע פרווילעקע, באקומען די אויסצייכענונג „קרוז דע קאמבאטאנט וואלאנטער“. די נייע אויסצייכענונג ווערט אלס אזעלכע גיט זי די מעגלעכקייט, פאר א גרויסער צאל קאמבאטאנטן, דעקארירטע, אדער פארזונדענע, צו פרעטענדירן אויפן „מעדאי מיליטע-ר“, און, אין געוויסע פאלן, אויפן „לע-זשיאן ד'האנער“.

עס האבן רעכט אויף דער דאזי-קער אויסצייכענונג אלע פראנצויזן אדער אויסלענדער, וועלכע האבן די קאמבאטאנטן-קארטע, און האבן זיך פרווילעקע אנגאשריט, בעת דער לעצטער מלחמה, סיי אין דער ארמיי סיי אין דער רעזיסטאנס.

טראץ אלע צוזאגן, נישט דעאלירט געווארן.

די קאמבאטאנטן פארלאנגען אויך, אז דער פראפארץ-סיסטעם זאל איינ-געפירט ווערן צווישן אלע פענסיע-נירטע, זיי ווילן, אז דער 10 פרא-צענט-פענסיאנירטער זאל באקומען א צענטל פון הונדערט-פראצענטע פענסיאנירטן, אז דער 50-פראצענט-טיקער זאל באקומען א העלפט א.א.וו. פונקט אזוי ווי עס האט עס פארזיס געווען די שארטע פון 1919.

„אזוי ארום וועלן אפגעשאפט ווערן די דריי קאטעגאריעס פון פענ-סיאנירטע, וועלכע האבן פאר א ציל צו צעטיילן די מלחמה-געלייטענע.“ די דריי קאטעגאריעס זענען: (1) פון 10 ביז 25 פראצענט; (2) פון 25 ביז 80 פראצענט און (3) פון 80 ביז 100 פראצענט.

דידאזיקע ענדערונג, וואס ווערט פארלאנגט, וועט שוין במלא אויך רעוואלאצירן דעם „רעטרעט-דע-קאמבאטאנט“ וועלכע וועט זיין גלייך צו א פענסיע פון 10 פראצענט.

די קאמבאטאנטן פארלאנגען אויך, אז דאס געזעץ, וואס גיט מעגלעכ-קייטן צו געניסן פון „רעטרעט-ערשט אין דער עלטער פון 65 יאר, אנשטאט 50 זאל אנולירט ווערן, און עס זאל צוריקגעשטעלט ווערן די אלטע געזעץ-געבונג.“

וועגן „אפס דעפארטעמאנטאל“

טיש כמעט ווי גארנישט דערליידיקן און בעת דידאזיקע סיסטאציע אין א, ענלעכע אין אלע אנדערע אפטיילונג-גען, רעדט מען וועגן נייע רעדוק-ציעס פון פערסאנאל.

„אט פארוואס די קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס פארלאנגען, אז עס זאל פארגרעסערט ווערן דער פער-סאנאל און אז עס זאלן געגעבן ווערן גרעסערע קרעדעטן בעדי דער „אפס“ זאל קענען פאזיטיוו ענט-פערן אויף די אומגליקע ווענדונג-גען נאך הילף, וואס קומען פון אינ-וואלדן, אלמנות און קריגס-יחומים.“ מיר ווענדן זיך צו אלע דעפוטאטן פארלאנגענדיק שטעל אפצושטימען נייע געזעצן וועלכע זאלן באפריידיקן די מלחמה-געלייטענע.

„אונזער אקציע, פון היינט אונט, דארף זיי פארלייטערן צו נעמען די זאך אין דער האנט.“

מיטוואך, דעם 29-טן פעברואר, איז פארגעקומען די אלגעמיינע יערלע-כע פארזאמלונג פון אונזער קאווא-סעקציע. אלע מיטגלידער פון דער סעקציע האבן געהאלטן פאר זייער חוב בייצוויינען די פארזאמלונג, וועלכע האט באהאנדלט גאר וויכ-טיקע פראגן אין שייכות מיט דער סעקציע פון דער סעקציע.

מיט אויפמערקזאמקייט האבן די אנוועזנדיקע אויסגעהערט דעם טע-טיקייטס-באריכט פון קאמיטעט און פון דער פינאנציעלער לאגע אין דער סעקציע. אין דער דיסקוסיע, אין וועלכער א גרויסע צאל מיטגלידער האבן אנטהאלטענע, איז מיט צו-פרידנקייט אונטערגעצויגן געווארן דער סך-הכל פון דער אפגעטונער ארבעט און ס'איז באשלאסן געווארן איינצוארדענען א צערעמאניע ביים לייגן דעם שטיין אויף דעם אויס-געבוטן קאווא, אין דער אנוועזנ-הייט פון דער אגודת פון אונדזער פארבאנד און פון פארשידענע פער-סאנאל.

די "דייטשע קאמבאטאנטן פון 20-טן יאָר" ווענען פארטרעטן אין לאסאלו „אופאק“

אויף דער איינלאדונג פון דער גרויסער ארגאניזאציע פון די קריגס-געפאנגענע פון 20-טן יאָר האבן מיר דע-לעגירט, שארל סער, וועלכער האט בייגעוויינט זייער יערלעכע אלגע-מיינע פארזאמלונג, וואס איז פאר-געקומען אין דער מערי, דעם 5-טן פעברואר.

מיר ווילן דא אונטערשרייבן פאר אלע געוועזענע יידישע פרווילעקע און פראנטקעמפער אויפן 20-טן, די גרויסע באדייטונג פון אונזער אגוד-העריקייט צום לאסאלו „אופאק“, אין וועמענס שוים עס געפינען זיך די געוועזענע קריגסגעפאנגענע, דער „אראק“, די קריגס-אלמנות, די רע-זיסטאנס און פיל אנדערע ארגאניזא-ציעס פון די מלחמה-געלייטענע, צו-זאמען מיט די דערמאנטע קאמבא-טאנטן-ארגאניזאציעס פארטיידיקן מיר, אויסער אונזערע געמיינזאמע רעכטן און דעם שלום, וואס איז אונז אונז טייער, אויך אונזערע ספער-ציפישע רעכטן, ווי נאטוראליזאציע און אנדערע.

מיר רופן אלע געוועזענע פרוויוו-ליקע און פראנטקעמפער זיך ענגער צו גרופירן ארום זייער פארבאנד, און דערמאנען ביי דער געלעגנהייט, אז אונזער פערמאנענץ פונקציאנירט רעגולער אלע זונטיק, פון 10 ביז 12, אויף 12, בולוואר דע-לא-וילעט, ווו עס ווערן דערליידיקט אלע פראגן, וואס אינטערעסירן די יידישע פראנט-קעמפער.

ש.ס.

קויפט און פארשפרייט

די סאלידאריטעט-קארטן פון אונזער פארבאנד

וועלכע געבן דאס רעכט זיך צו באטייליקן אין דער אומזיכער

גרויסער טאגאלא

מיט 50 ווערטפולע געווינסן צו. אנד.

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| 1. מעלעוויזע-אפאק | 5. מורנע-דיסק (מיקרעסיון) |
| 2. רייזע קיין ישראל | 6. מיקסער |
| 3. 10 מעג אין עסטרייך | 7. עלעקטריש קאפערמיל |
| 4. אפיראטער | 8. עלעקטריש, ראזיר-אפאק |

25 פראצענט פון די איינקומפטן זענען באשטימט פאר פלאנצן אן אלייז אין אנדענק-וואלד אין ישראל, אויפן נאמען פון די מיטגלידער פון פארבאנד, וואס זענען געשטארבן זינט זיין גרינדונג.

די ציונג פון דער טאגאלא, וועט פארקומען בעת אן עפנטלעכער אונטערנעמונג אין חדש יוני.

געלונגענע פארזאמלונג

פון דער קאווא-סעקציע

זענלעכקייטן, ווי פון אלע מיטגלי-דער פון דער סעקציע. דידאזיקע צערעמאניע וועט פארקיר-מען זונטיק, דעם 8-טן אפריל 1956. די פארזאמלונג האט אויך באשטע-טיקט דעם פארשלאג פון קאמיטעט איבערצופירן דעם קערפער פון ווילענבערג אין קאווא פון דער סעקציע.

ווילענבערג, געוועזענער מיטגליד פון אונזער פארבאנד, וועלכער איז געשטארבן אין 1955, עלנד און איינ-זאם, איז געבראכט געווארן צו קבורה אין פאנטען אין א פראוויזארישן קבר. די פארזאמלונג האט באאויס-טראגט דעם קאמיטעט פון דער סעק-ציע אויסצופירן דעם דאזיקן באשלוס וואס גיכער.

צום שלום האבן אלע אנוועזנדי-קע אויסגעדריקט דעם ווונטש, אז די פארזאמלונגען פון דער סעקציע זאלן פארקומען עפטער און נישט אין קא-פע גאר אין לאקאל פון פארבאנד, אויף 18, רי מעסאזשערי, ווו יעדער איינער וועט זיך פילן היימיש און אין א חברשער סביבה.

פארן קאמיטעט פערסאן.

די טראדיציאנעלע

אנדענק-צעדעלאג

לכבוד די געפאלענע יידישע קאמבאטאנטן

וועט פארקומען

זונטיק, דעם 3-טן יוני 10.30 פרי

ביי אונזער מאנומענט אויפן בירג-עולם פון באניע

אין דער אנוועזנהייט פון צאל-רייכע פערזענלעכקייטן און מיט דער באטייליקונג פון א מיליטערישן ארעסטער.

№ 2 (58)

Avril 1956 (2)

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

M. TANGUY-PRIGENT

Ministre des Anciens Combattants

reçoit une délégation
de notre Union

(Voir notre compte rendu page 2)

ENEZ TOUS NOMBREUX, le 3 JUIN, A BAGNEUX pour rendre un solennel hommage aux combattants juifs morts pour la France

Anciens Combattants Juifs !

Le Dimanche 3 Juin, à 10 h. 30, devant le Monument du Cimetière de Bagneux,
aura lieu la

CEREMONIE TRADITIONNELLE DU SOUVENIR

en l'honneur des Combattants juifs morts pour la France

Fidèle à la mémoire de ceux qui ont versé leur sang dans la lutte contre le fascisme, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs a instauré une noble et digne tradition : rendre hommage, chaque année en juin, aux héros juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Les anciens combattants juifs survivants estiment comme leur devoir sacré de ne pas oublier leurs frères de combat, qui ont laissé leur vie sur les champs de bataille.

Ils estiment de leur devoir de se souvenir d'eux et de rappeler et répéter sans cesse les idéaux pour lesquels ils ont combattu.

Anciens Combattants Juifs,

EN VENANT NOMBREUX LE 3 JUIN, A BAGNEUX, HONORER LA MEMOIRE DE NOS ETRES CHERS :

les combattants qui sont tombés sur les champs de bataille de 1940, — dans la Somme et les Ardennes, en Alsace et dans les Vosges, dans la lointaine Narvik —; les héroïques partisans juifs, qui ont versé leur sang dans la Résistance, dans la lutte contre l'occupant nazi; les combattants qui ont péri dans les camps d'extermination hitlériens;

en associant avec pitié à leur mémoire celle des glorieux insurgés du ghetto de Varsovie, dont l'esprit de sacrifice et le courage exemplaires ont soulevé le respect et l'admiration du monde entier, et celle des valeureux combattants de la Brigade Juive;

VOUS EXPRIMEREZ VOTRE ACCORD AVEC LES PRINCIPES DE L'UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS :

- Pour la défense des droits des anciens combattants, invalides, veuves et orphelins de guerre;
- Pour la lutte contre l'antisémitisme, où et sous quelque forme qu'il se manifeste;
- Pour la lutte contre le réarmement de l'Allemagne, pour la détente et la paix dans le monde;
- Pour la solidarité des anciens combattants juifs avec Israël, et leur volonté de l'aider à défendre son indépendance;
- Pour la plus large union entre les anciens combattants juifs, afin de pouvoir plus efficacement défendre leurs intérêts et les intérêts des Juifs de France;
- Pour alerter et mobiliser l'opinion contre le danger poujadiste qui menace notre existence même;

Anciens Combattants Juifs

Venez nombreux à la grande cérémonie du Souvenir, à laquelle participent des personnalités officielles, des représentants de nombreuses associations d'anciens combattants ainsi que des grandes organisations juives.

VENEZ NOMBREUX RENDRE HOMMAGE A LA MEMOIRE DE NOS CAMARADES QUI SONT TOMBES POUR LA FRANCE, POUR LA LIBERTE ET POUR NOTRE HONNEUR!

LE COMITE DIRECTEUR.

Le Comité de patronage

sous la présidence de **M. TANGUY-PRIGENT**
Ministre des Anciens Combattants

MM.
Edouard HERRIOT
Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale.
M. BERCOVICI
Président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18.
Pierre BLOCH
Ancien Ministre.
M. André BLUMEL
Avocat à la Cour.
A. BRASLAWSKY
Président de l'U.G.E.V.R.E.
Louis de BROGLIE
Membre de l'Institut de France et de l'Académie des Sciences.
Félix BRUN
Président de l'A.R.A.C.
Pierre BUGAUD
Président de l'Association des A.C. P.G. de la Seine.
Laurent CASANOVA
Député, ancien Ministre.
René CASSIN
Président de l'Alliance Israélite Universelle.
N. FANSTEN
Président de l'Association des Anciens Déportés Juifs.
Edmond FLEG
Homme de Lettres.
Justin GODARD
Ancien Ministre.

Léo HAMON
Sénateur.
D. KAGANOFF
Président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 14-18.
M. Charles LEDERMAN
Président de l'U.J.R.E.
Léon LYON-CAEN
Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation, Président du M.R.A.P.
François MAURIAU
de l'Académie Française, Prix Nobel.
Mme Maxa NORDAU
Artiste-Peintre.
M. Etienne NOUVEAU
Vice-Président de l'U.F.A.C.
PIERRET-GERARD
Président de l'U.F.A.C.
A. POZNANSKI
Union des Sociétés Juives de France.
Pierre PARAF
Homme de Lettres.
J. PAUL-BONCOUR
Ancien Président du Conseil.
STAMFATER
Président de l'Union des Artisans Juifs.
VERCORS
Homme de Lettres.
Jean VOLVEY
Président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine.

POUR SE RENDRE A BAGNEUX

Des voitures spéciales de la R.A.T.P. seront à la disposition du public pour se rendre au cimetière de Bagneux, aux points suivants :

12, boulevard de la Villette (métro Belleville), devant l'Hôtel Moderne (place de la République), devant la mairie du XI^e (place Voltaire).

Départ à 9 h. 15 très précises.

UNE DÉLÉGATION DE L'U.F.A.C. conduite par M^e Etienne Nouveau REÇUE PAR M. GUY MOLLET

Une délégation de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.), conduite par M^e Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., président de la Commission de défense des droits, a été reçue le 19 avril par M. Guy Mollet, président du Conseil. Elle a attiré l'attention du

président sur la nécessité de voter des crédits supplémentaires pour satisfaire les demandes les plus urgentes des anciens combattants et victimes de guerre.

Actuellement, le collectif qui va être soumis au Parlement ne prévoit que l'inscription des crédits nécessaires pour l'application de la loi du 31 décembre 1953, dite « Plan quadriennal ». Or, ce plan comportait des lacunes de l'avis même de ses propres auteurs. M. Guy Mollet a reconnu la nécessité, malgré les dépenses qui résultent de la situation en Algérie, d'apporter plus de justice à l'égard des victimes de la guerre. Il a promis que des crédits additionnels seraient proposés par le gouvernement pour le prochain collectif. Il se propose, en outre, de prendre les mesures qui paraîtront nécessaires pour assurer un fonctionnement meilleur et plus rapide des services du ministère des Anciens Combattants.

A l'occasion du 8^e anniversaire de l'indépendance

Notre télégramme au Président d'Israël

Le 14 avril dernier, notre Comité directeur a adressé le télégramme suivant à M. Ben-Zwi, Président d'Israël :

Occasion 8^e anniversaire indépendance, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs vous adresse vœux chaleureux de bonheur et de paix pour vous et pour le peuple d'Israël.

La réponse du Président

L'ambassadeur d'Israël à Paris nous a fait parvenir les remerciements conçus en ces termes :

Le Président Ben-Zwi m'a chargé de vous transmettre ses plus chaleureux remerciements pour le télégramme que vous avez bien voulu lui envoyer à l'occasion du 8^e anniversaire de l'Etat d'Israël.

La conférence d'information CONTRE LE POUJADISME qui devait avoir lieu le 22 Avril a été reportée

La Fédération des Organisations d'Anciens Combattants Juifs devait tenir une conférence d'information le 22 avril dernier pour attirer l'attention du monde combattant sur le danger poujadiste.

Pour des raisons techniques imprévues et indépendantes de la volonté de notre Union, cette conférence a été remise à une date ultérieure.

Le danger poujadiste persiste; le dernier congrès de Saint-Céré l'a confirmé. Les manifestations

fascistes de ce mouvement à travers le pays appellent notre vigilance et commandent l'union de tous les combattants, de tous ceux qui sont attachés à la République et à ses libertés.

Notre Organisation, dont la lutte contre l'antisémitisme est l'une des préoccupations essentielles, ne ménagera aucun effort pour contribuer à l'union et à l'action contre le mouvement poujadiste.

M. TANGUY-PRIGENT Ministre des Anciens Combattants, reçoit une délégation de notre Union

Le 11 mai dernier, M. Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a reçu une délégation de notre Union, composée de nos camarades le docteur Danowsky, Isi Blum, Appel, Czarny et Salomon.

Au cours de l'entretien, qui se déroula dans une ambiance très cordiale, la délégation attira l'attention du ministre, entre autres sur les difficultés que rencontre un certain nombre de nos camarades non naturalisés désirant acquérir la nationalité française, et sur la douloureuse situation

de nombreuses veuves de déportés, anciens combattants, d'origine étrangère, qui ne bénéficient d'aucune pension du fait qu'elles ne rentrent pas dans la catégorie des victimes jouissant des conventions de réciprocité.

Le ministre a promis d'examiner avec intérêt les problèmes soulevés.

Répondant à l'invitation de la délégation, le ministre a accepté la présidence du Comité d'honneur de la cérémonie du Souvenir du 3 juin prochain au cimetière de Bagneux.

Notre participation à diverses cérémonies et manifestations

LE 22 AVRIL, A LA COMMEMORATION DU GHETTO DE VARSOVIE

C'est dans une salle archicomble du Palais de la Mutualité que s'est déroulée, le 22 avril dernier, la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie, organisée par un large comité dont faisait partie notre Union.

Au cours de la soirée, présidée par le président Léon Lyon-Caen, plusieurs orateurs prirent la

parole, dont notre camarade Falinover, qui prononça une allocution au nom de notre Organisation.

La soirée se termina par la projection du film d'Alain Resnais, « Nuit et Brouillard », qui est une œuvre bouleversante sur les camps d'extermination nazis.

LE 28 AVRIL AVEC L'U.G.E.V.R.E. A LA FLAMME

Nous étions présents, avec notre drapeau, à la cérémonie de la Flamme de l'U.G.E.V.R.E., qui se déroula en présence de nombreuses délégations.

LE 29 AVRIL, AVEC LA SECTION MUTUALISTE DU CAVEAU

De nombreux camarades du Bureau sont venus, le 29 avril dernier, avec les membres de la section mutualiste du Caveau, à l'inauguration de la stèle provisoire.

Prirent tour à tour la parole : le docteur Danowski, président de notre Union; Perstunski, président de la section; Pons et Mosler.

Une collecte parmi les présents a rapporté la somme de 80.000 francs pour le monument.

LE 8 MAI, A LA COMMEMORATION DE LA CAPITULATION ALLEMANDE

D'importantes cérémonies patriotiques se sont déroulées dans toute la France pour commémorer la capitulation allemande du 8 mai 1945.

A la cérémonie officielle qui se déroula le 8 mai, à 10 h. 20, place de l'Etoile, notre Union a été représentée par Isi Blum, M. Klajder et L. Salomon.

Notre camarade Charles Ser a représenté l'organisation à la cérémonie organisée devant la mairie du 20^e par les anciens combattants de l'arrondissement.

LE 9 MAI A LA FLAMME

Comme chaque année, c'est avec la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux Guerres que nous avons ranimé la Flamme, à l'Arc de Triomphe, le 9 mai dernier.

Cette cérémonie patriotique se déroula en présence de nombreux camarades de toutes les associations affiliées, ainsi que de nombreux invités.

LE 13 MAI A L'INAUGURATION DU MONUMENT A LA MEMOIRE DE L'ARMEE FRANÇAISE 1914-1918

Place du Trocadéro a été inauguré, le 13 mai dernier, par le Président de la République, le monument érigé à la mémoire de l'Armée française 1914-18.

A cette cérémonie, qui se déroula en présence des plus hautes autorités civiles et militaires et des délégations de toutes les associations d'anciens combattants, nos camarades le docteur Danowski et B. Pons ont représenté notre Union.

LE 13 MAI A PITHIVIERS ET BEAUNE-LA-ROLANDE

Nos camarades Staman et Fogel ont participé, avec le drapeau de notre Union, au pèlerinage du 13 mai à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, organisé à l'occasion du 15^e anniversaire de l'ouverture de ces camps d'internement.

Nos camarades ont déposé une gerbe à la mémoire des martyrs de la barbarie nazie.

* NANCY *

NOTRE CAMARADE Charles DAUM N'EST PLUS

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort, à Nancy, de notre camarade Charles Daum.

Charles Daum a été un des fondateurs de notre section nancéenne et son trésorier depuis de longues années. Il était estimé non seulement par ses camarades de combat, mais aussi par tous ceux qui le connaissaient. Car Daum avait conquis la sympathie de tous par sa simplicité, par la noblesse de son caractère, par son dévouement sans borne à la cause des anciens combattants et victimes de la guerre.



En 1939, lorsque la machine de guerre hitlérienne s'est mise en route pour mettre à feu et à sang des villes et des villages paisibles, et quand la France se trouva menacée, Charles Daum, sans hésiter un seul instant, alors que rien ne l'y obligeait, quitta son foyer, sa femme, son jeune fils, pour s'offrir volontairement à défendre, les armes à la main, l'indépendance de sa nouvelle patrie et la liberté.

C'est avec le 11^e R.E.I., qui s'est couvert de gloire sur les champs de bataille, que Charles a combattu contre l'envahisseur nazi.

Le 16 juin 1940, il est capturé, avec des centaines de milliers de soldats français trahis par Pétain. Il restera derrière les barbelés des camps d'Allemagne pendant cinq longues et pénibles années.

Tous les anciens combattants juifs de Nancy ainsi que ses nombreux amis l'ont accompagné à sa dernière demeure le 24 avril dernier.

Notre camarade Rosenberg, président de la section, ainsi que Isi Blum, secrétaire général de notre Union, ont exprimé sur sa tombe la douleur des anciens combattants juifs et adressé à sa famille, au nom de notre Organisation, leurs sentiments attristés et les plus affectueux.

* LYON *

Le 30 Avril dernier s'est déroulée l'Assemblée Générale Annuelle avec la participation du D^r Danowski

Notre section lyonnaise a tenu, le 30 avril dernier, son assemblée générale annuelle. La plupart des membres inscrits y étaient présents.

Le compte rendu d'activité, présenté par le secrétaire général Apfeldorfer, a été adopté à l'unanimité. Une large discussion a eu lieu sur tous les problèmes concernant la défense des intérêts des anciens combattants juifs.

Notre président, le D^r Danowski, qui a représenté le Comité directeur de l'Union, a apporté notre salut à l'assemblée générale et a souligné l'importance de l'action que mène l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs dans tous les domaines, notamment pour la défense des droits, la lutte contre l'antisémitisme, pour la paix et pour l'unité entre tous les anciens combattants.

Dans le prochain numéro de notre journal sera donné un compte rendu plus détaillé sur l'activité de notre section lyonnaise.

Lu dans la Presse Combattante

Ce qu'il advint d'une grande espérance

Nous savions bien, le 8 mai 1945, que la paix ne serait vraiment garantie que si les grands vainqueurs de la guerre savaient préserver, après la victoire, l'union qui l'avait rendue possible. Mais déjà des fissures apparaissent entre les Grands, annonçant une cassure qui, en 1950, devait nous conduire au bord d'un nouveau drame mondial. Jusqu'où étions-nous tombés pour que la visite à Londres de deux dirigeants soviétiques, qui eût semblé toute naturelle en 1944, nous apparaisse aujourd'hui comme un événement extraordinaire. Nous est-il permis d'y voir la promesse d'une reconstitution du front des

vainqueurs sur lequel reposent encore les chances de la paix ?

Onze ans déjà ! Tout n'a pas été facile, mais en définitive, ce n'est pas céder à un optimisme béat que de reprendre espoir. Mais, pour les résistants que nous avons été et pour qui l'enjeu des combats c'était la victoire de l'Homme sur les forces du mal acharnées à sa perte, cette victoire ne sera vraiment totale que le jour où le dernier fusil se sera tu dans le monde et où la force aura cessé d'être la règle des rapports humains.

F. FONVIEILLE-ALQUIER.
(« France d'abord ».)

"NUIT ET BROUILLARD"

M. Etienne Gril consacre un article au beau film d'Alain Resnais portant ce titre, qui constitue « un réquisitoire définitif, bouleversant ». Citons ces quelques lignes consacrées à l'évocation des camps concentrationnaires :

« Soudain, ruines et baraquements s'animent, étrangement, sans mouvements, puisque les bouts de film sont rares et que l'essentiel de la documentation est fourni par des photos fixes (...).

« Les baraques, aux couchettes de planches superposées, se peuplent de corps et de visage ravagés que nous connaissons. Le sol piétiné n'a plus un brin d'herbe. Les déportés (des numéros) maigrissent à vue d'œil. Ils s'alignent en misérables files, dans le froid, sous la pluie. On leur a retiré leurs hardes, et ces nudités, même les plus honteuses, sont une injure à la dignité humaine. C'est de la dégradation. Puis on les pousse, en troupeaux, vers les chambres à gaz, vers les fours. « Vers les pavillons « scientifiques » également, avec des tables d'opération aux blancheurs apaisantes, aux beaux nickels, avec des « médecins », des « infirmières », qui semblent vraiment là au service de l'homme souffrant et qui assassinent monstrueusement avec la seringue et le bistouri (...).

« Le plus horrible reste à voir, et Resnais le « monte » : la récupération et les cadavres, des cadavres plus épouvantables que des morts... »

« LE DEPORTE. »

Réalité de notre action internationale

A ce propos, qu'il nous soit permis de rendre à la C.I.A. P.G. l'hommage qu'elle mérite pour l'effort inlassable qu'elle poursuit en vue de rendre de plus en plus efficace l'esprit d'universalité qui l'anime et qu'aucune frontière ne saurait décourager.

C'est le sens qu'il faut donner à la rencontre récente de délégués polonais et soviétiques, dont nous relatons le détail dans nos colonnes, et qui permet d'espérer un élargissement de nos rapports, une confrontation de nos aspirations, un renforcement de la paix entre les peuples.

Cette paix qui dépend, certes, un peu de l'action des diplomates, nous voulons l'assurer avec plus de succès encore par la connaissance et la compréhension mutuelles d'hommes de formation, de coutumes et de langues différentes mais aux besoins semblables.

Cette voie, qui est certainement la bonne, est celle sur laquelle nous nous sommes délibérément engagés.

« LE P.G. »
(Organe de la Fédération Nationale des Combattants P.G.)

Une étrange anomalie dans les conditions d'attribution de la Croix de Combattant Volontaire

Une loi du 4 février 1953 (n° 53-69) a créé la Croix de Combattant Volontaire 1939-1945. Un décret du 19 novembre 1955 fixe les conditions d'attribution de cette décoration. Le premier alinéa de l'article 1^{er} de ce décret est ainsi rédigé :

« Peuvent prétendre, sur leur demande, à la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 : 1^o les personnes qui, titulaires de la carte du Combattant 1939-1945 et de la Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945, avec l'agrafe « ENGAGÉ VOLONTAIRE », telle qu'elle est définie au décret du 11 août 1953, ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-1945. »

C'est dans le « J. O. » du 15 août 1953, pages 7248 et 7249, qu'a paru le décret du 11 août 1953. Ce texte énumère les ayants-droit à l'agrafe « Engagé volontaire »... mais il ne précise pas l'autorité qui en peut autoriser le port.

Nous nous sommes (en ce qui nous concerne) adressés au Bureau central de recrutement, 20, rue de Reuilly. Par lettre en date du 28 mars dernier, le lieutenant-colonel commandant nous a répondu qu'il n'était pas qualifié

pour établir un document permettant le port de la barrette « Engagé volontaire ». Il ne nous a pas indiqué pour autant à qui il fallait s'adresser. Et personne ne parvient à nous aiguiller correctement !

Autrement dit, il est nécessaire d'avoir droit au port de l'agrafe « Engagé volontaire »... mais nul ne sait à qui demander cette autorisation. Et le décret du 11

Pour que la retraite soit rétablie à 50 ans et revalorisée

Ils veulent (les anciens combattants) que la retraite du combattant soit rétablie à 50 ans et qu'elle soit revalorisée. Ainsi que le souligne la résolution de notre Comité National : « Il sera d'autant plus facile au gouvernement d'accorder les satisfactions demandées et de faire œuvre de justice à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre que seront réalisés des progrès dans la voie du désarmement et que cesseront les opérations militaires en Afrique du Nord. »

Au moment où l'Assemblée Nationale va être appelée à discuter le collectif budgétaire de 1956, il importe de fournir un effort vi-

goureux dans le domaine de l'action revendicative.

C'est tourner dans un cercle vicieux.

Cette anomalie risque de porter un sérieux préjudice moral à des milliers d'A.C., parmi les meilleurs, puisqu'ils se sont engagés volontairement.

(« Le Journal des Combattants ».)

LE MERCREDI 27 JUIN 1956, à 20 h. 30

Salle de l'Hôtel Moderne
(Place de la République)

GRANDE SOIRÉE ARTISTIQUE

au cours de laquelle il sera procédé au tirage de la

TOMBOLA GRATUITE

comportant entre autres les lots suivants :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| 1. Poste de télévision | 6. Mixer |
| 2. Voyage en Israël | 7. Moulin à café électrique |
| 3. 10 jours en Autriche | 8. Rasoir électrique |
| 4. Aspirateur | Etc., etc... |
| 5. Tourne-disque microsilicon | |

Tous nos camarades, avec leurs familles et amis, sont cordialement invités à cette soirée récréative.

ENTREE LIBRE

LETRE DE REMERCIEMENTS

« Laissez-moi vous remercier bien sincèrement pour votre intervention et celle de votre avocat dans le procès que j'avais intenté à une locataire de ma maison qui a tenu envers moi des propos antisémites.

« Votre avocat a dignement défendu la cause des anciens combattants juifs et a donné publiquement une leçon à ceux qui croient le moment venu de recommencer leur propagande de discrimination raciale.

« Je vous remercie encore et je termine en disant : Vive l'Union des Engagés Volontaires! »

BAYESQUI,
13, rue des Abbesses,
Paris.

Nos condoléances

Nous exprimons nos sentiments attristés à la famille de notre camarade
SACHWALD
qui vient d'être frappée par sa mort subite.

Nos condoléances les plus sincères à la famille de notre camarade
Abraham SOLNY
décédé subitement le 6 mai 1956.

Les manifestations pétainistes ont échoués grâce à l'action de la résistance unanime

Le 24 avril, la cérémonie devant se dérouler à Notre-Dame ayant été maintenue, plusieurs centaines de résistants se trouvèrent à 12 h. 30 devant la plaque apposée sur le parvis, à l'endroit où tomba un combattant de l'insurrection parisienne.

L'unanimité totale des Résistants a pu mettre en déroute les pétainistes.

Les organisations de la Résistance se sont dressées unanimes contre les tentatives de réhabilitation, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, du traître Philippe Pétain.

Devant l'attitude résolue et déterminée de toutes ces organisations, le gouvernement devait interdire plusieurs manifestations pétainistes.

Zilberstain Abraham

Médaille Militaire

PARMI nos camarades qui se sont distingués sur le champ d'honneur au cours de la dernière guerre, dans la lutte pour l'indépendance de notre pays, nous citerons aujourd'hui Abraham Zilberstain.

Ouvrier des cuirs et peaux,



Zilberstain, né le 2 avril 1914 à Varsovie, est venu en France en 1937 pour y chercher du travail.

Dès 1938, alors que se précise la menace d'une nouvelle guerre, Zilberstain s'engage. Après avoir été dirigé sur la Légion étrangère, à Sidi-Bel-Abbès, et après avoir appartenu à plusieurs unités d'Afrique du Nord, il est, en

1940, affecté au Régiment de Marche de la Légion.

En 1944, il se trouve dans cette unité qui, avec la 5^e division blindée de la 1^{re} Armée française, débarque à Marseille. Au cours de la bataille d'Alsace, il est blessé par un éclat d'obus, le 23 novembre 1944, ce qui lui vaut l'attribution de la Croix de Guerre avec la citation suivante : « Soldat courageux, brillant dans les combats de rues, a été blessé le 23 novembre 1944 à Coutelevant. »

Après avoir été hospitalisé à Châlons-sur-Saône, il rejoint son corps qui continue à combattre sur le territoire allemand. Il est blessé une seconde fois par une balle de mitrailleuse, le 30 avril 1945, en Autriche, en traversant le Danube. Hospitalisé à nouveau à Singmaringen (Autriche). Il rejoint encore son unité à sa sortie de l'hôpital et, à son retour en France, après les hostilités, il est démobilisé à Satornay (Rhône).

Notons que Zilberstain s'est marié en 1948 avec une orpheline de père et de mère, morte en déportation, et dont il a adopté la jeune sœur. Il est, en outre, père de deux enfants français.

Sa conduite héroïque pendant la guerre lui a valu, outre la Croix de Guerre, la Médaille commémorative avec les barrettes « LIBERATION » et « ALLEMAGNE », ainsi que, dernièrement, la Médaille Militaire.

Nous lui présentons, à cette occasion, nos plus chaleureuses félicitations.

NOS VŒUX

A notre cher camarade
H. FALINOVER
membre du Bureau de notre Union, qui est tombé subitement malade, nous adressons nos vœux les plus ardents de prompt et complet rétablissement.

A notre camarade
Joseph MINC
membre de notre Comité directeur et secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E., qui vient de subir une intervention chirurgicale, nous exprimons nos vœux les plus chaleureux d'une rapide et complète guérison.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur au membre de notre Comité et à Mme
Albert NAJMAN
à l'occasion de la naissance de leur fils.

A nos camarades
OLCHARZ et BIGELMAN
hospitalisés depuis plusieurs semaines, nous adressons nos vœux chaleureux d'une rapide guérison.

Notre section de Saint-Quentin adresse ses félicitations à M. OSTRZECA à l'occasion du mariage de son fils ARMAND avec Mlle Fanie ROTMAN et présente ses meilleurs vœux aux jeunes mariés.

LE 10 JUIN PROCHAIN au Palais de la Mutualité 8^e Journée Nationale contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix

Le dimanche 10 juin 1956 aura lieu, au Palais de la Mutualité, la 8^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Le M.R.A.P., qui organise cette Journée, a lancé un appel où nous lisons entre autre :

« Au mépris des principes républicains, des hommes et des groupements, disposant de moyens puissants, recourent à la violence organisée et poursuivent des campagnes calomnieuses en vue de recréer un climat de discrimination entre les citoyens suivant leur origine, leur race ou leur religion.

« Nous appelons les gens de cœur, les républicains, les patriotes, sans distinction d'opinions et de croyances, à assurer l'éclatant succès de cette manifestation nationale.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

Imp. S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris. Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

BERNARD PONS
TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC : 43-94

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRERIES
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

Manufacture de Confection pour Dames en Gros
MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES - TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFren 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

Notre départ au front

La nouvelle du départ au front n'a été divulguée que la veille au soir. Bien que la distribution d'effets neufs, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, pouvait servir de signe précurseur d'un changement imminent, personne cependant ne s'en doutait. Durant cette nuit, nombreux furent ceux qui ne dormirent pas, chacun mesurant l'étendue du danger qui l'attendait, mais acceptant toutefois avec fermeté le sort qui lui était réservé...

Le lendemain matin, à l'aube, sonnait le rassemblement. Bataillon par bataillon, la clique en tête, le régiment se mit en marche pour parcourir les vingt kilomètres à pieds et gagner la gare la plus proche.

L'embarquement a lieu dans les wagons à bestiaux d'un train spécialement réservé à nos troupes.

Destination inconnue... Des chants tonnaient en toutes les langues, s'harmonisant avec le rythme de la marche du train. La gaieté était plutôt superficielle. Les pensées de tous allaient vers les parents, les femmes, les enfants, ne sachant pas quand on les reverrait, ni si on les reverrait.

Ni les jeux de cartes, ni les histoires drôles de la vie civile ne pouvaient arrêter le vol des kilomètres parcourus, qui nous rapprochaient du front. Le débarquement eut lieu dans la nuit, en grand silence, dans une petite gare d'aiguillage.

La détonation des coups de canon, de temps à autre, nous prouvait que nous n'étions pas loin des premières lignes.

De bon matin, entassés dans des autobus camouflés, nous étions amenés en ligne et mis en position.

Aussitôt après, le 23^e R.M.V.E. a eu son baptême du feu.
D^r DANOWSKI.

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARÇONNETS

Costumes - Duffie-Coat - Blousons Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey
PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals Galas Banquets

לוי ריבט, אויסגעבונגען איבערפירן פון פראנצויזיש און אויסלאנד קויף פון ערד און קאנאס

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

RESTAURANT HENRY

13, rue Notre-Dame-de-Nazareth, PARIS-3^e

Métro : République

Téléphone : TUR. 58-71

GRANDS SALONS POUR NOCES ET BANQUETS

זייענדיק א מיטגליד פון פארבאנד, וועט באזונדערס גוט אויפנעמען

די געוועזענע פראנט-קעמפער.

היימישע און געשמאקע קוד

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע יידישע פראנט-קעמפער

אויסגאבן קיין באניע
ספעציעלע אויסגאבן וועלן אפפארן 9.15
פרי פון פאלגענדיקע פונקטן :
האמערל מאדערן (פלאט דע לא רעפובליק);
12. בולוואר דע לא ווילעט (מעטרא בעלוויל);
מערי פון 11-12 (פלאט וואלטער).

אלע זונטיק, דעם 3טן יוני 1956, אין באניע אויף דער יערלעכער צערעמאניע לכבוד דעם אנדענק פון די געפאלענע יידישע קאמבאטאנטן

געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער

זונטיק, דעם 3טן יוני, 10.30 פרי, ביים מאנומענט אויפן בית עולם פון באניע, קומט פאר די

טראדיציאנעלע אנדענק = צערעמאניע

לכבוד די געפאלענע און אומגעקומענע יידישע קאמבאטאנטן.

די לעבנעכליכענע, די ניצול-געווארענע יידישע פראנט-קעמפער האלטן פאר זייער הייליקן חוב נישט פארגעסן אין זייערע קאמפס ברידער, וואס האבן איבערגעלאזט זייערע יונגע לעבנס אויף די שלאכט-פערדער; זיי האלטן פאר זייער חוב צו געדענקען צו דערמאנען און כבוד איבערצוגעבן די אידעאלן פאר וועלכע זיי האבן געקעמפט.

טריי דעם אנדענק פון די וואס האבן פאר גאנץ זייער בלוט אינעם קאמף קעגן פאשיזם, האט דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער איינגעשטעלט אין אונזער יאר א נאכגעלע און ווירדיקע טראדיציע פון אפגעבן כבוד, יעדעס יאר, אין חודש יוני, די יידישע העלדן, וואס זיינען געפאלן פאר פראנקרייך בעת דער לעצטער וועלט-מלחמה.

געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער

אויסגאבן פאר די יידישע פראנט-קעמפער, דערמאנענדיק דערביי מיט פיעטעס די העלדישע ווארשעווער געטא-אויס-שטעלער, וועמענס מסירת-נפש-דיקייט און העראויס האבן ארויסגערויפן רעספעקט און באוועגונג אין דער גאנצער וועלט, און די העלדישע קעמפער פון דער יידישער בריגאדע; וועט איר ברענגען צום אויסדרוק אייער הסכמה מיט די גרויס-פרינציפן פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער :

קומענדיק צאלרייך דעם 3טן יוני אין באניע, באערן דעם אנדענק פון אינדערע טייערע, פון די וואס זיינען געפאלן אויף די שלאכט-פערדער פון 1940 אויף דער סאמער, און אין די ארבעטן, אין עלזאס, אין די ווארשע און אינעם ווייטן גארניזאן, פון די העלדישע יידישע פאר-טראנשע, וואס האבן פארגאסן זייער בלוט אין דער ווידערשטאנד-באוועגונג, אינעם קאמף קעגן נאציזם אקופאנט, פון די קאמבאטאנטן, וואס זיינען אומגעקומען אין די היטלערישע

פארן פארטיידיקן פון די רעכט פון די געוועזענע פראנט-קעמפער, אינוואלירן קריגס-אלמנות און יתומים;
פארן קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם וון און אין וואס פאר א פארם ער זאל זיך נאר נישט מאניפעסטירן;
פארן קאמף קעגן דער דייטשער ווידערבאוואפענונג, פאר אן ענטשפאנונג און שלום אויף דער וועלט;
פאר דער סאלידאריטעט פון די יידישע פראנט-קעמפער מיט ישראל און זייער ענטשלאסנקייט צו העלפן פארטיידיקן איר אומאפהענגיקייט;
פאר דער ברייטשטער אייניקייט צווישן די יידישע קאמבאטאנטן, כדי ווירקזאמער צו פארטיידיקן זייערע אינטערעסן און די אינטערעסן פון אונזער יאר, בכלל;
פאר אלערמירן און מאביליזירן קעגן דער פאשיסטישער געפאר, וואס באדראט די עצם-עקזיסטענץ פון די יידן אין פראנקרייך.

געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער

יידישע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס, ווי אויך פארשטייער פון דער גאנצער יידישער עפנט-לעבן.

קומט צאלרייך אויף דער גרויסער אנדענק מאניפעסטאציע, אין וועלכער עס באטייליקן זיך אפיציעלע מלוכה-פארשטייער, צאלרייכע נישט

קומט צאלרייך באערן דעם אנדענק פון אונזערע חברים, וואס זענען געפאלן פאר פראנקרייך, פאר דער פרייהייט און פארן יידישן כבוד.

דער צענטראל-קאממעט פון קאמבאטאנטן-פארבאנד.

די ארדענונג פון צוג אין באניע

- 10.15 פרי פארמירט זיך דער צוג ביים הויפט-אריינגאנג פון בית-עולם אין פאלגענדיקער ארדע-נונג :
- דער מיליטערישער ארקעסטער;
- די בלומען-קרענץ פון די איינגעלאדענע ארגאניזאציעס און לאנדסמאנשאפטן;
- די פענער פון די איינגעלאדענע קאמבא-מאנטן-ארגאניזאציעס פון בייזע וועלט-מלחמות;
- די איינגעלאדענע פערזענלעכקייטן און די ביורא פון פארבאנד;
- די פאמיליעס פון די געפאלענע;
- די דעלעגאציעס פון די אטיקאלן און ארגא-ניזאציעס;
- די דעקארירטע מיט זייערע אויסצייכע-נונגען;
- די קאמבאטאנטן-אפטיילונג, וואס דארף דעפילירן צום סוף פון דער צערעמאניע מיט דער פאן פון קאמבאטאנטן-פארבאנד בראש;
- די מאסע פון די אטיילעמער;
- 10.30 : דער צוג גיט אפ אין דער ריכטונג פון מאנומענט. די ציווילע און מיליטערישע פערזענ-לעכקייטן, ווי אויך די פארשטייער פון די צענ-טראלע ארגאניזאציעס, פארנעמען פלעצער אויף דער אפיציעלער טריבונע.

דער פארלוין פון דער צערעמאניע

רעליגיעזער-טייל :

דער רעליגיעזער טייל פון דער צערעמאניע וועט דורכגעפירט ווערן דורך ראבינער סאט און דער אל מלא רחמים דורכן חזן בערלינסקי.

רעדנער-טייל :

עס וועלן רעדן די פארשטייער פון מיניסטער פון די געוויינלעכע קאמבאטאנטן, פון „אופאק“, פון די קריגס-געפאנגענע, פון „אוישעוור“, פון דער פער-דעראציע פון די יידישע קאמבאטאנטן, און

ד"ר דאנאווסקי

און

איווי בלום.

דער מיליטערישער ארקעסטער, פון 80 מאן, פון 5טן זשענעריי-גימנעז וועט זיך באטייליקן אין דעראזיקער צערעמאניע.

דערפאלגרייכע איבערגעטראציע פון אונזערע מיטגלידער

דעם 1טן יאנואר, זיינען אריינגע-פלאסן 850.000 פראנק פאר מיטגליד-אפצאל.

די דאזיקע ציפערן האבן געשלאגן אלע רעקארדן, ווייל קיינמאל ביז איצט איז אזא רעזולטאט נישט דער-גרייכט געווארן אינעם פעלבן פער-יאָר.

דער צענטראל-קאממעט האט פעסטגעשטעלט די דאזיקע צופרידן-שטעלנדיקע סיטואציע און באטראכט דעם פראבלעם פון רעקרוטירן נייע מיטגלידער.

די פארוואלטונג איז זיכער, אז מיט א קליינער אנטשטעלונג זיינען פאראן מעגלעכקייטן האצירן ווייט איבערצושטייגן די צאל פון צאלב-די מיטגלידער אין פארגלייך מיט די פריערדיקע יארן.

די צוגעבונדנקייט פון די געוועזע-נע יידישע קאמבאטאנטן צו זייער פארבאנד קומט צום אויסדרוק ביי פארשידענע געלעגנהייטן : דורך זייער ער מאסנהאפטער באטייליקונג אויף די פארשידענע אונטערנעמונגען און מאניפעסטאציעס, דורך זייער אג-טייל אינעם פארקויף פון די פאר-שידענע מאטעריאלן, וואס דער פאר-באנד לאזט ארויס, ווי דאס איז געווען מיטן בוך „אין דינסט פון פראנקרייך“, ווי עס איז מיט די טאמבאלא-קארטן א.א.וו.

די דאזיקע צוגעבונדנקייט קומט אבער אמבולסטן צום אויסדרוק בעת דער יערלעכער איבערגע-טראציע פון די מיטגלידער.

אזוי, למשל, האבן שוין ביז היינט ביי 800 מיטגלידער באנייט זייער קארטע פארן יאר 1956 און, זינט

רייזע קיין ישראל און אנדערע וויכטיקע געוויסן אין אונזער גרויסער טאמבאלא

עפנטלעכע ציאונג דעם 27טן יוני

אין האמערל „מאדערן“

באשטימט אויף צו פלאנצן אן אג-דענק-וואלד אין ישראל, וועלכער וועט טראגן דעם נאמען פון די פאר-שטארבענע מיטגלידער, זינט דער אנטשטייאונג פון דער ארגאניזאציע. די מיטגלידער, וואס האבן באק-מערן די קארטעס מיט די טאמבאלא-בילעטן, ווערן געבעטן אריינצושיקן אין פארבאנד די באטרעפנדיקע סומע.

מען קען נאך באקומען די דאזיקע קארטן אין ביורא פון אונזער פאר-באנד.

אין א חודש ארום, דעם 27טן יוני, וועט פארקומען די ציאונג פון דער טאמבאלא פון די יידישע קאמבא-טאנטן בעת אן עפנטלעכער אונטער-נעמונג אין גרויסן זאל פון האמערל מאדערן.

אונזער טאמבאלא גיט די מעג-לעכקייט צו געווינען א גרעסערע צאל ווערטפולע געווינסן צווישן וועלכע א רייזע קיין ישראל, 10 טעג וואקאציעס אין עסטרייך, א טע-לעוויזיע-אפאראט א.א.

א טייל פון די איינקויפטן זיינען

① 20 9(59) Mai-Juin 1956

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : FRO. 44-69

Le 3 Juin dernier, au Cimetière de Bagneux

Paris a rendu hommage aux combattants juifs morts pour la France

LA traditionnelle cérémonie en l'honneur des combattants juifs morts pour la France s'est déroulée le 3 juin dernier, comme tous les ans, devant notre monument, au cimetière de Bagneux.

Nous publions par ailleurs la liste des personnalités et des organisations qui ont tenu à s'associer à l'hommage rendu à nos héros.

Leur nombre est impressionnant. Il a, de loin, dépassé celui des années précédentes.

Par l'intermédiaire du représentant du ministre des Anciens Combattants, M. André Hirschfeld, et du représentant de la 1^{re} Région Militaire, le colonel Crespin, le Gouvernement de la République et l'Armée y étaient également présents.

C'est ainsi qu'avec les anciens combattants, la France tout entière était là pour rappeler et exalter les luttes héroïques et les souffrances des engagés volontaires juifs, pendant la dernière guerre.

C'est en présence de toutes ces personnalités, des représentants des organisations et des amicales, portant des gerbes de fleurs,

des familles de nos morts et d'une foule nombreuse de combattants, que notre président, le docteur Danowski, ouvrit la cérémonie devant le monument, entouré des multiples drapeaux des diverses associations de Paris et de la province.

C'est avec une émotion particulière qu'a été suivi le service religieux assuré par le rabbin Sal et le chantre Berlinski.

Après une minute de silence, pendant laquelle la musique du 5^e Génie fit entendre la « Sonnerie aux Morts » et « La Marseillaise », des allocutions ont été prononcées par M. A. Braslowsky, président de l'U.G.E.V.R.E., par M. Bercevic, au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux Guerres, par notre secrétaire général Isi Blum et par M. André Hirschfeld, directeur adjoint du cabinet de M. le Ministre des Anciens Combattants.

Cette émouvante cérémonie s'est terminée par un défilé des anciens combattants.

Les personnalités ont tenu à féliciter les organisateurs de la cérémonie pour son parfait déroulement.

M. André HIRSCHFELD

représentant le ministre des Anciens Combattants



Je tiens tout d'abord à excuser auprès de vous, M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, s'il avait été à Paris aujourd'hui, M. Tanguy-Prigent se serait fait un devoir d'assister à votre émouvante manifestation du Souvenir.

...Il était indispensable, en effet, que le Gouvernement de la République soit présent, aujourd'hui, dans ce cimetière, pour assurer à tous ceux que vous représentez ici, à la fois sa gratitude et l'expression de sa profonde sympathie.

Lorsque la barbarie nazie déferla sur le monde, beaucoup de Juifs, dans

l'obligation d'abandonner le sol natal, se souvinrent que la terre de France était accueillante à tous les exilés, que ses fils, ou du moins l'immense majorité d'entre eux, sauraient leur tendre une main fraternelle.

Et quelques années plus tard, lorsque le danger était à nos portes, ils ne reprirent pas leur marche vers l'Ouest, ils firent face au contraire avec nous, au milieu de nous, à la horde hurlante qui déferlait.

Ils savaient que les couplets de notre « Marseillaise » n'étaient plus une allégorie patriotique, mais qu'effectivement de farouches soldats voulaient égarer nos épouses et nos enfants. Ils n'ont pas pensé à un prudent effacement, eux qui, parfois, étaient en France depuis fort peu de temps, parlaient très mal notre langue ; ils ont réclamé une place dans le combat.

Ils ont senti qu'il ne s'agissait plus alors de défendre l'intégralité de tel ou tel territoire, mais de choisir entre la liberté, la mort ou l'esclavage.

Et ils ont été les premiers à s'enrôler comme volontaires, ils ont constitué l'armature, j'allais dire l'âme, des régiments étrangers de marche.

Je sais comment ils se sont battus, la plupart dans cette plaine de la Somme qui, déjà tant de fois dans le passé, avait été arrosée de sang.

Et je sais aussi comment ils furent décimés, comment ils acceptèrent une captivité particulièrement dure.

Sans nouvelles en général de leurs familles, elles aussi en mortal danger, ils continuèrent dans les camps à lutter avec toute leur énergie, avec toute leur intelligence et avec tout leur cœur.

...Souvenons-nous de leur exemple et jurons qu'encore une fois nous saurons lutter s'il le faut, non pas pour une hégémonie éphémère, non pas pour le triomphe de telle ou telle philosophie ou doctrine, mais pour que règne enfin un jour sur le monde la paix éternelle promise par tous les prophètes aux hommes de bonne volonté.

Volontaires Juifs le tribut de l'amitié que je leur porte.

« J'en suis tout à fait désolé et je serai, vous le direz à vos camarades, de tout cœur avec eux en cette matinée du 3 juin.

« Vous leur direz aussi tous mes regrets et vous les assurerez de ma fraternelle affection. »

LES ALLOCUTIONS

Le Docteur DANOWSKI

Président de notre Union



En effet, quand, à la déclaration de la guerre, les Français rejoignaient leurs dépôts, des dizaines de milliers de nos camarades étrangers stationnaient devant les bureaux de recrutement, afin de souscrire leur engagement volontaire dans l'armée française.

Venus d'horizons et de pays différents, un grand nombre parlant à peine le français, ils abandonnaient leur commerce, leur atelier, leur faculté, animés qu'ils étaient tous par la ferme

volonté d'apporter à la France hospitalière leur concours dans la défense de sa liberté, de son indépendance.

Leur comportement sur les champs de batailles, dans la Somme, sur l'Aisne, en Alsace, à Narvik même, fut exemplaire. L'ex-commandant du 22^e R.M.V.E., un des régiments les plus éprouvés, le lieutenant-colonel Villiers-Morionné, a pu dire :

« Animés d'un excellent esprit, ils montrèrent au feu une belle combativité, prouvée par le grand nombre de leurs morts, de leurs blessés et de leurs disparus, par les élogieuses citations et les nombreuses décorations qu'ils ont obtenues. »

Un très grand nombre d'entre eux furent tués au champ d'honneur, face à l'ennemi. Beaucoup furent blessés, portant dans leur chair le témoignage de leur affection pour leur deuxième patrie. D'autres enfin partagèrent, comme prisonniers de guerre, la triste sort de leurs camarades français.

(Suite page 2.)

Isi BLUM

Secrétaire général de notre Union



...Ils accomplirent ce geste volontairement parce qu'il s'agissait de défendre la France, qu'ils avaient appris à aimer avant même qu'ils eurent mis pied sur son sol. Les idées de liberté et de fraternité humaine du pays des Droits de l'Homme et du Citoyen exerçaient sur eux, depuis leur enfance, une attraction lumineuse.

Ils acceptèrent volontairement tous les risques, y compris le sacrifice suprême, parce qu'il s'agissait aussi pour eux de défendre, avec l'indépendance de la France, la civilisation menacée par la barbarie nazie.

Ceux qui échappèrent à la captivité reprirent plus tard les armes dans le maquis pour porter des coups sérieux à l'occupant sanguinaire.

Pendant ces cinq longues années de guerre, les Juifs mêlèrent leur sang au sang de tous les Français, et ils sont glorieusement tombés sur le champ d'honneur.

En évoquant le souvenir de nos héros, les anciens combattants juifs tiennent à affirmer chaque fois leur fidélité à la mémoire de leurs camarades morts pour la France et la liberté.

Ils proclament leur détermination de lutter contre l'antisémitisme et la xénophobie, incarnés aujourd'hui par le mouvement paupériste qui cherche à dresser les Français les uns contre les autres.

Ils continuent à s'opposer à la remilitarisation de l'Allemagne, qui constitue un danger grave pour la France, en particulier, et pour la sécurité en général.

Ils agissent avec tous les anciens combattants du pays pour la détente internationale et désirent ardemment avec eux voir la paix revenir en Algérie.

Ils souhaitent de tout cœur, face à la tension dans le Moyen-Orient, la paix pour Israël.

Ils luttent pour la défense des droits des invalides, des veuves, des orphelins et apportent leur solidarité combattante et leur affection, aux plus déshérités des victimes de guerre.

En agissant ainsi et en restant unis comme ils l'étaient hier dans la bataille contre l'ennemi commun, les anciens combattants juifs, auxquels s'associe la France tout entière, représentée ici par les personnalités les plus qualifiées et les plus marquantes, rendent un hommage sublime à tous nos héros.

Voici les heureux gagnants de notre Tombola

C'est devant une salle archicomble que s'est déroulé le tirage de notre tombola gratuite, le 27 juin, à l'hôtel Moderne.

Le jury désigné par le public était composé de Mmes Koplewicz et Pzirowski, et de nos camarades Szwarcenberg, président, Glzman, Jack, Kremski, Slivie, Strasunski.

Les enfants ayant procédé au tirage : Binstok, Michèle Czarny, Suzanne, Tenenwurcel.

Voici les numéros gagnants :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| 15.228. Poste de télévision. | 7.266. Un tourne-disques. |
| 17.199. Voyage en Israël. | 14.144. Un mixer. |
| 1.294. 10 jours en Autriche. | 3.094. Un moulin à café électrique. |
| 18.277. Un aspirateur. | 4.449. Un rasoir électrique. |

Les numéros suivants ont gagné un lot de consolation :

- | | | | | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 165 | 733 | 1.434 | 2.938 | 5.985 | 6.681 | 7.090 | 7.458 |
| 9.425 | 9.569 | 10.080 | 10.171 | 10.389 | 12.676 | 12.680 | 13.467 |
| 13.566 | 14.212 | 14.335 | 16.031 | 17.351 | 18.639 | | |

Les heureux gagnants peuvent retirer leurs lots à partir du 10 juillet au siège de notre Union.

La lettre de Jean VOLVEY

Notre camarade Jean Volvey, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine, qui devait prendre la parole à notre cérémonie, nous a adressé la lettre suivante :

« Par suite d'une circonstance de famille tout à fait imprévisible, je ne pourrai pas apporter à nos camarades des Engagés

La cérémonie du 3 Juin à la mémoire de nos morts

M. BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des A.C. Juifs des deux Guerres



Au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, je vous félicite pour la magnifique organisation de la cérémonie qui commémore dignement tous les combattants juifs qui sont morts pour la France et pour la liberté.

Je vous apporte le salut des vieux, de ceux de 14-18 qui ont, comme vous, volontairement pris les armes lorsque la France a été menacée par le militarisme allemand. En 1939, lorsque nous avons ouvert les permanences rue de Lancry, vous êtes venus en masse vous engager à votre tour, et partout des bureaux de recrutement inséraient des milliers de noms de volontaires juifs.

En saluant la mémoire de nos camarades qui sont morts au champ d'honneur, nous devons proclamer notre volonté de rester unis, afin de mieux défendre les droits des anciens combattants, et plus efficacement lutter contre l'antisémitisme.

A. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.



J'apporte à cette cérémonie du Souvenir, organisée en l'honneur des combattants juifs tombés face à l'ennemi, l'hommage des engagés volontaires étrangers dans l'armée et dans la Résistance, groupés au sein de l'U.G.E.V.R.E.

...Le passé héroïque de nos camarades nous engage à agir pour que les libertés et la paix ne soient plus menacées.

...Maintenons notre état d'esprit de combattants volontaires. Cultivons la conscience de nos responsabilités civiles à l'égard de notre patrie d'adoption.

Ensemble avec les hommes et les femmes de bonne volonté, chacun de nous apportera sa pierre à la construction de la paix en France et dans le monde, dans la prospérité et la liberté.

Le représentant du Ministre nous adresse ses félicitations

Dans une lettre qu'il nous a adressée, après avoir participé à notre cérémonie du 3 juin, M. André Hirschfeld, directeur-adjoint du cabinet du ministre des Anciens Combattants, nous dit entre autre :

« Je profite de cette occasion pour vous exprimer mon admiration pour la magnifique organisation de la cérémonie. »

« Je reste disposé, vous le savez, à faire examiner les revendications que vous pouvez avoir à présenter, avec le maximum de bienveillance et vous adresse, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous vos camarades, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

Le Docteur DANOWSKI

(Suite de la 1^{re} page)

Durant les heures noires de l'occupation, un grand nombre de nos camarades rejoignirent les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur et participèrent, ainsi, à l'assaut final pour l'annihilation de l'ennemi.

Tous ceux qui sont tombés sont morts en vrais héros, témoignant ainsi leur reconnaissance à la France, leur patrie d'adoption, pour la liberté de laquelle ils savaient combattre et mourir. Leur sang versé sur les champs de batailles a été un sublime hommage à la France éternelle.

...Les soixante-dix combattants, en-

LES PERSONNALITÉS

Parmi les personnalités ayant assisté, envoyé des messages ou adhéré à la cérémonie, citons notamment :

MM. Edouard HERRIOT, président d'honneur de l'Assemblée Nationale, maire de Lyon; M. BERCOVICI, président des Engagés Volontaires Juifs 1914-1918; Pierre BLOCH, ancien ministre; M^{re} André BLUMEL, avocat à la Cour; A. BRASLAVSKY, président de l'U.G.E.V.R.E.; Louis de BROGLIE, membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences; BRONSHVAK; Félix BRUN, président de l'A.R.A.C.; Pierre BUGEAUD, président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine; Laurent CASANOVA, député, ancien ministre; René CASSIN, président de l'Alliance Israélite Universelle; le colonel CRESPIN, de la 1^{re} Région militaire; N. FANSTEN, président de l'Association des Anciens Déportés Juifs; Edmond FLEG, homme de lettres; R. GAUTHIER, vice-président de l'Association des C.P.G. de la Seine; Justin GORDARD, ancien ministre; Alfred GRANT, secrétaire général de l'U.S.J.F.; Léo HAMON, sénateur; André HIRSCHFELD, directeur-adjoint du Cabinet du ministre des Anciens Combattants; Dr KAGANOFF, président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 14-18; LAROCHE (C.F.D.I.); Emile-Pierre LAUREY (Fédération Nationale des Combattants Volontaires); M^{re} Charles LEDERMAN, président de l'U.J.R.E.; le lieutenant-colonel LHOSPITALIER; LUGASSY et MUSCATEL (L.I.C.A.); Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P.; François MAURIAU, de l'Académie Française, Prix Nobel; Dr MODIANO; M^{re} MORO de GIAFFERI; Mme Maxa NORDAU, artiste-peintre; M^{re} Etienne NOUVEAU, vice-président de l'U.F.A.C.; PIERRET-GERARD, président de l'U.F.A.C.; A. POZNANSKI (Union des Sociétés Juives de France); Pierre PARAF, homme de lettres; J. PAUL-BONCOUR, ancien président du Conseil; STAMFATER, président de l'Union des Artisans Juifs; SZUSKIN, président de l'Union des Sociétés Juives de France; VERCORS, homme de lettres; Jean VOLVEY, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine; ZANCA (Association des Garibaldiens).

ROTBERG, président de la Section lyonnaise; ROSENBERG, président de la Section de Nancy; GLOVICZOVER, président, et ZYLBERBERG, membre du Bureau de la Section de Saint-Quentin; le président ROSENBLATT et Jacques GEBET, représentant l'Organisation des Anciens Combattants Juifs de Lille.

LES ORGANISATIONS, AMICALES ET SOCIÉTÉS

Alliance Israélite Universelle, C.R.I.F., M.R.A.P., L.I.C.A., U.S.J.F., Association des Déportés Juifs.

Comité de la Flamme, Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, U.G.E.V.R.E., A.R.A.C., Association des Prisonniers de Guerre de la Seine, Association des Garibaldiens, les Juifs de la 1^{re} Armée et des F.F.L., Association des Volontaires Juifs 14-18, Association Française des Combattants Volontaires d'Origine Hongroise, Fédération Nationale des Combattants Volontaires, Amicales des 21^e, 22^e et 23^e R.M.V.E. et 12^e R.E.I.

Les organisations d'anciens combattants juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Kansk, Czenstochow, Siedlec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voleiner, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Gorwolin-Siedlec, Amis Solidaires, Tomaszow, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazowiec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulawy, Fidélité à la France.

Herszek HAUSSMAN

médaille militaire

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs un autre médaillé militaire, membre de notre organisation: notre camarade Herszek Haussman.



Né en Pologne, Haussman vient en France en 1932. Il se marie, crée un foyer et travaille comme ouvrier tailleur.

Lorsque la guerre éclate, il s'engage et prend volontairement

les armes pour défendre la France menacée.

Appelé en janvier 1940, versé dans le 23^e R.M.V.E., il monte au front le 1^{er} juin 1940. Pendant la campagne de Soissons, il est blessé par une rafale de mitrailleuse, au cours d'une attaque allemande qui fit des centaines de morts et de blessés.

C'est vers 6 heures du soir, le 7 juin 1940, qu'il est relevé par le service sanitaire et transporté à l'hôpital de Saint-Quentin. Il a séjourné durant cinq ans dans différents hôpitaux et a subi une dizaine d'interventions chirurgicales.

Sa citation, comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec palmes, est exprimée en ces termes :

« A été grièvement atteint par rafale de mitrailleuse le 7 juin 1940, alors que son unité montait à l'attaque des positions ennemies aux environs de Soissons. Atteint d'impotence fonctionnelle de la jambe gauche. »

Invalide à 100 %, il est en outre médaillé militaire.

La guerre a particulièrement atteint notre camarade. Alors qu'il se trouvait sur son lit d'hôpital, en 1942, sa femme a été arrêtée, déportée en Allemagne d'où elle n'est jamais revenue.

Il a une fille de 16 ans, qui a échappé au sort de sa mère grâce à de braves gens de France qui lui ont sauvé la vie pendant la douloureuse et sombre époque de l'occupation.

Une exposition sur la captivité

Le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale va organiser une exposition sur la captivité au cours de la dernière guerre.

Il désirerait consacrer une vitrine à la captivité des prisonniers juifs. A ces fins, le Comité a demandé à notre Organisation de lui fournir une documentation aussi complète que possible.

C'est pourquoi nous nous adressons à tous nos camarades, anciens prisonniers de guerre en Allemagne, pour les prier de nous communiquer le plus tôt possible des photos, documents, objets, etc., caractérisant la discrimination faite par les Allemands envers les prisonniers de guerre juifs.

Il est bien entendu que ces documents seront rendus, après usage, aux intéressés.

NOS CONDOLÉANCES

Notre Comité directeur a appris avec douleur la mort de notre camarade Icek SZWARCBERG.

Il exprime à sa famille ses sentiments attristés.

Lu dans la Presse Combattante

Faire respecter la Résistance !

L'unanimité qui s'est affirmée devant Notre-Dame en avril, le fait que l'interdiction de la manifestation pétainiste du « Lutetia » ait été obtenue par un appel unique des organisations de Résistance, et l'émotion générale qui s'est exprimée à propos des dernières attaques des traitres prouvent que la Résistance saura se faire respecter.

Le moment est notamment venu où une action soutenue devra aboutir à l'application effective, demandée par le Comité de Liaison de la Résistance, des articles 27 et 29 de la loi du 5 janvier

1951, qui répriment l'apologie des crimes de guerre et de la collaboration, et la constitution de groupements ayant pour but, ou de rassembler des condamnés pour collaboration, ou de se livrer à cette apologie. Ainsi pourrait-on en finir avec les « Rivaroli », les « Justice pour la Milice », l'« Association pour la mémoire de Pétain », et les insultes des Tixier-Vignancour et autres Dides...

Ainsi ferait-on respecter la Résistance.

C'est-à-dire respecter la France. (« France d'abord ».)

Serions-nous devenus des citoyens de deuxième zone ?

Nous enrageons, car il n'est pas vrai que, sur un budget de plus de quatre mille milliards, il ne soit pas possible de trouver quelques centaines de millions permettant au moins d'amorcer l'application des mesures que nous souhaitons, pour lesquelles nous

avons reçu des promesses formelles.

Le collectif nous concernant est le seul dans l'ensemble de ceux soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale d'où toute dépense nouvelle ait été rejetée.

Jusqu'à quand cette attitude pourra-t-elle être supportée par l'Assemblée nationale, par le Conseil de la République ?

Nos droits sont imprescriptibles. Ils ont déjà fait l'objet de trop de marchandages.

Nous ne voulons plus être traités en citoyens de deuxième zone.

Nous ne pouvons plus supporter la dictature des finances.

Nous ne demandons aucune faveur. Nous demandons notre droit.

Notre dû.

Nous le clamerons devant l'opinion publique.

Nous le clamerons si haut que nous serons entendus...

Jean VOLVEY. (« Journal des Combattants ».)

Si tous les P.G. du monde...

Je ne crois pas trahir ici l'orientation de notre association, définie dans notre Congrès, ni faire acte de politique, en affirmant qu'il est de notre devoir d'avoir une franche explication, disons un échange de vue, avec nos camarades A.C.P.G. soviétiques. C'est pourquoi je pense que notre Association de la Seine, la Fédération Nationale, doivent rechercher les moyens de prendre les contacts les plus étroits avec ces derniers, en vue d'obtenir leur participation à la recherche des solutions des problèmes du monde combattant.

De récentes informations font état de prochains départs pour l'U.R.S.S. de touristes français et de la venue en France de touristes soviétiques.

Pourquoi les Anciens Combattants ne seraient-ils pas ces touristes, les touristes de la Paix ?

Dans les camps allemands, les bourreaux nazis ignoraient les nationalités et faisaient endurer aux hommes et aux femmes les mêmes souffrances. Maintenant qu'ils sont libres, ces mêmes hommes seraient-ils indifférents ?

La place des Russes est parmi nous, car ils ont acquis les mêmes droits, ayant combattu pour la même cause.

La Fédération Mondiale des Anciens Combattants aura fait œuvre pour la paix quand elle comptera parmi ses membres actifs nos camarades soviétiques.

René BERGERET. (« Le Front des barbelés ».)

Les intérêts de la Nation

On nous dit même en haut lieu que les fonds en question qui sont pratiquement notre propriété et qui devaient être comptabilisés à un compte spécial du Trésor ouvert par une loi... auraient rejoint le budget général, ce qui expliquerait le mutisme des Finances sur ce sujet.

Comment s'appelle, dans la vie courante, une telle mesure qui s'ajoute au rapt des soldes des officiers en 1945, sinon un détournement caractérisé ?

Nous espérons que le ministre des Finances, dont la rigueur financière se manifeste aujourd'hui à propos du budget des anciens combattants, ne tolérera pas plus longtemps que son Administration se moque de nous comme elle le fait depuis plus d'un an.

Et si cette situation scandaleuse devait persister, nous sommes décidés, quant à nous, à l'intérêt de la Nation », à

dénoncer hautement, clairement, bruyamment s'il le faut, des méthodes condamnables qui, petit à petit, conduisent sinon le pays, du moins le « système » vers la déchéance.

Louis BAUDOUIN. (« Le P. G. ».)

NOS VŒUX

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade

ROTBAUM à l'occasion de la naissance de sa petite fille

CATHERINE.

Au camarade BIGELMAN toujours hospitalisé, et au camarade LEWKOWICZ

qui vient de tomber malade, nous adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Venez le 8 Juillet à Montreuil A LA FÊTE CHAMPÊTRE DE L'U. G. E. V. R. E.

Comme chaque année, notre Union Fédérale organise, le dimanche 8 juillet 1966, une grande fête champêtre au parc Mabillo, à Montreuil-sous-Bois.

Les dirigeants de notre Union Fédérale invitent tous les anciens combattants d'origine étrangère et leurs familles à assister à cette fête traditionnelle.

Nous comptons sur la présence des nombreux amis qui ont soutenu avec sympathie notre action de défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère, de l'armée et de la Résistance.

Nous comptons également avoir à nos côtés beaucoup de Français qui ont su apprécier le courage et la conduite des anciens combattants d'origine étrangère quand il s'est agi pour eux-ci de défendre leur pays d'adoption.

Il ne conviendra évidemment pas, au cours de cette fête, de soulever des questions de défense de nos droits ou de la protection de certains de nos camarades qui comptent sur notre appui, ni toute autre question qui inquiète chaque Français, aussi bien de naissance que d'adoption; cette journée est réservée uniquement à une rencontre amicale entre nos camarades, leurs familles et leurs amis.

Ce sera, avant les grandes vacances, une grande Journée d'union, et nous sommes convaincus que tous ceux qui soutiennent l'action de l'U.G.E.V.R.E. seront présents à cette fête. Nous vous convions donc tous, avec vos familles et amis, à venir, le 8 juillet prochain, au parc Mabillo, à Montreuil.

A BRASLAWSKY,
Président de l'U.G.E.V.R.E.

Une délégation de l'U. G. E. V. R. E. reçue au ministère de la Santé Publique et de la Population

Le 15 juin dernier, une délégation de l'U.G.E.V.R.E., composée de A. Braslawsky, président; J. Mine, secrétaire

général, et G. Laroche, membre du Bureau, accompagnée de M. Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., a été reçue par M. Graziani, chef du Cabinet du ministre de la Santé publique et de la Population.

L'objet de cette audience était d'attirer l'attention du ministre sur les nombreux cas de retrait et de déchéance de la nationalité française à des anciens combattants d'origine étrangère.

M. Graziani, représentant le ministre, a exprimé son émotion devant les faits exposés par la délégation et a promis d'examiner les dossiers des intéressés avec toute l'attention qu'ils méritent. Il a demandé à être immédiatement averti si des cas semblables se répétaient.

MM. Braslawsky et Laroche ont été désignés pour représenter officiellement l'U.G.E.V.R.E. auprès des services compétents du ministère de la Santé publique et de la Population.

לוי ריבט, איבערפירן פון פראווינק
און אויפלאנד
קויף פון ערד און קאזעס

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nozareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-77 et 59-96

FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR
GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél.: TUR. 44-03

FILES LAINES TOUS TITRAGES PURE LAINE ET MELANGEES Les LAINES VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél.: COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros
MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél.: SUFFren 59-83

Autobus 42

Métro: Emile-Zola - Commerce

A TRAVERS LES AMICALES Les pèlerinages...

DU 12^e R.E.I.

Tous les ans, le 30 avril à 18 heures, les membres de l'Amicale du 12^e R.E.I. — qui était un régiment de la Légion étrangère — se réunissent à l'Arc de Triomphe pour commémorer la grande fête de Camerone, réunion suivie d'un dîner qui se déroule dans une ambiance fraternelle et cordiale.

Cette année, le 10 juin 1956, nous avons organisé un pieux pèlerinage à Soissons et ses environs, où le 12^e R.E.I. a combattu et laissé des blessés et des morts.

Après nous être inclinés, dans les différents cimetières, sur les tombes de nos camarades, nous nous sommes rendus à Soissons où une gerbe fut déposée au pied du monument aux Morts.

Grâce au dévouement d'un camarade de la ville, M. Knoll, un déjeuner fort réussi nous fut servi et je saisis l'occasion pour exprimer à M. et Mme Knoll nos remerciements les plus chaleureux.

Puis d'autres visites furent faites, notamment au monument aux Morts du 12^e R.E.I. de Villeneuve-Saint-Germain, où une gerbe fut déposée, ainsi qu'au Chemin des Dames et autres terrains de combats de notre régiment.

Nous envisageons, pour juin 1957, d'apposer sur le pont de l'Aisne, à Soissons, une plaque commémorative glorifiant les héroïques combats que notre unité y a menés pour la défense de Soissons et de la France.

Cette cérémonie aurait lieu sous la présidence de notre très estimé colonel Besson; une compagnie et la musique de la garnison y rendra les honneurs et nous espérons que tous les anciens du 12^e se feront un devoir et un plaisir de venir nombreux.

P. CERSTNER.

DU 22^e R.M.V.E.

Le 17 juin s'est déroulé le pèlerinage traditionnel de l'Amicale du 22^e R.M.V.E. à Marchélepot et ses environs, en présence d'une très nombreuse assistance.

Des gerbes ont été déposées successivement aux monuments aux Morts de Misery, Fresnes, Mazencourt et à Marchélepot, où le président Fischman, le vice-président Mathias et le secrétaire général Sisterman ont, tour à tour, exalté l'héroïsme de ceux qui sont tombés glorieusement dans ces lieux, au service de la France. Les maîtres de ces localités se sont ensuite associés à l'hommage et ont exprimé leur joie d'accueillir les défenseurs de la Somme, ceux qui, volontairement et si vaillamment, ont combattu l'invasisseur allemand.

Il est à noter que la mairie de Marchélepot a offert gratuitement un très bel emplacement, au centre de la ville, pour l'érection du monument que le 22^e va prochainement inaugurer.

La ville de Fresnes-Mazencourt a, pour sa part, offert dix mille francs pour ce monument, tenant par ce geste symbolique à s'associer à l'hommage qui sera ainsi rendu à nos morts.

Un banquet fraternel a clôturé cette émouvante cérémonie.

De nombreux camarades de notre Union ont pris part à ce pèlerinage. Parmi eux le vice-président Appel, Korngold, Zimet ainsi que Gloviczover, président de notre section de Saint-Quentin, et le président d'honneur le professeur Guy de Bousineaux.

DU 23^e R.M.V.E.

Le 17 juin dernier a eu lieu le pèlerinage des anciens du 23^e, à Missy-aux-Bois, près de Soissons, où ce régiment a livré des combats acharnés en juin 1940.

Une cérémonie se déroula devant le monument aux Morts, en présence d'une assistance nombreuse.

Des allocutions ont été prononcées par le colonel Digoine, le président Bonnet et par le maire de la localité.

Après la cérémonie, un banquet amical a réuni, à Soissons, tous les délégués. Parmi les orateurs ayant pris la parole au banquet, notre président, le docteur Danowski, ancien du 23^e, a souligné, en saluant l'Amicale, le nombre important de Juifs ayant fait partie de ce régiment qui se couvrit de gloire dans la lutte contre l'ennemi.

C'est dans une atmosphère de franche camaraderie que furent rappelées les héroïques journées vécues dans cette région, en juin 1940.

Le 15^e anniversaire de la Tramontane

Le samedi 9 juin dernier, « La Tramontane », amicale du 21^e R.M.V.E., célébrait le 15^e anniversaire de sa fondation.

Répondant à l'aimable invitation de cette association, trois de nos camarades: Isi Blum, Appel et Wojcman ont été désignés pour y représenter notre Union.

Notre secrétaire général, prenant la parole pour saluer le travail réalisé par « La Tramontane » et son président M. Vinciguerra, souligna particulièrement l'importance de l'union entre tous les anciens combattants d'origine étrangère et exprima l'espoir que cette union se réalisera.

LE 40^e ANNIVERSAIRE DE VERDUN a été célébré avec éclat

Verdun, la cité héroïque, a célébré, le 17 juin dernier, avec un exceptionnel éclat, le 40^e anniversaire de la Victoire.

C'est le Président de la République, entouré des membres du gouvernement et de nombreuses personnalités, qui présida la cérémonie qui se déroula devant des milliers d'anciens combattants venus de toute la France.

La rubrique du médecin

LE SURMENAGE

Nous avons à plusieurs reprises et sous divers aspects traité cette question ici même. Si nous revenons sur nos pas, c'est parce que ces jours-ci, à l'Académie de Médecine de Paris, le docteur Bianconi a présenté ses recherches et ses observations cliniques sur ce sujet. Il en ressort un tableau assez triste: le nombre des décès dus directement ou indirectement au surmenage dépasse le nombre des décès dus au cancer. L'auteur attire l'attention sur le fait que le rythme de la vie a augmenté, que tout le monde force et travaille au-dessus de ses forces, d'où le fait que des centaines de milliers de personnes souffrent de surmenage qui se manifeste sous plusieurs aspects: crises d'angoisse, de dépression, d'hypersécrétion stomacale, crise d'asthme, de spasmes intestinaux, etc...

L'auteur propose d'étudier la question à fond et, d'autre part, de chercher des remèdes appropriés, car autrement d'ici peu la situation peut devenir intolérable. Le surmenage est devenu un véritable fléau social.

Nous soulignons volontiers ses conclusions, mais nous ne voyons pas comment on peut remédier à ce désastre.

Il se pose ici une série de questions, y compris l'usage des forces atomiques. Le rythme de la vie a augmenté, la tension nerveuse s'accroît de plus en plus mais attention! La somme des globules rouges et blancs, l'organisation du système nerveux (sauf peut-être l'augmentation de quelques cellules

grises dans le cerveau) et des autres organes n'ont pas beaucoup évolué depuis le temps d'Adam et Eve.

D'où la discordance et comme conséquence le déséquilibre du système nerveux, la charge énorme de la circulation sanguine et de sa pompe; de son moteur (le cœur) et les maladies de cet organe.

D'autre part, et nous revenons à notre opinion ici même présentée, nous sommes contre l'usage des forces atomiques (même pour usage pacifique) aussi longtemps que l'homme n'a pas trouvé les moyens de préserver l'homme des méfaits de ces forces déclenchées.

Voyons, l'homme a réussi à isoler les câbles les plus puissants, mais il n'a pas trouvé, il n'a même pas cherché à isoler les câbles les plus précieux — du système nerveux de l'homme! Aussi longtemps que cela ne sera pas organisé, l'usage des forces atomiques est

SAINT-QUENTIN

Présents partout

Notre section continue à être présente partout. Pas une manifestation militaire, pas une cérémonie à la mémoire des anciens combattants morts au champ d'honneur où ne flotte le drapeau des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Saint-Quentin.

Notre section a notamment été représentée aux manifestations suivantes:

— Le 8 mai, aux cérémonies officielles de la Victoire;

— Le 3 juin, au cimetière de Bagneux, à la cérémonie de notre Union, avec Gloviczover et Zylberberg;

— Le 10 juin, à la 8^e Journée Nationale Antiraciste, avec Gloviczover, Kan, Blum et Jachimowitz;

— Le 17 juin, au pèlerinage du 22^e R.M.V.E. à Villers-Charbonnel, avec Gloviczover et Markiewicz.

Au cours des cérémonies du 8 mai, le président départemental, M. Triquenaux, a remis la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance à notre président Gloviczover, à qui nous adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Nous renouvelons notre appel à tous les anciens combattants juifs de la région qui restent encore en dehors de l'organisation. Unissons-nous sans distinction d'opinions politiques, faisons abstraction de nos divergences pour mieux défendre les intérêts qui nous sont communs à tous.

Le secrétaire:
Simon GLICENSTEIN.

La 8^e Journée antiraciste

Notre Union ayant donné, comme les années précédentes, son adhésion à la 8^e Journée Nationale Antiraciste, a désigné une importante délégation pour la représenter, le 10 juin dernier, à la Mutualité.

De nombreuses personnalités de divers horizons politiques ou philosophiques ont apporté leur soutien actif et ont exprimé leur volonté d'agir avec tous les hommes de bonne volonté contre la propagande raciste et antisémite.

Une résolution, adoptée à l'unanimité, condamnant le racisme et l'antisémitisme et demandant la paix en Algérie, clôtura cette importante manifestation.

Ajoutons que nos sections de Lyon et de Saint-Quentin y étaient également représentées.

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour: ALÉsia 20-16 - Nuit: MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

Le Directeur: I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע פראנץ-קעמפער

אינהייטלעכע צערמאניע

ביים קבר פון א געפאלענעם קאמפאטאנט

מאנטיק, דעם 25טן יוני, איז פארגעקומען אין באניע, די לויזיאנע, א.י. גאלדאהאטער, וואס איז גע- פאלן אין יוני 1940, אין די רייזע פון 23-טן פרייזליקן רעגיסטער, אין וואס איז געברענגט געווארן צו קבורה אין מאנטיק קבר פון די יידישע קאמפאטאנטן.

די יידישע פראנץ-קעמפער-ארגאניזאציעס האבן זיך, צום ערשטן מאל זינט דער שפאלטונג, צוזאמען געטראפן און האבן ברידערלעך פאראייניקט, באגלייט צו זיין איי- ביקער רויזערס א חבר, וואס האט געקעמפט און איז געפאלן פאר די זעלבע אידעאלן, וואס איז זיי אלע- מען טייער.

די ארגאניזאציע פון 40 רי דע פאראייניקט (פרעזידענט י. ארפוס) האט זיך געוואנדן צו אונזער פארבאנד, וועגן א פלאץ אין אונזער מאנטיק-קבר פאר א געפאלענעם יידישן פראנץ-קעמפער, וואס איז א ברודער פון אירס א פארוואלטונגס- מיטגליד.

אונזער פארבאנד האט גלייך גע- ענטפערט, שרייבנדיק, אז "די פרייע פלעצער, וואס זיינען נאך פאראן אין קאווא, זיינען באשטעלט זינט 1948 פאר געפאלענע, וועמענס קערפער עס ווערן נאך דערווארט". מיר האבן ווייטער אנגעוויזן, אז טראץ דער דאזיקער סיטואציע זיי- נען מיר גרייט אונטערצונעמען די נייטיקע שריט, בכדי צו דערמער- לעכן אנטקעגנצוקומען דער בקשה און לייען די פראגע אויף א פאזי- טיוון אופן.

מיר האבן אזוי געהאנדלט, ווייל מיר בלייבן טריי די פרינציפן פון סאלידאריטעט מיט אלע געוועזענע יידישע קאמפאטאנטן, און אונטער- שיד פון זייערע פאליטישע איבער- צייגונגען און ווייל מיר זענען אויך טריי די געפילן פון איינהייט, וואס זיינען אזוי טייער יעדן געוועזענעם יידישן פראנץ-קעמפער.

איבערן אפענעם קבר פון געפאל- לענעם יידישן קעמפער, א.י. גאלד- האטער, האבן זיך פארגינגט די פער- נער פון אונזערע ארגאניזאציעס, און אפטיילונג פון דער ארמיי איז געקומען באשרען דעם געפאלענעם פרייזליקן.

ביים ארון, איבערגעדעקט מיט דער פראנצויזישער בלויווייט- רויטער פאן, האבן גערעדט באנע, פון אמיקאל פון 23טן רעגיסטער, דער פרעזידענט פון אונזער פאר- באנד, ד"ר דאנאווסקי און י. ארפוס, פון דער ארגאניזאציע 40 רי דע פאראייניקט.

דער ראבינער פויערווערקער האט אדורכגעפירט די רעליגיעזע ציערע- מאניע.

אפגעבנדיק דעם לעצטן כבוד אונזער געפאלענעם חבר, האט יעדער איינער פון אונז, צו וואס פאר אן "ארגאניזאציע" אדער "פארבאנד" ער זאל נישט געהערן, זיך דערמאנט אין יענע גרויליקע טעג, ווען היטלער האט געזיט חרוב און טויט, צוגרייטנדיק די

פארניכטונג פון מיליאנען מענטשן, צווישן וועלכע זעקס מיליאן פון אונ- זערע ברידער און שוועסטער. יעדער פון אונז האט זיך זיכער דער- מאנט אין דאזיקן מאמענט, אז אין אט די פינפטערע יארן, האט אונז דערזעלבע גורל פאראייניקט סיי אינעם קאמף אויף די פראנטן און אין דער רעזיסטאנס, סיי אין די ליידן פון די אינטערנירונג און דע- פארטאציע-לאגערן.

זאל דערדאזיקער ברידערלעכער צוזאמענטרעף, אויפן קבר פון א יידישן קעמפער, זיין אן אנרגע פאר צוריקשטעלן די איינהייט צווישן די, וואס האבן געשווינדן צו בלייבן טריי דער צוואה פון זייערע געפאל- לענע ברידער.

אייזי ברום.

רוף צו די יידישע קריגס-געפאלענע

די יידישע קאמפאטאנטן דארפן זיין פאראינטערעסירט, אז אזא אפ- טיילונג זאל זיך געפינען אויף די, אויסשטעלונג איבער דער קריגס- געפאלענעשאפט.

דער דאזיקער קאמיטעט וויל ביי אט דער געלעגנהייט ברענגען צום אויסדרוק די דיסקרימינאציעס, וואס זיינען געמאכט געווארן אין די לא- גערן קעגנאייבער די יידישע געפאל- גענע, און צוליב דעם צוועק וויל- מען א באזונדער פלאץ אויף דער אויסשטעלונג.

דער קאמיטעט האט זיך געוואנדן צו אונזער פארבאנד, כדי אים צו- צוהעלפן און זאמלען די נויטיקע דאקומענטאציע, עס האנדלט זיך אין פאסטאס, דאקומענטן, זאכן וועל- כע זאגן עדות, אז די דייטשן האבן געפרווט באהאנדלען אדער האבן פאקטיש אנדערש באהאנדלט די יידישע קריגסגעפאלענע.

מיר מאכן דעריבער א רוף צו אלע געוועזענע יידישע קריגסגע- פאלענע, וועלכע קענען העלפן אין דער דאזיקער זאך, אז זיי זאלן זיך ווי אמשנעלסטן שטעלן אין פאר- בינדונג מיט דער ביורא פון אונז דער פארבאנד.

מיר האבן אזוי געהאנדלט, ווייל מיר בלייבן טריי די פרינציפן פון סאלידאריטעט מיט אלע געוועזענע יידישע קאמפאטאנטן, און אונטער- שיד פון זייערע פאליטישע איבער- צייגונגען און ווייל מיר זענען אויך טריי די געפילן פון איינהייט, וואס זיינען אזוי טייער יעדן געוועזענעם יידישן פראנץ-קעמפער.

איבערן אפענעם קבר פון געפאל- לענעם יידישן קעמפער, א.י. גאלד- האטער, האבן זיך פארגינגט די פער- נער פון אונזערע ארגאניזאציעס, און אפטיילונג פון דער ארמיי איז געקומען באשרען דעם געפאלענעם פרייזליקן.

ווער זיינען די געוויינער פון אונזער טאמבאלא

דער גרויסער זאל פון "האטעל מאדערן" איז געווען איבערפולט דעם לעצטן 27-טן יוני, בעת דער עפנטלעכער ציאונג פון אונזער טאמבאלא. דער פאראיינגעזענער ארטיסטישער פראגראם איז, אין דער לעצטער מינוט געענדערט געווארן צוליבן פלוצלינגיקן טויט פון אונזער זון אריי פאליאווער.

די געוועזענע נומערן :
15.228 — טעלעוויזיע; 17.199 — רייע קיין ישראל; 1.294 — 10 טעג אין עסטרייך; 18.277 — אספיראטאר; 7.256 — טורנעדאסק; 14.144 — מיסקער; 3.094 — עלעקט. קאפע-מיל; 4.449 — עלעקט. ראזיר-אפ; צווישן די קלענערע געוויינטן געפונען זיך פאלגנדיקע נומערן :
165; 733; 1434; 2.938; 5.985; 6.681; 7.090; 7.458; 9.425; 9.569; 10.080; 10.171; 10.389; 12.676; 13.467; 13.566; 14.210; 14.335; 16.031; 17.351; 18.599 אין

די געוויינטן קענען אפגענומען ווערן אין ביורא פון פארבאנד פון 10-טן יולי אן.

די יידישע קאמפאטאנטן וועלן קומען

זונטיק, דעם 8טן יולי 1956

פון 9 פרי ביז 12 בינאכט

אין פרעכטיקן וואלד "מאכ" אין מאנטרוי אויפן

גרויסן וואלד-יום-טוב

פון "אוישעווד"

רייכער ארטיסטישער פראגראם מיט דער באטייליקונג פון בארימטע ראדיא און מוזיקאל-ארטיסטן, ווי אויך פון פאלקס-זאממלען פון פארשידענע נאציאנאליטעטן.

4 טאמבאלא - בילעטן צו 25 פר.

געבן דאס רעכט אריינצוגיין אויפן יום-טוב

די יידישע קאמפאטאנטן רעאגירן ווירדיק אויף די רופן צו שפאלטונג אין "אונזער ווארט"

קעמפער פון אלע אן אויסנאם ריכ- טונגען.

די מפא"י פעלשט דערביי אפן די פאקטן, וואס זיינען גוט בא- קאנט יעדן יידישן פראנטקעמפער. זי שרייבט, נעמלעך, אז אונזער פארבאנד, "האט זיך סאלידאריזירט מיטן סלאנסקי-פראצעס", וואס עס איז פולשטענדיק פאלש. די מער- הייט פון דער ביורא און פון צענ- טראל-קאמיטעט האט פארלאנגט, אז די פראגע פון דער שטעלונג פון פארבאנד צום סלאנסקי-פראצעס זאל געשטעלט ווערן פאר אן אוי- סעראדנטלעכער אלגעמיינער פאר- זאמלונג. אבער די גרופע פון אר- פוס האט דעם דאזיקן פארשלאג, וואס איז אין פולסטן גייסט פון דער מאקראטיע, אפגעווארפן און פאר- לאזט דעם "פארבאנד".

עס איז אויך פאלש, אז דער סלאנסקי-פראצעס איז געווען די סיבה פארן פארלאזן דעם "פאר- באנד" מצד אט דער גרופע, דאס איז געווען בלויז אן אויסרייז, ווייל שוין יעדן פריער האבן אויסערלע- כע כוחות — אין קדם-כל די מפא"י און "אונזער ווארט" — געפאדערט עפנטלעך צו שפאלטן דעם "פאר- באנד".

מיר האלטן פאר נייטיק צו מאכן אט די פעסטשטעלונגען, נישט כדי אויפצוהייבן א פאלעמיק, נאר כדי גלייכצושטעלן דעם אמת, וואס עס קען בלויז פארלייכטערן דאס צו- ריקשטעלן די פולשטענדיקע אייג- הייט, ווי עס פארלאנגט עס דער אינטערעס פון אלע יידישע קאמ- באטאנטן.

דער פאקט, וואס טראץ די דער- מאנטע אגריפן אין "אונזער ווארט" איז אויף דער צערעמאניע אין בא- נייע געקומען אזא גרויסע מאסע יידישע פראנט-קעמפער און וואס יידישע און נישט-יידישע פערזענ- לעכקייטן פון אלע שאטירונגען — דערויסער דער פרעזידענט פון דער ציוניסטישער פערזענלעכע — זיי נען אויף איר געווען אנוועזנד, איז דער בעסטער ענטפער, אז די רופן צו שפאלטן און ברידער-שנאה פון מפא"י און "אונזער ווארט" ווערט פארארטיילט דורך דער יידישער עפנטלעכקייט.

לעך דורך אלע לעבנגעבליבענע יידן.

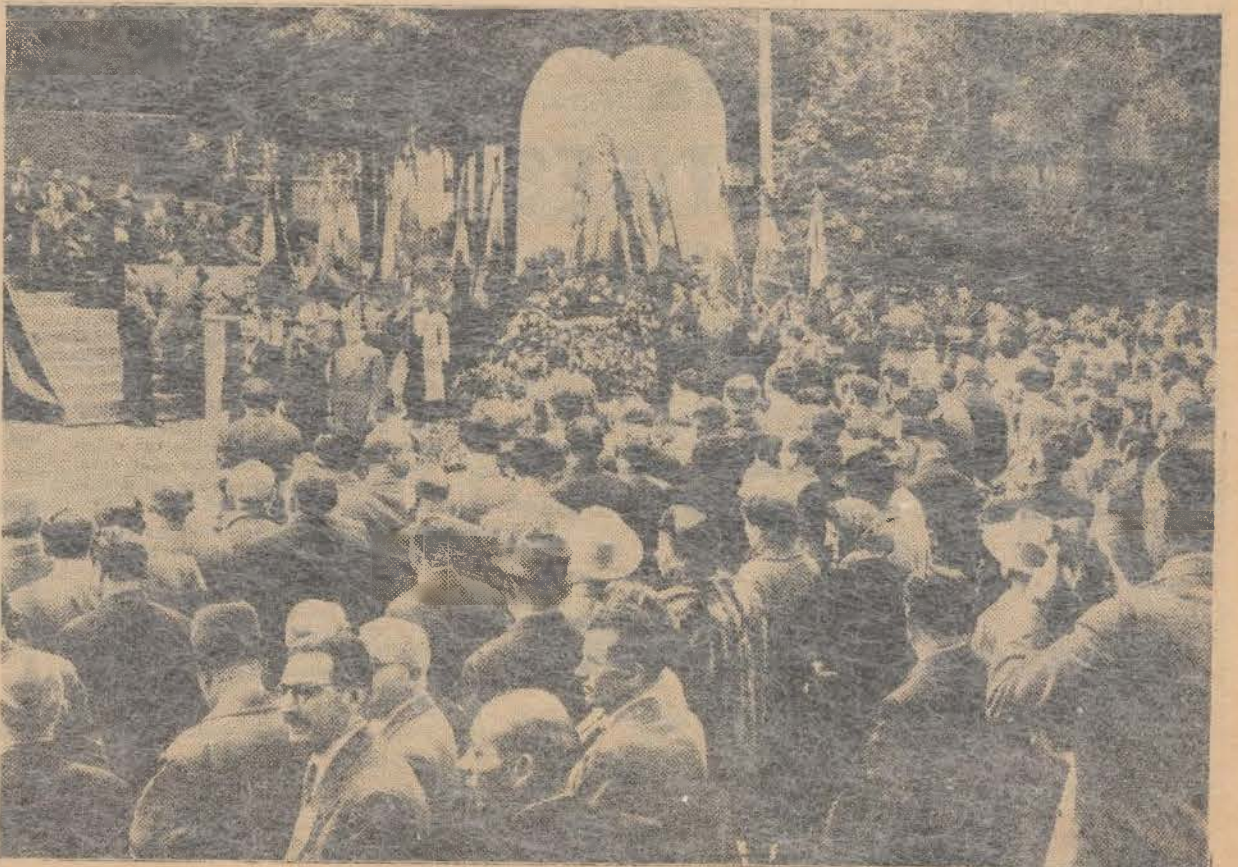
דאן ווען דער ווייט-גרעסטער טייל פון ישוב האט געענטפערט אויפן רוף פון אונזער פארבאנד, באטייליקנדיק זיך אין דער צער- מאניע, האט די מפא"י געענטפערט אויף אונזער איינלאדונג אויף די שפאלטן פון "אונזער ווארט" מיט שקרים און זילולים, אנווענדנדיק דערביי דעם גוט באקאנטן לעקסי- קאן "יעוועקשיסער פארבאנד", בעת עס איז גוט באקאנט, אז דער "פאר- באנד" רעפרעזענטירט די ווייט- גרעסטע מערהייט יידישע פראנט- יידן.

אונזער פארבאנד האט אייגענ- לאזן אלע יידישע ארגאניזאציעס, אן שום אויסנאם, אויף דער אג- דענק-צערעמאניע לכבוד די געפאל- לענע יידישע פראנט-קעמפער, דעם 3טן יוני אין באניע.

די יידישע קאמפאטאנטן, וואס האבן אוועקגעגעבן זייער לעבן אי- נעם קאמף קעגן היטלעריזם, האבן זיך פארדינט, אז אין טאג ווען עס ווערט אפגעגעבן כבוד זייער היי- ליקן אנדענק, זאלן אוועקגעלייגט ווערן אין זייט אלע שטרייט-פראגן און אלע סכסוכים און אז דער כבוד זאל זיי אפגעגעבן ווערן איינהייט- צו דער אנוועזנהייט פון א גרויסער צאל פראמינענטע, ציווילע און מיליטערישע פערזענלעכקייטן, פון פאר- שפייער פון צענדליקער אר- באניזאציעס, סאסיעטעס, מיליטערישע אמיקאלן, פון דעלעגאציעס פון דער פרא- ווינץ און פון א ריזיקן עולם, איז פארגעקומען די יערלע- כע אנדענק-צערעמאניע פון אונזער פארבאנד, דעם 3טן יוני, אין באניע, לכבוד די געפאלענע יידישע פראנט- קעמפער.

א גענויעם באריכט פון דערדאזיקער צערעמאניע געבן מיר אין דער פראג- ציווישער טייל פון אונזער צייטונג.

אויף דער קלישע : א טייל פון עולם, פארזאמלט ביים מאנומענט בעת דער ציערע- מאניע



Nº 4 (60) Juillet-août 1956 ①

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

UN BILAN FRUCTUEUX

LA période des vacances étant terminée, les militants de notre Union se sont immédiatement mis au travail, après un repos bien mérité, pour défendre les droits des anciens combattants et victimes de la guerre, pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur le danger que représente le mouvement Poujade, sans oublier le travail social, ainsi que pour continuer les efforts pour l'unification du monde juif combattant.

A notre assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 28 novembre prochain, nous pourrons à nouveau avec fierté dresser le bilan de l'activité de notre Union pour l'année écoulée.

Nos adhérents se rendront compte du travail énorme accompli et des résultats obtenus dans les divers domaines de notre activité : naturalisations, pensions d'invalidité et de veuves de guerre, décorations, cartes de combattants, etc...

Nos camarades pourront également apprécier, malgré nos faibles moyens financiers, l'effort déployé dans le domaine du service social et de la solidarité. Ils se prononceront sur l'activité de l'Union dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la paix.

Si l'unification du monde combattant juif n'est pas encore chose faite, nos camarades se rendront compte que des tentatives de rapprochement ont été entreprises sans cesse dans ce sens. Le courant d'unité s'empare de plus en plus de tous les anciens combattants juifs et nous avons toutes les raisons d'espérer qu'avec les mois à venir, grâce à nos efforts continus, des résultats positifs seront obtenus, car c'est une chose qui nous tient à cœur. En effet, tous nos débats de l'année écoulée furent dominés par cette importante question. Notre Union tient, comme par le passé, à réunir sous un même drapeau tous les anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions politiques, ou philosophiques, puisqu'ils ont tous les mêmes aspirations et les mêmes intérêts à défendre.

Au cours de l'année écoulée, les manifestations et soirées que nous avons organisées ont toutes obtenu un magni-

PAR
le Docteur DANOWSKI

fique succès, grâce à l'inlassable appui moral et matériel de nos adhérents, qui est le gage de leur fidélité à notre Union pour l'avenir.

Au seuil de cette nouvelle année d'activité, faisons en sorte que le prestige de notre

Union grandisse encore aux yeux de la population juive et de l'opinion publique en général.

N'oublions pas que les tâches qui nous incombent exigent de nous une activité de plus en plus intense, sans un moment de répit. Nous ne devons épargner aucun effort pour défendre les intérêts et l'honneur des anciens combattants juifs.

Exemption de service en Afrique du Nord pour les enfants d'origine étrangère dont les parents sont décédés en déportation

Nous portons à la connaissance de nos camarades l'échange de lettres entre le député M. Cagne et M. le Ministre de la Défense nationale concernant le service en Afrique du Nord.

L'exemption est accordée pour les enfants d'origine étrangère dont les parents sont décédés en déportation.

Notre Union se tient à la disposition de tous les intéressés afin de leur permettre de remplir toutes les formalités.

LA LETTRE

M. Cagne expose à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées que selon les instructions données par son département, les militaires du contingent (ou disponibles) dont le père ou la mère, ou le frère ou la sœur, est « mort pour la France » ne sont pas appelés à servir en Afrique du Nord. Or, de nombreux Israélites, d'origine étrangère installés en France depuis de longues années, y ayant créé leur foyer et s'étant engagés pour la durée de la guerre en 1939, ont été déportés en Allemagne et assassinés à Auschwitz notamment, laissant des enfants qui, dès leur naissance, avaient acquis la nationalité française. Du fait que l'acte de décès de leur père ne porte pas, en raison de l'origine étrangère de celui-ci, la mention « mort pour la France », ces enfants, Français, se trouvent donc placés dans une situation différente des autres jeunes soldats dont le père est « mort pour la France », ce qui apparaît anormal et injuste. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre en accord avec M. le Ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre pour que le bénéfice des dispositions d'exemption de service en Afrique du Nord soit octroyé aux militaires du contingent ou disponibles se trouvant dans la situation précitée. (Question du 25 avril 1956.)

LA REPONSE

Les appelés et les disponibles rappelés, visés par la présente

question, pourront être dispensés de servir en Afrique du Nord. Il leur appartiendra de produire une attestation indiquant que les circonstances du décès de la personne dont ils se réclament ou vivraient droit, si elle avait été de nationalité française, à la mention « mort pour la France ». Cette attestation leur sera délivrée, sur leur demande, par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

(« J. O. » du 26-7-56.)

Le C.R.I.F. proteste contre l'incorporation des SS dans l'armée allemande

Le Conseil Représentatif des Juifs de France, réuni le 2 octobre 1956 en séance de Bureau,

Interprète de l'inquiétude ressentie dans la communauté juive française à la suite de la décision qui vient d'être prise à Bonn d'incorporer dans la nouvelle armée allemande les anciens officiers de la Waffen-SS jusqu'au grade de lieutenant-colonel ;

Rappelle qu'aux termes du jugement rendu par le tribunal militaire international de Nuremberg en 1946, les SS et les Waffen-SS avaient été reconnus comme organisations criminelles, au sens du statut ;

Tient à souligner que les SS et les Waffen-SS ont commis des crimes sans nombre ainsi que cela ressort de témoignages innombrables et indiscutables et ont fourni les cadres de l'entreprise d'extermination nazie ;

Considère, dans ces conditions, que la mesure qui vient d'être prise constitue un outrage et un défi à la mémoire de millions d'innocentes victimes dont beaucoup ont été assassinées par les Waffen-SS ;

Fait appel aux grandes organisations juives afin qu'elles joignent leurs protestations à la sienne ;

Demande, enfin, au Gouverne-

ment de la République Française d'intervenir énergiquement pour que soit rapportée, au plus tôt, la

décision, lourde de conséquences pour l'avenir de la paix, prise par le Gouvernement de Bonn.

Notre Union s'adresse aux organisations d'A.C. pour réagir contre le réarmement de l'Allemagne

Avec le recrutement des officiers SS et les exigences de plus en plus pressantes de doter l'armée allemande d'engins atomiques, se précise le danger sur lequel nous n'avons cessé d'alerter l'opinion publique.

C'est pourquoi notre Comité directeur a décidé de s'adresser aux grandes organisations d'anciens combattants du pays pour attirer leur attention à nouveau sur ce danger, afin que le monde combattant réagisse en commun dans l'intérêt de la France et de la paix.

Le texte intégral de cette lettre sera publié dans le prochain numéro de notre journal.

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C. s'est déroulée dans l'esprit de large union

Les 6 et 7 octobre dernier s'est tenue, à Paris, l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. qui groupe près de trois millions d'adhérents.

Le président national, Pierret-Gérard, assisté des vice-présidents Brun, Decousis, Jourdan et Nouveau, du secrétaire général Manet et du trésorier Fagnen, prononça une brève allocution à l'ouverture de la première séance, souhaitant la bienvenue aux délégués, rendant hommage à la mémoire des

camarades disparus au cours de l'année et adressant un message fraternel à ceux empêchés par la maladie d'assister à l'Assemblée générale.

Les rapports, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité.

Les délégués se répartirent ensuite dans les commissions de défense des droits, d'action sociale et des affaires internationales.

Le président Pierret-Gérard, en annonçant la clôture des travaux de l'Assemblée générale, tint à remercier tous les délégués de leur assiduité au travail, de leur large esprit d'union. Il affirma que l'U.F.A.C. saurait mettre tout en œuvre pour, avec l'appui des associations et des unions départementales, atteindre tous les objectifs fixés dans la motion d'action générale.

Notons que l'Union fédérale des Groupements d'Engagés Volontaires et des Résistants d'origine étrangère (U.G.E.V.R.E.) a participé aux travaux de l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. par une importante délégation qui a fait renouveler les motions concernant nos ressortissants, déjà adoptées l'année dernière.

Dans notre prochain numéro nous publierons les importantes résolutions votées au cours de cette assemblée générale.

M. René COTY
Président de la République
reçoit une délégation de notre Union



Notre délégation quittant l'Elysée. De gauche à droite : KLAJDER, Isi BLUM, Dr. DANOWSKI, APPEL et SALOMON.

Le 4 juillet dernier, M. René Coty, Président de la République, a reçu au Palais de l'Elysée une délégation de notre Union composée du docteur Danowski, d'Isi Blum, Appel, Klajder et Salomon.

La délégation a remis au Président de la République un exemplaire nominatif de notre ouvrage « Au service de la France », que nous avons édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

M. René Coty a, au cours de cette réception pleine de cordialité, exprimé sa reconnaissance à l'Union d'avoir édité un tel ouvrage qui constitue un témoignage éclatant de la contribution des Juifs de France d'origine étrangère à la lutte du peuple français et à sa victoire contre l'ennemi.

Et le Président nous a déclaré à la fin de l'entretien : « Nous avons tous souffert au cours de la dernière guerre, mais vous, vous avez souffert beaucoup plus que les autres. Je vous dis merci au nom de la France. »

Venez tous nombreux

à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de notre UNION

qui aura lieu

le Mercredi 28 Novembre 1956, à 20 h. 30

dans la grande salle de l'HOTEL MODERNE (Place de la République)

A L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapports d'activité — 2. Discussion — 3. Election du Nouveau Comité Directeur

Lu dans la Presse Combattante

A la mémoire des P. G. français tombés pour la libération de la Tchécoslovaquie

Pour la première fois depuis la guerre une délégation française, ayant à sa tête un ministre de la IV^e République, venait séjourner en Tchécoslovaquie. Comment allait-on la recevoir?

La réception officielle, celle du Gouvernement et des Commissaires, fut grandiose, harmonieusement méthodique. L'accueil officieux, celui du peuple des montagnes, fut bouleversant.

L'accord honteux de Munich semblait avoir brisé à jamais les liens fraternels qui unissent traditionnellement les peuples français et tchécoslovaque.

Heureusement il y eut, pour sauver l'honneur de la France en Tchécoslovaquie, une poignée de Français, tous évadés de guerre, qui, volontairement, se groupèrent dans une légion française de partisans. Embusqués dans les montagnes des environs de Zilina, ils harcelèrent l'ennemi jusqu'à la victoire. Notre légion a perdu le quart de son effectif dans les combats.

C'est à la gloire de ces héros français que le gouvernement

tchécoslovaque a décidé d'élever un monument construit sur un promontoire qui se dresse au centre d'un cirque de hautes montagnes à Strečno. Site grandiose.

C'est tout un peuple, à l'occasion du 12^e anniversaire de l'insurrection nationale slovaque qui, réuni à Martin, rassemblé sur l'esplanade, acclame M. Tanguy-Prigent à l'issue de son allocution en présence des généraux russes, et crie longuement : « Vive l'amitié franco-tchécoslovaque, vive la France ! ».

Les partisans français qui combattirent en Slovaquie ne se doutaient pas, quand ils se battaient dans les montagnes, que, grâce à eux, deux peuples, le français et le tchécoslovaque, soulèveraient douze ans plus tard un lourd, immense et insupportable rideau de fer, pour se jeter dans les bras l'un de l'autre, dans une pathétique embrassade, avec la volonté d'essayer de faire régner la paix sur cette terre, par certains à jamais condamnée!

Jean POINDESSAULT.
(« L'Evadé ».)

L'esprit de la loi du 31-3-1919 n'est plus respecté

...En effet, nous assistons à un singulier paradoxe : ce ministère des Anciens Combattants dont la tâche a été triplée par rapport à 1939, a vu l'effectif de ses fonctionnaires diminuer dans une proportion telle qu'aujourd'hui, par opposition à 1939, la liquidation d'un dossier de pension est trois fois plus longue.

Le communiqué officiel paru dans la presse indiquant qu'un effort de 18 milliards a été consenti par les Finances pourrait être rassurant. Seulement, les anciens combattants et les victimes de la guerre ont eu trop souvent l'occasion de constater que les chiffres mis en avant dans les communiqués officiels n'avaient qu'un lointain rapport avec la réalité. Aussi, attendront-ils pour se réjouir de savoir à quoi s'en tenir quant à la majoration des pensions, retraite du combattant, allocations. Le communiqué, en effet, ne donne aucune précision. Un chiffre : 18 milliards!

...Le danger d'un tel communi-

qué réside dans le fait que l'opinion publique, toujours très sensible quand il s'agit des anciens combattants et des victimes de la guerre, peut une fois de plus être abusée. Il nous faudra, une fois de plus, décortiquer le projet du budget, démontrer que malgré les courageux efforts de notre ministre, la direction du Budget a réussi à retarder l'heure de la justice totale.

Nous n'y faillirons pas, encore qu'il ne nous soit pas particulièrement agréable...

...Nos campagnes, exemptes de toute démagogie, uniquement basées sur de grands principes : respect des engagements, souci de l'équité, ont permis de vaincre à maintes reprises des oppositions dangereuses. Dans la campagne qui va s'ouvrir, nous sommes certains de marquer encore des points fort importants dans l'intérêt des anciens combattants et des victimes de la guerre.

Jean VOLVEY.
(« Le Journal des Combattants ».)

La libération de Paris

Nous ne saurions passer sous silence, en ce mois d'août 1956, qu'il y a douze ans, des P.G. se battaient courageusement contre Hitler et sa clique dont les émules sont aux postes de direction dans l'entourage d'Adenauer.

Les hommes du M.N.P.G.D., ceux de la Résistance, n'ont pas risqué ou donné leur vie pour que si rapidement tout recommence.

C'est pourquoi, en se rendant gare Montparnasse, pour commémorer la reddition de Von Choltitz au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy, les P.G. de la Seine seront nombreux à affirmer qu'ils se souviennent que

c'est le sacrifice de millions de Français, de millions d'Européens unis contre l'hitlérisme qui a hâté leur libération, la libération nationale.

Les P.G. de la Seine affirmeront aussi en cette journée du Souvenir leur amour de la Paix et leur haine du militarisme, particulièrement en Allemagne, en ce moment où Adenauer copie servilement l'œuvre de Hitler pour les mêmes buts de guerre mondiale et d'action contre l'indépendance des peuples et la liberté.

Pierre BUGEAUD.
(« Le Front des Barbelés ».)

Notre budget devant le parlement

Regrets, regrets, regrets encore, belles promesses également de faire mieux en 1957. Il faudra à nouveau livrer de sérieuses batailles si nous voulons voir aboutir nos très légitimes et combien modestes revendications. Les manifestations de l'U.F.A.C. des 20 et 27 juin en ont été le prélude.

Il faudra, dès la rentrée d'octobre, reprendre notre action, l'intensifier, afin d'imposer cette fois notre ferme volonté d'obtenir le respect de nos droits, lors de la discussion du budget de 1957.

(« Journal
de l'Union Fédérale ».)

Aagissons fort et plus vite

L'automne ne porte pas les fruits des espérances que nous concevions au printemps.

...On nous avait dit que la République Fédérale s'engageait à ne pas disposer d'armes atomiques. L'air étonné, certains, comme le ministre Maurice Faure, demandent aujourd'hui : « Comment l'empêcher d'en détenir ? ». Et M. Adenauer ne veut pas s'en tenir là : il réclame le droit de fabriquer des armes atomiques sur son territoire.

...Le gouvernement français déclenche une vaste « relance » européenne. Relance classique puisque se retrouvent dans la campagne dont elle fait l'objet, les deux arguments traditionnels, employés pour tenter de dupes l'opinion publique, du moins le Parlement : la création d'une Agence d'armement et la participation britannique.

...Le peuple de France, fidèle à ce que lui enseignèrent les héros dont les noms sont dans toutes les mémoires, ne saurait admettre que ses intérêts fussent sacrifiés à des considérations étrangères à l'intérêt national. Les actuelles déceptions ne l'amèneront qu'à élever plus haut la voix, à agir plus fort et plus vite pour empêcher le glissement vers l'ornière des années récentes.

(« FRANCE D'ABORD ».)

Le Congrès de la Fédération des anciens prisonniers de guerre

Du 20 au 22 septembre s'est déroulé à Nice le 9^e congrès annuel de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants.

De nombreuses questions furent passionnément débattues et notamment celle des revendications, de la paix en Algérie, de l'unité et de l'adhésion à l'U.F.A.C.

Malgré la divergence des opinions des délégations venues de tous les coins du pays, l'unanimité s'est faite sur la quasi-totalité des problèmes.

La reconduction pure et simple de tous les membres du bureau sortant devait sceller une union que tous s'étaient sincèrement préoccupés de sauvegarder.

Ce que vous devez savoir

Carte du Combattant

Par arrêté en date du 10 juillet 1956 publié au « Journal officiel » du 19 juillet 1956, les cartes du combattant couleur chamois du modèle déterminé par l'article A 142, demeurent valables à titre exceptionnel jusqu'au 1^{er} janvier 1960.

Nos camarades n'ont donc pas lieu de se préoccuper présentement du renouvellement de leur carte jusqu'à la date citée plus haut.

NOTRE UNION symbole d'unité et de fraternité

BIENTOT se tiendra notre assemblée générale annuelle, où les problèmes intéressant les anciens combattants juifs seront examinés d'une façon concrète et précise. On fera le point de notre activité présente, du renforcement de notre Union et de son action future.

Le champ d'action d'un groupement d'anciens combattants est vaste. Tout d'abord, il doit veiller à main-

par M. CZARNY

tenir les intérêts dont il a pris la charge, à encourager, développer ce qui existe, corriger les abus possibles, créer ce qui manque.

Défendre les intérêts dont il a charge doit-il se comprendre dans le sens d'un ordre immuable? Nous ne le pensons pas, car personne ne peut affirmer que son intérêt soit un, il se trouve naturellement lié à d'autres, l'ensemble constituant l'intérêt général dont tous sont tributaires.

Certains n'y croient pas encore, ou mettent en doute l'efficacité de notre action et la nécessité de notre existence, car il y a une tendance à confondre l'agitation et l'action.

Mais la grande masse des anciens combattants juifs a acquis une maturité qu'il est nécessaire de souligner. Ils savent que l'Union a un rôle très important à remplir dans le monde combattant, pour les revendications en général et pour les revendications d'un caractère particulier concernant les anciens combattants d'origine étrangère, ainsi que dans la vie de la communauté juive.

Il est agréable de constater son rayonnement plus large et maints exemples attestent sa constante progression.

Les chiffres sont têtus. La preuve, la somme totale des cotisations versées par les adhérents, cette année, est de 1.250.590 francs, en augmentation de 154.500 francs sur l'année précédente, cela malgré l'aggravation de la situation pour beaucoup d'entre eux. Un nombre appréciable de camarades ont été repê-

chés, ayant quitté l'organisation dans un moment de confusion créé par des diviseurs des combattants juifs. De nouvelles adhésions ont été également enregistrées.

Grâce à cette fidélité de ses membres, notre Union a pu faire et mener à bien les directives fixées par l'assemblée générale de l'année dernière.

S'il faut encore une autre preuve convaincante, on le verra à notre bal du 24 décembre. Chaque année son succès dépasse les prévisions les plus optimistes. Son succès est dû en grande partie à son programme varié, à ses distractions, à sa parfaite organisation pour satisfaire les goûts de chacun.

Dès maintenant chacun doit, dans son milieu, tout faire pour sa plus grande réussite.

Nous démontrerons à nos détracteurs, par l'opiniâtreté dans l'effort, par notre exemple, nous leur prouverons que nous sommes attachés à l'Union parce qu'elle symbolise à nos yeux l'unité, la fraternité des anciens combattants juifs, pour notre défense.

CONDOLEANCES

Nous exprimons nos sentiments attristés à notre camarade

Julius PRINZ

qui vient d'être endeuillé par la perte de son épouse.

Nos condoléances les plus sincères à la famille de notre camarade

Maurice KACEF

qui vient de mourir à l'âge de 52 ans après une longue maladie.

Que la famille trouve ici l'expression de nos sentiments attristés dans le deuil cruel qui la frappe par la mort de notre camarade

Lejb WAJCMAN.

Notre Union participe au deuil qui a frappé la famille et l'Organisation des Anciens Combattants Juifs Orientaux par la mort de notre camarade

Alfred MAGRISO

qui fut un militant infatigable, défendant la cause des anciens combattants juifs pendant de longues années.

La levée des forclusions

Lors de la discussion qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale au cours de la séance du 3 juillet 1956, un projet de loi présenté par plusieurs parlementaires tendant à relever de la forclusion certaines catégories de victimes de guerre jusqu'au 1^{er} janvier 1958, a été adopté sans débat en première lecture. Il s'agit des :

- Combattants volontaires de la Résistance ;
- Déportés et internés de la Résistance ;
- Déportés et internés politiques ;
- Réfractaires ;
- Déportés du travail en pays ennemi ou annexé par l'ennemi, ou en territoire étranger ;
- Patriotes transférés en Allemagne ;
- Demandes de pécule alloués aux anciens prisonniers de guerre 1939-1945 ou à leur ayant cause ainsi que pour les militaires faits prisonniers en Indochine en 1939-1945 par les Japonais.

Il faut tenir compte que pour être adopté définitivement, ce

projet doit avoir obtenu l'accord du Conseil de la République.

C'est grâce à l'action menée par toutes les organisations d'anciens combattants que la Commission des Pensions a été amenée à discuter de cette question et à soumettre le projet des parlementaires à l'Assemblée Nationale.

Assemblée générale du 22^e R. M. V. E.

L'Amicale du 22^e R.M.V.E. nous prie d'annoncer que son assemblée générale aura lieu le dimanche 3 décembre à 9 heures du matin, à son siège, 28, boulevard de Strasbourg.

Vu l'importance de l'ordre du jour et les élections pour le renouvellement du comité d'administration, ainsi que le compte rendu de la campagne entreprise en faveur de l'érection d'un monument dans la Somme, tous nos camarades sont priés de venir nombreux.

Réservez votre soirée du 24 DÉCEMBRE 1956

pour la passer dans une ambiance exceptionnelle

entre camarades et amis au

12^e BAIL DIE NUIT

qui aura lieu

dans les superbes salons du PALAIS D'ORSAY

(Métro Solférino)

NOUVEAUX TAUX DES PENSIONS

Degrés d'invalidité	TAUX AU 1 ^{er} JANVIER 1956 (POINT A 304 FRANC)				TAUX AU 1 ^{er} JUILLET 1956 (POINT A 314 FRANCS)			
	Pension principale	Allocations grands invalides N ^{os} 1-2-3-4	Statut des grands mutilés	Total	Pension principale	Allocations grands invalides N ^{os} 1-2-3-4	Statut des grands mutilés	Total
85 %	109.744	38.912		148.656	113.356	40.192		153.548
85 % avec statut	109.744	19.456	60.800	190.000	113.356	20.096	62.800	196.252
90 %	111.872	46.816		158.688	115.552	48.356		163.908
90 % avec statut	111.872	23.408	91.200	226.480	115.552	24.180	94.200	233.932
95 %	112.480	62.016		174.496	116.180	64.056		180.236
95 % avec statut	112.480	31.008	121.600	265.088	116.180	32.028	125.600	273.808
100 %	113.088	77.824		190.912	116.808	80.384		197.192
100 % avec statut	113.088	38.912	152.000	304.000	116.808	40.192	157.000	314.000

PENSIONS TAUX DE SOLDAT

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	A compter du 1 ^{er} janvier 1956 (1)	A compter du 1 ^{er} juillet 1956 (2)
10 %	11.972	13.188
15 %	17.952	19.784
20 %	23.936	26.376
25 %	29.916	32.972
30 %	38.084	44.588
35 %	44.472	52.124
40 %	50.728	59.348
45 %	57.120	66.884
50 %	66.448	74.104
55 %	72.840	81.640
60 %	79.848	89.176
65 %	86.240	96.712
70 %	93.244	104.248
75 %	99.636	111.784
80 %	106.640	119.320

(1) Point à 304 francs (contre 295), c'est-à-dire une augmentation de 3,75 %.

(2) Point à 314 francs, c'est-à-dire 3,29 % et blocage des tranches 1956 et 1957 pour les catégories n'ayant pas encore bénéficié de tous les avantages du plan quadriennal.

VEUVE DE GUERRE (1)

(TAUX DE SOLDAT)

Normal	138.478
Exceptionnel	184.632
Reversion	92.316
(1) Ou orphelin de père et de mère percevant la pension.	
MAJORATIONS POUR ENFANTS A CHARGE (1)	
(Non bénéficiaires du Code de la Famille)	
Premier enfant	25.120
Deuxième enfant	25.120
Troisième enfant (et chacun des suivants)	50.240
(1) NOTA. — A partir du 1 ^{er} octobre 1956 la majoration passera à 31.400 francs pour chacun des deux premiers enfants.	

LA CELEBRE FORMATION

VINITZKI

sera encore cette année

à notre

12^e Bal annuel

le 24 DECEMBRE 1956, au

PALAIS D'ORSAY

Nos vœux

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre amie

Mme Veuve FAJNSTEIN

deux fois grand-mère par la naissance de

DIDIER-LOUIS

et

LUC-ALAIN.

A l'occasion du mariage du fils de notre camarade et Madame

D. MILLER

vives félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Meilleurs vœux à notre camarade

GOLDBERGER

à l'occasion du mariage de son fils LEON avec MONIQUE MOLDOVAN.

A notre camarade

ZONELICHE

membre de notre Comité, qui vient d'être hospitalisé, nous souhaitons un prompt rétablissement.

La section de Saint-Quentin présente ses meilleurs vœux à notre camarade

Léon OSMAN

à l'occasion du mariage de sa fille Anna avec

M. Jacques LEBLOND.

RUBRIQUE DU MEDECIN

Encore une fois méfiez-vous du surmenage

Pourquoi, en cet automne doux, quand tout le monde après les vacances se met au travail, évoquer et répéter ce que l'on a déjà dit et redit ?

Parce que cette question se pose avec une acuité soudaine due aux changements dans les cadres de la production.

La guerre d'Algérie a retiré de la production des centaines de milliers de jeunes gens et comme la production même ne diminue pas, elle absorbe des sujets moins résistants. D'où le danger réel du surmenage, qui guette d'ailleurs l'homme depuis longtemps. Croyez-vous qu'il est gai de recevoir en plein hiver ces missives encadrées de noir, qui vous annoncent que tel ou tel camarade est tombé sur le champ de travail, ou d'examiner à la fin d'hiver de jeunes gens de 20-25 ans ayant l'aspect de quadragénaires et d'avancé,

et d'essayer de raplécer leur carcasse prématurément vieillie ?

Ce n'est pas moi seul qui tire la sonnette d'alarme. Le docteur Hugo Biancani (plusieurs fois cité par nous dans nos articles précédents), dans un exposé présenté à l'Académie de Médecine sur « les mesures de prévention contre le surmenage », s'arrête sur trois causes principales : 1) La plus classique, « le forcing » ; 2) l'inadaptation de l'homme à la situation, à son métier probablement mal choisi ; 3) non-adaptation du travail aux facultés de l'homme.

D'où le conflit perpétuel et insoluble. Il résulte de ce surmenage l'épuisement, aggravé encore par des bruits infernaux dans la rue, l'usine, etc...

Les conséquences du conflit d'adaptation sont des crises d'angoisse, de

dépression, crises d'asthme, spasmes intestinaux, palpitations (du cœur), etc.

Ces troubles peuvent devenir des maladies organiques comme, par exemple, ulcères de l'estomac, congestion cérébrale, l'infarctus du myocarde (cœur), etc...

La solution ? L'auteur dit : C'est là une tâche délicate qui pose non seulement des problèmes de médecine et d'hygiène, mais aussi de sociologie et d'économie. Ceci n'est pas de notre ressort.

L'Académie de Médecine, après avoir entendu l'exposé du docteur Biancani, « fait appel aux pouvoirs publics et aux entreprises privées pour lutter activement contre un danger qui se développe d'une façon inquiétante, tant pour l'individu que pour la société. Elle souhaite qu'une étude soit entreprise sur les causes d'un tel état ».

Mais l'auteur continue (et c'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme) : « Il est indispensable, le concours des intéressés qui ignorent souvent leur état, deviennent presque toujours des maniaques de l'action et, de plus, rebelles à toute transformation de leur mode de vie. »

A ces maniaques d'action (à ne pas confondre avec ceux qui, pour une cause familiale — famille nombreuse par exemple — sont obligés de travailler trop), nous rappelons que la vie de l'homme est trop courte et trop belle pour la raccourcir et l'enlaidir en la tissant de nécrologues.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey

PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals

Galas

Banquets

Le Directeur : I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

Il reste encore un nombre très limité d'exemplaires (édition de luxe) de notre livre illustré

« AU SERVICE DE LA FRANCE »

qui a été édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

S'adresser au siège de l'Union, 18, rue des Messageries, Paris (10^e).

Prix de l'exemplaire : 2.500 francs.

FABRIQUE DE

CONFECTION

POUR

GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes twed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin

PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

FILES LAINES TOUS TITRAGES

PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES

VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIEE

DE TOUS LES TRICOTEURS

Manufacture de Confection pour Dames en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFREN 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

VOTRE VISITE EST ATTENDUE

A LA PLUS GRANDE USINE DE CRAVATES

CRAVATES SIMON

4, rue Borda, PARIS-III^e - Tél. : TUR. 73-06

CREATIONS EXCLUSIVES - TOUTES NOUVEAUTES.

FABRICANTS ET COMMERÇANTS !

Une annonce dans « Notre Volonté » aide le journal et représente une excellente publicité pour votre Maison.

לוי ריבט, אויפגעבונען אין איבערפירן פון פראנצויזן און אויפלאנדן קייט פון ערד אין קאנאדע

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

אונזער ווילן

ארגאן פון באדיאנד פון די געוויינטלעכע פראג-קעמער

פאר א יידישן שוץ-פראנט קעגן פוזשאריום

מען מוז זיך מודה זיין: דער ערשט אפגעלאפענער „אונזער ווילן“ האט געלאזט שטיין א סך וויכטיקע יידישע געזעלשאפטלעכע ענינים. ער האט אויך אין א געוויסער מאס איינגעשליפענערט די וואכנאמאקייט פון ברייטערע יידישע פאלקס-שיכטן צו רעאלע געפארן, לגבי וועלכע מען האט אגב אויך פריער צו אפט געהאט א טענדענץ אפצוקומען מיט אן איראנישן שמיכל.

מיר ווייסן נישט גענוי, ווי אזוי די „אטעם-פאזע“ איז עפעקטיוו אויסגענוצט געווארן דורך דער פא-סיסטיש-אנטיסעמיטישער פוזשא-מתנה, בכדי צו פארזיכערן דעם לכל הפחות ספעקטאקולערן דערפאלג פון איר געפלאנטן געמאלדענעם און... אפגעלייגטן „מארש אויף פאר-ריז“, וועלכער האט באדארפט פאר-

פון יוסף פרידמאן

זשאדישן „טור-דע-פראנט“ במשך פון די לעצטע וואכן. וואס מיר ווייסן אבער יא, — און וואס די חברה'ליכע האלטן אפילו נישט פאר נויטיק צו באהאלטן, א נאך גאר פארקערט: צעפויקן עס דורך אלע מיטלען איבערן גאנצן לאנד, — דאס איז, אז זייער אין אקטאבער נישט צושטאנדעגעקומענער „מארש אויף פארזיז“ גרייט זיך גאנץ אינטענסיוו אויף חודש נאוועמבער. אונז האט ער היינט שוין היינט באשיידענער: „לע-ראנדע-ווי דע גאנצאמער“, קאן מען זיך דאך ריכטן, אז ס'וועט זיין „פרי-לעך“, מען טאר ביי זיך נישט זיין געבאדט און אפוקומען מיט חזק, עס איז גאר נישט שווער זיך פארצו-שטעלן דעם באראקטער פון אט דעם „ראנדע-וואו“, ספעציעל, נאך די חוצפהדיקע „עדות טובות“ פון זייער „געשווינדענעם“ אדוואקאט טיקס-ווינאקור: אויסצוגעבן די סיטואציע, בעת די ארמיי איז בא-שעפטיקט אין דרויסן, אויף צו פאר-כאפן די מאכט אין פאריז.

אזא „לייכט לעבן“ וועלן די פון זשאדישקעס זיכער נישט האבן, זיי וועלן זיך מסתמא נישט דערוואגן אפילו אויף אן ענגערן „מינימום-פראגראם“. זיי ווייסן גאנץ גוט, וואס עס קאן געשען מיט די ציינער, אז מען פארמעסט זיך אין אן אומגליק-לעכער שעה איינצובייסן דאס פאלק פון פאריז.

אבער, לאמיר גוט וויסן, פארשטיין און נישט ארויסלאזן פון אויג און פון קאפ: אין אט דעם „מינימום-פראגראם“ פארנעמען מיר א גאנץ חשובן פלאץ. און בכדי דאס צו דער-זען, זיינען נישט נויטיק קיין ספע-ציעלע שפאקולן און מיט דאך צו ליב דעם ווייט נישט לויפן, ס'איז גענוג אריינצוקוקן אין די „שיינע-ליטעראטור“: אין זייער „פראטע-ניטע פראנסעז“, אין זייער נייעם לייב-ארגאן „שעווארטיק“ — ווו עס האבן געפונען א מקום-מקלט גע-וויסע נישט-דערהאנגענע קאלאבא-ראנטישע פען-קראצערס, בכדי אלע ווייטערדיקע קאמענטארן זאלן ווערן אומנויטיק.

מיר פארמאגן א „רעפערענצא-טיוון ראט פון די יידן אין פראנק-רייך“, דעם „קרייז“, אונזערע פאר-שטייער דארט מוזן כסדר פארלאזן גען, ער זאל לאזן ענטשעלען קומען צום אויסדרוק זיין אויטאריטערע טענדענץ צום ענין. אונדא, איז די גאנצע דעמאקראטישע עפענטלע-קייט פון לאנד דירעקט אינטערע-סירט צו פארשטעלן דעם וועג פאר דער פאשיסטישער מגפה. דאס שטארקט אומגעווינער אונזערע פא-זיציע, אבער דאס באפרייט נישט אונזערע רעפערענצאטיווע ארגא-נען צו האנדלען אפן אין דער זעל-בער ריכטונג.

עס איז בשעתו געקומען צום אויס-דרוק אן איינציגטיק פון יידישן וועלט-קאנגרעס. אונז איז שווער זיך פארשטעלן, אז זי זאל זיך האבן רעדוצירט צו א טעטיקייט פון א פארשונגס-אינסטיטוט אין די „דא-אמות פון דעם חשובן ארגאניזם...“ עס זענען פאראן „ספעציאליזיר-טע“ ארגאניזאציעס: „ל.י.א.א.“ „מ.ר.א.פ.“ זאל מען, אבער, אויף הערן זיך צו פאררופן אויף זיי, בכדי לייכטער צו בארעכטיקן אומדער-לאזארע פאסיוויטעט! דער פוזשא-יישער אנטיסעמיטיזם אין א געני-

טער פארן גאנצן יידישן ישוב. מוז קעגן אים ארגאניזירט ווערן דער גאנצער ישוב! ס'איז אונזער אלע-מענס ענין: וואס גיכער אויפצו-שטעלן דעם געאייניקטן יידישן שוץ-פראנט קעגן דער דראענדיקער אנט-סיסעמיטישער כוואליע.

א פראנט — אין וועלכן דער גע-וועזענער יידישער פראנט-קעמער און ווידערשטאנדלער וועט שטענ-דיק שטיין אין אונזגאר.

דאס איז — דער פשוטער זין פון אונזערע לעצטע ווענדונגען צו די יידישע ארגאניזאציעס. ווענדונגען — וועלכע פארלאנגען ענטפער און אקציע.

עס איז גענוג אדורכצוליינען די אפגעשטימטע רעזאלוציעס, וואס זיי-נען כמעט אומעטום איינשטימיק אנגענומען געווארן אויף די פארגע-קומענע קאנגרעסן אדער אלג. פאר-זאמלונגען פון די פארשידנארטיקע גרויסע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס, כדי זיך איבערצוצייגן אין דער גרויסער אומצופרידנקייט, וועלכע הערשט צווישן די מאסן געוועזענע פראנט-קעמער און מלחמה-גע-לי-טענע.

דאס איז בולט געקומען צום אויס-דרוק צוערשט אויפן קאנגרעס פון דער פעדעראציע פון די געווי-קאמבאטאנטן און קריגס-געפאנגענע, וואס האט תיאור מיט ווייטיק און באדויערן ווידער פארצייכנט, אז די צוזאגן פון דער רעגירונג אנט-קעגן צו קומען די לעגטימע רעכט פון די געווי-קאמבאטאנטן זיינען נישט רעספעקטירט געווארן. פונקט ווי די זעלבע צוזאגן זיינען שנעל פארגעסן געווארן, נאך דער גרויסער מאגניפעסטאציע פון די געווי-קאמבאטאנטן אין וואגראם און אויפן אפער-פלאץ פון 20-טן און 27-טן יוני.

מיט דער זעלבער קראפט האט די אלגעמיינע פארזאמלונג פון „אופאק“ פון סענעל דעפארטמענט, וואס איז פארגעקומען דעם לעצטן 16-טן סעפטעמבער, שארף פראטעסטירט אין א רעזאליציע, וואס רעכנט אויס די הויפט-פאדערונגען פאר וועלכע די געווי-קאמבאטאנטן זיינען דעצו-דירט אונטערגענומען ווייטערדיקע ענערגישע אקציעס.

ווי באקאנט, האנדלט זיך עס אין די זעלבע הויפט-פאדערונגען, וועגן וועלכע אונז איז שוין אפטמאל אויסגעקומען צו באזירן אין מערע-רע אפהאנדלונגען, ארטיקלען און נאטיצן.

עס האנדלט זיך בעלמלך: — אויפגיין באשטימען דעם „רע-טרעט די קאמבאטאנטן“ פון 50 יאר אן און רעוואלוצירן די דאזיקע עמע-ריטור, אנהויבנדיק פון 55 יאר אויף דער באזע פון אן אינוואלירן-פענסיע פון 10 פראצענט.

— צוריקאיינשטעלן די פראפאר-ציאנאליטעט פון די פענסיעס פון 10 ביז 85 פראצענט, לויט דער פון-סיע פון אן אינוואלירן פון 100 פרא-צענט.

— רעוואלוצירן די פענסיעס פון אלמנות, יתומים און עלטערן. — ערלעכע אונזערונג פון א ריכטיקן „ראפאר-קאנסטאן“ (הע-כערן די אינוואלירן-פענסיעס פאר פארציאנעל צו די העכערונגען פון די רעגירונגס-פונקציאנארן).

— אדורכפירן א לאיאלע ציילונג פון קריגס-פענסיאנירטע און פון די וואס געניסן פונעם „רעטרעט“.

— דעפיניטיוו אפשטאפן אלע דא-טעס באגרענעצונגען פארן אנגעבן ביטעס אויף פארשידענע קארטן.

— באשטימען גענוגדיקע קרע-דיטן און דעם נויטיקן פערסאנאל,

רעזערווירט איין פאלגנדיקע דאטעס:

מיטוואך, דעם 28-טן נאוועמבער 1956 אויף דער יעדלעכער

אלגעמיינער פארזאמלונג

אין זאל פון האטעל מאדערן

...

דעם 24-טן דעצעמבער

אויפן טראדיציאנעלן

נאכט-באל

אין די סאלאנען פון פאלעי דארסעי

מיטן בארימטן אדקעסטער ווייניקי

פאר דער פארטיידיקונג פון אינזערע רעכטן

מיר וועלן זיכער אין די נאענט-סטע טעג איינגעלאדן ווערן אנטויל צו נעמען אין די דאזיקע אקציעס, וועלכע זיינען אויך אונזערע. און וואס רירן אלץ מער אן ברייטערע שיכטן פון די יידישע פראנט-קעמ-פער.

לאמיר דעריבער ענגער שליסן און איינהאלטן אונזער אייניקייט פונקט ווי עס טאן עס די מיליאנען פראנצויזישע געוועזענע קאמבא-טאנטן, מיט וועלכע מיר האבן גע-קעמפט, אקסל ביי אקסל, קעגן די היטלערישע הארדעס.

מ. שוסטער.

כדי עס זאלן נארמאל קענען פונק-ציאנירן די אמתן פון קאמבאטאנטן מיניסטעריום און פון „אפיס“ — באשטימען תיכף די נויטיקע אונטערשטיצונג פאר די ארבעט-אומפאקע.

צי זיינען די פאדערונגען טאקע אזוי איבערטרעבן, אז מען זאל נישט קענען געפונען פאר זיי קיין לייזונג אלע געווי-קאמבאטאנטן-ארגאני-זאציעס ביז די רעגירונגס-אויטארי-טעטן גופא ענטפערן, אז מען קען שוין נישט זיין מער מעסיק אין די פאדערונגען, דאס איז א מינימום. און ווירקלעך, צי קען מען שוין נישט געפונען אויף א בודזשעט פון איבער 4000 מיליאן, וואס די רע-גירונג פארלאנגט פאר אירע יעד-לעכע אויסגאבן א פאר הונדערט מ-ליאן, כדי צופרידנצושטעלן א קא-טעגאריע מלחמה-געליטענע, ווע-מענס ווונדן עס האבן זיך נאך נישט פארהיילט און וואס פאדערן בלויז די מינימאלסטע פארגיטיקונגען.

אלע פאדערונגען פון די געווי-קאמבאטאנטן, זיינען ווידער אמאל באטרעפט געווארן אויף דער אלגע-מיינער פארזאמלונג פון צענטראלן „אופאק“, וואס איז פארגעקומען דעם 6-טן און 7-טן אקטאבער און אויף וועלכן עס האבן אנטויל גענומען די פארשטייער פון „אונזערער“ ווי געוויינלעך, האט די אלגעמיי-נע פארזאמלונג פון „אופאק“ בא-שטעטיקט און איינשטימיק אפגע-שטימט די רעזאליציעס, צווישן וועל-כע א פרישע, וואס פארלאנגט צו אנערקענען די רעכט פון די געווי-אינטערנירטע סאלדאטן פון דער פוילישער ארמיי אין דער שווייץ אלס געווי-קריגס-געפאנגענע.

א קיל הארבסט-ווינקל בלאזט און זאגט אן, אז דער ווינטער דערנע-בער זיך, די גוים און יקרות פאר-ערבערן די לאגע פון די געווי-קאמ-באטאנטן אין לאנד און רעגט זיי אן צו נייע קאמפן, צו פרישע אקציעס.

„אין דינסט פון פראנקרייך“

דאס רייך-אילוסטרירטע בוך „אין דינסט פון פראנקרייך“ וואס דער פארבאנד האט ארויסגעגעבן אין צוזאמענהאנג מיט זיין 10-יאריקן יוביליי, האט געהאט א קאלאסאלן דערפאלג און אין אייניקע וואכן איז אויספארקויפט געווארן כמעט די גאנצע אויפלאגע.

עס זענען נאך פארבליבן א בא-גרענעצטע צאל עקזעמפלארן פון דער לוקסוס-אויסגאבע, וועלכע מען קען באקומען אין ביורא פון פאר-באנד פארן פרייז פון 2.500 פראנק אן עקזעמפלאר.

שפענדונג

דער גליקלעכער געווינער פון דער טאמבאלא פון אונזער פאר-באנד, אילעקס בעלער, וואס האט געווינען די ריזיגע קיין ישראל, האט געשפענדעט 30 טויזנט פראנק פאר אונזער ארגאניזא-ציע.

איינגעצאלט 125.000 פראנק פארן וואלד אין ישראל

אויף דעם צוועק אין רשות פון „קרן קימת לישראל“ אן אקאנטא — פון 125 טויזנט פראנק — דער חלק פון דער יערלעכער טאמבאלא-הכנסה, וואס איז לכתיילה אויף דעם באשטימט געווארן.

די יידישע פראנט-קעמפער וועלן ווייטער מאכן אלע באמאונגען בכדי פערזאליש צו שאפן נייע סו-מען, אזוי לאנג ביז דער באשלוס וועט נישט רעאליזירט ווערן אין דער פולער מאס.

דערצו וועט אויך באשטייערן דער היי-אייקער נאכט-באל, וועלכן די חברים פון פארבאנד האלטן איצט אין צוגרייטן.

אין צוזאמענהאנג מיט דער 10-טער יארייט פון טראגיש-אומגעקומע-נעם ערשטן פארויזער פון אינזער פארבאנד חבר יוסל וואלדען און דער 2-טער יארייט פון פריציטיק פארשטארבענעם לאנגיאריקן סק-רעטאר חבר פישל וואלפמאן, האט דער פארבאנד געהאט באשלאסן צו פלאנצן אין ישראל א וואלד אויף צו פארציילן דעם אנדענק פון די חברים, פארשטארבענע זינט דער גרינדונג פון דעם פארבאנד פון יידי-שע פרייוויליקע פראנט-קעמפער און ווידערשטענדלער.

אין איינקלאנג מיט דעם באשלוס איז לעצטנס איבערגעגעבן געווארן

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

La dernière Assemblée Générale a montré la cohésion de notre Organisation

LES anciens combattants juifs sont venus très nombreux à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 28 novembre dernier à l'Hôtel Moderne.

Après l'allocution d'ouverture du D^r DANOWSKI, dont nous donnons par ailleurs des extraits, M. BRASLAVSKY, président de l'U.G.E.-V.R.E., a apporté le salut de son Organisation.

Paul GERSTNER est ensuite désigné à l'unanimité pour présider l'Assemblée générale.

Après le rapport moral, présenté par Isi BLUM, le rapport financier, présenté par L. SALOMON et après l'intervention d'APÉLOJC au nom de la Commission de contrôle, B. PONS donne lecture du projet de résolution générale.

Un large débat s'est ensuite ouvert sur l'ensemble de l'activité de notre Union et sur les termes de la résolution.

Sont intervenus notamment dans la discussion, nos camarades : KAUFMAN, APPEL, SADENFIS, LERMAN, GOTHELF, SZARLIT, GARBASZ, CHARLAT, GOLDRING et FRYDMAN.

Le président de l'Association des Anciens Déportés Juifs de France, N. FANSTEN, également membre de notre Union, donne, dans son intervention quelques informations sur les indemnités accordées par une récente loi allemande aux victimes du nazisme.

Après l'élection du nouveau Comité, la résolution générale est adoptée à l'unanimité.

Une résolution est également votée approuvant l'attitude prise par le Comité sortant, concernant les discriminations à l'encontre des juifs d'Egypte. Cette résolution charge le nouveau Comité de continuer à rester vigilant et à agir dans le sens de cette décision.

La dernière Assemblée générale a démontré que les anciens combattants juifs désirent ardemment rester unis au sein de leur Organisation afin de mieux défendre leurs intérêts communs.

"RESTONS UNIS AUTOUR DE NOTRE DRAPEAU"

déclare le D^r DANOWSKI
en ouvrant l'Assemblée

Après avoir remercié les anciens combattants juifs d'être venus nombreux à l'assemblée générale, notre président le docteur DANOWSKI demande d'observer une minute de silence en hommage à la mémoire de nos camarades décédés dans le courant de l'année.

Il retrace la grande activité de notre Union au cours de l'année écoulée et montre, à titre d'exemple, les succès remportés par le bal annuel, la tombola au profit de nos œuvres sociales, par la grandiose cérémonie du Souvenir à Bagneux, etc., etc...

Il souligne également l'importance du travail quotidien effectué en faveur de la défense des droits de nos camarades, et celle de l'activité sociale déployée en faveur

des malades, des veuves et des orphelins.

S'arrêtant ensuite sur la question de l'aide à Israël, il déclare notamment :

« Fidèles à la Charte de notre Organisation, les membres du Bureau ont décidé une collecte d'un million de francs pour Israël. Cette somme a été collectée en quatre jours seulement.

« Tant de réalisations en si peu de temps ne consti-

(Suite page 2.)

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Isi BLUM

adhérents (90) ont confirmé la vitalité de l'Union.

« Nous pourrions fournir des

dizaines d'exemples établissant qu'aux yeux des anciens combattants juifs de France, même de ceux qui se trouvent en dehors de nos rangs, qu'aux yeux de toute la population juive, notre Union apparaît de plus en plus comme le représentant authentique des anciens combattants et des victimes de la guerre, et comme la seule force agissante pour la défense de leurs intérêts quotidiens. »

S'appuyant sur quelques faits concrets, le secrétaire général montre que tous ceux qui ont besoin d'interventions les plus diverses (anciens combattants, invalides ou veuves) s'adressent tout naturellement au 18, rue des Messageries. Il s'arrête sur la contribution apportée par l'Organisation en faveur des jeunes gens dont les parents, déportés, étaient étrangers, et qui sont, maintenant, exemptés de servir en Afrique du Nord, au même titre que les enfants de déportés français, mettant fin ainsi à l'injustice qui les frappait.

Isi Blum informe l'Assemblée de la décision prise par le Comité directeur d'entreprendre des démarches afin que les anciens prisonniers de guerre juifs — à l'encontre desquels des discriminations ont été faites dans les camps en Allemagne — puissent bénéficier d'une indemnité qui devrait être accordée par la loi allemande indemnisant les victimes du nazisme.

Puis il évoque le problème de l'activité sociale :

« La guerre, avec son cortège de souffrances, a éprouvé d'une façon tragique la santé des déportés et des prisonniers de guerre et, en général, de tous ceux qui ont souffert en cette sombre période.

« De nombreuses maladies se manifestent maintenant seulement, douze ans après la catastrophe, et les médecins sont unanimes à constater que, dans la plupart des cas, elles proviennent de cette époque, et si les organisations d'anciens combattants luttent pour que leur soient reconnus les droits à une pension, il est avant tout nécessaire que notre Union apporte sa fraternelle solidarité à ceux des combattants juifs et des veuves qui se trouvent dans une situation particulièrement critique.

(Suite page 2.)



Une partie de l'assistance à notre Assemblée générale.

Le 17 Novembre, salle Wagram

Les Anciens Combattants répondant à l'appel de l'U.F.A.C. PROTESTENT CONTRE LA RECONDUCTION DU BUDGET

Le 17 novembre dernier, des milliers d'anciens combattants se sont réunis salle Wagram à l'appel de l'U.F.A.C., pour faire entendre leur protestation à la veille même du débat à l'Assemblée

Nationale sur le budget des anciens combattants et victimes de guerre.

On sait que par 471 voix contre 115, l'Assemblée a rejeté le projet gouvernemental.

Nous publions ci-dessous la résolution qui a été votée à l'unanimité au meeting de l'U.F.A.C.

« Cinq mille anciens combattants et victimes de guerre, réunis à la salle Wagram le 17 novembre 1956 à l'appel de l'U.F.A.C. :

— Protestent énergiquement contre la reconduction pure et simple du budget des pensions et contre l'exploitation qui est faite de l'application de lois anciennes pour faire croire à l'opinion publique que des mesures nouvelles sont prises en faveur des anciens combattants et victimes de guerre.

— Rappelent que, déjà, en juin dernier, les mesures que le ministre des Anciens Combattants considérait comme acquises, ont été, en fin de compte, écartées pour la quasi-totalité dans le collectif alors voté.

— Demandent que des mesures

de justice urgentes soient prises pour l'application loyale du rapport constant, pour la retraite du combattant, les invalides de 10 à 95 %, les veuves, ascendants et orphelins, et les grands invalides, conformément au programme de l'U.F.A.C. et, qu'enfin, le personnel du Ministère soit partout doté de moyens suffisants pour permettre la délivrance des titres, des cartes, la liquidation des pensions, la bonne marche des services contentieux.

— Protestent à cet égard contre l'affichage d'un optimisme officiel qui ne correspond à aucune réalité.

— Font appel à tous les parlementaires pour exiger que le budget contienne l'amorce sérieuse des améliorations demandées.

— Rappelent que les difficultés nationales ou internationales actuelles, loin de légitimer l'oubli du sacrifice des combattants, exigent que la pensée de la France entière et l'œuvre des législateurs apportent une preuve renouvelée de la reconnaissance du pays envers ses défenseurs. »

MOTION ADRESSEE A L'O.N.U. POUR LA PAIX DANS LE PROCHE-ORIENT

Les Anciens Combattants Juifs de France, groupés au sein de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, inquiets et soucieux pour l'existence et l'indépendance d'Israël, s'adressent à l'O.N.U., en un appel pressant, pour que l'Organisation mondiale, fondée pour assurer la paix et résoudre pacifiquement tous les litiges entre les peuples, mette tout en œuvre afin que sous son égide des négociations directes soient entamées entre Israël et les pays arabes, dans le but d'arriver à une paix stable et durable dans cette région.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs émet en même temps le vœu que le droit de transit sur le canal de Suez soit assuré à Israël, lorsque le règlement du problème de Suez sera à l'ordre du jour.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'allocution du D^r DANOWSKI

(Suite)

tuent-elles pas un témoignage
« Comme vous le voyez, si les anciens purent dire avec raison « verba valent, acta de la vigueur de notre Union? » (les paroles s'en-voient, les actes restent), nous demeurons fidèles à cette maxime puisque nous traduisons nos paroles en actes.

« Tous les résultats obtenus — continue le docteur Danowski — dans les divers domaines de notre activité sont dus à votre dévouement et à votre loyale collaboration, dignes des anciens combattants que nous sommes. Notre Union a été et demeure l'association de tous les engagés volontaires et anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, et c'est pourquoi nous restons toujours unis. Les problèmes politiques sont toujours écartés de l'ordre du jour de nos réunions; nous avons d'autres chats à fouetter, à savoir : nous pencher sur les intérêts vitaux des anciens combattants et des victimes de la

guerre, défendre leurs droits légitimes, lutter contre l'antisémitisme, venir en aide aux camarades nécessiteux et malades, hospitalisés, dont le nombre hélas augmente de jour en jour, sans oublier notre aide à Israël quand le cas se présente.

« Ne croyez-vous pas qu'un tel programme, sur les bases citées, peut rallier et satisfaire toute la masse des anciens combattants juifs, quelles que soient leurs convictions politiques ou philosophiques? »

En terminant, le docteur Danowski lance un appel pathétique à l'Assemblée en ces termes :

« Faites en sorte qu'avec votre appui, notre Union élargisse encore son influence et son prestige. Restons unis autour de notre drapeau dans l'intérêt et pour le plus grand bien de tous les anciens combattants juifs.

« Vive l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs!

« Vive la France!

« Vive la paix! »

Le rapport d'Isi BLUM

(Suite)

« C'est pourquoi il est indispensable que, dans le proche avenir, le travail social soit encore élargi. »

L'orateur expose ensuite la lutte menée par l'Organisation contre la propagande antisémite, surtout après le 2 janvier, lorsque Poujade eut obtenu plus de 50 députés à l'Assemblée Nationale.

« Nous avons alerté en premier lieu les organisations d'anciens combattants. Nous avons invité la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs à prendre position et à réagir énergiquement. Nous avons ainsi organisé, au mois de février, à l'Hôtel Moderne, un meeting unitaire avec les autres organisations d'anciens combattants juifs. »

Après avoir, par des exemples, démontré la recrudescence de la propagande raciste et antisémite, en citant particulièrement l'ouvrage dernièrement paru : « Les Israélites dans la société française », Isi Blum conclut sur cette question en disant :

« N'est-il pas temps, camarades, avant qu'il ne soit trop tard, que les juifs, au lieu de se combattre, s'unissent pour s'opposer aux plans de notre ennemi commun? »

« Il est tout à fait naturel que

qui correspondaient aux sentiments de tous nos adhérents.

En ce qui concerne Israël, notre Union a agi dans le cadre de la Charte qui a été adoptée dans les assemblées précédentes. Cette Charte exprime les sentiments des anciens combattants juifs à l'égard d'Israël, et le souci de la paix à ses frontières pour que soient assurés son indépendance et son avenir.

Le rapporteur rappelle alors les diverses initiatives prises par l'Organisation dans l'esprit de la Charte.

Après avoir retracé les événements qui mettent en danger la paix mondiale et notre existence même, il fait appel à tous les anciens combattants juifs afin que, surmontant leurs divergences, ils s'unissent. Quand, en 1939, la guerre éclata, des juifs de toutes tendances firent la queue devant les bureaux de recrutement et prirent volontairement les armes pour combattre l'ennemi commun : l'hitlérisme.

La force de notre Union consiste justement dans le fait que cette légion d'union n'a pas été oubliée par les anciens combattants juifs. En ces jours où se sont déroulées, au sein de notre Comité, des discussions souvent passionnées sur des problèmes de brûlante actualité, si chacun a défendu son point de vue, tous ont été cependant animés d'un

Le 16 Décembre 1956

Conseil National de l'U. G. E. V. R. E.

Le dimanche 16 décembre 1956 aura lieu le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E., dans la Maison du Syndicat du Commerce et de l'Industrie, 163, rue Saint-Honoré, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

A l'ordre du jour de ce Conseil National, auquel participeront des délégations de toutes les organisations adhérentes, ainsi que de nombreuses villes de province, figurent les points suivants :

1. Compte rendu du Congrès de l'U.F.A.C.
 2. Préparation du 10^e anniversaire de l'U.G.E.V.R.E.
 3. Questions courantes.
- Notre Union y sera représentée par une large délégation.

Appel aux anciens Prisonniers de Guerre

Le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale prépare une exposition sur la captivité de guerre.

Il désire mettre en évidence également la discrimination qui fut faite à l'encontre des prisonniers de guerre juifs. Dans ce but, le Comité a demandé à notre Union de l'aider dans la réalisation de sa tâche en lui fournissant notamment toutes indications et documents utiles.

Pour pouvoir donner suite à cette demande, nous nous adressons à tous nos camarades anciens P.G. qui, s'étant trouvés dans des commandos juifs ou des camps disciplinaires, ont, d'une façon ou d'une autre, fait l'objet de discriminations de la part de leurs gardiens. Nous prions tous ceux qui seraient en possession de preuves (photos, documents, insignes et objets divers) de nous les faire parvenir le plus rapidement possible.

Tous les documents confiés seront rendus à leurs propriétaires.

Pour passer une soirée agréable entre camarades et amis, dans une ambiance de gaieté, venez le

24 DECEMBRE PROCHAIN

au PALAIS D'ORSAY

au 12^e BAL ANNUEL

des Anciens Combattants Juifs.



Une vue de la tribune pendant l'Assemblée.

Contre la remilitarisation de l'Allemagne

Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons adressée le 18 octobre dernier aux organisations d'anciens combattants au sujet du danger que représente le réarmement de l'Allemagne.

Les dangers de la remilitarisation de l'Allemagne se précisent. Alors que la nouvelle Wehrmacht, issue des Accords de Londres et de Paris, se reconstitue fiévreusement, ses chefs, parmi lesquels figurent des criminels de guerre, font appel aux anciens officiers SS pour commander ses régiments et réclament déjà des armes atomiques.

Les anciens combattants juifs n'ont oublié ni les victimes de la dernière guerre allumée par l'Allemagne, ni les atrocités nazies, ni les déportations, ni les jours crématatoires. C'est pourquoi, coude à coude avec tous les anciens combattants du pays, et fidèles à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour que vive la France, ils se dressent constamment pour empêcher tout réarmement allemand, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit.

Aujourd'hui, quand les SS, reconnus comme criminels de guerre par le Tribunal militaire international de Nuremberg, reprennent les armes, nous faisons appel, une fois de plus, dans l'intérêt de la

France et de la paix, aux organisations d'anciens combattants pour agir en commun afin d'alerter l'opinion publique et agir auprès des autorités avant qu'il ne soit trop tard, pour empêcher la reconstitution d'une machine de guerre qui, une fois sur pied, menacerait de précipiter à nouveau le monde dans la catastrophe.

Le nouveau Bureau de l'U. F. A. C.

Président : PIERRET-GERARD.

Vice-Présidents : Félix BRUN, DECOUSUS, JOURDAN, NOUVEAU.

Secrétaire général : MANET.

Secrétaires généraux adjoints : Mme VANDESRASIER, R.P. FERRAND, Georges MOREL, SAMUEL, Alexis THOMAS.

Trésorier général : FAGNEN.

Trésoriers généraux adjoints : CAST, GENTIN.

Archiviste : DEBRINAY.

Assesseurs : AMBIARD, BOSSIN, de BUXEUIL, DELPORTE, DURAND, FIEVET, GRASSEAU, LARGEAULT, Albert MOREL, TURQUE, VOLVEY.

ceux qui ont lutté contre le nazisme suivent avec une angoisse particulière les événements qui se déroulent dans le monde. Et ils sont inquiets lorsqu'ils voient, onze ans après la défaite de Hitler, ressurgir l'armée allemande avec les SS à sa tête. Ils sont inquiets du sort et de l'avenir d'Israël, en raison des événements du Proche-Orient, et sont particulièrement soucieux des dangers qui menacent la paix en général.

« Les anciens combattants juifs apprécient, chacun à leur façon, les événements; chacun a sa propre opinion sur la manière de résoudre les divers problèmes qui préoccupent l'humanité.

« Ils ont souvent des opinions opposées, dans tous les cas des appréciations différentes quand il s'agit de la question d'Israël, ainsi qu'il est ressorti des derniers événements survenus dans le Proche-Orient.

« Le Comité directeur, que vous élisez tous les ans, doit donc toujours prendre en considération qu'il est l'organisme représentatif d'une organisation unitaire et apolitique, dans laquelle se trouvent des hommes de diverses tendances. Dans son activité, et chaque fois qu'il doit prendre position sur certaines questions, il doit se rappeler de la Charte et des recommandations de la plus haute instance : l'Assemblée générale. »

Nous devons toujours trouver une voie pour résoudre chaque problème dans une forme telle qu'elle puisse correspondre au caractère d'une organisation unitaire, sans blesser les sentiments d'aucun membre, quelles que soient ses convictions. En partant de ce point de vue, notre Union a trouvé ses formes propres dans la lutte contre le réarmement de l'Allemagne et pour les protestations contre l'incorporation des officiers SS dans la nouvelle Wehrmacht. Elle a également trouvé ses formes propres dans la lutte pour la paix, formes

seul souci : conserver la cohésion de notre Union.

Les anciens combattants juifs resteront unis. Ils préserveront cette unité comme la prunelle de leurs yeux. C'est ainsi seulement qu'ils pourront défendre au mieux et le plus efficacement leurs intérêts vitaux.

NOS CAMARADES DECEDES

depuis la dernière Assemblée générale

BOGRATCHEF Georges.
CUKIERMAN Simon.
DAUM Charles (de Nancy).
EDELSTAJN Noëch.
FALINOVER Henri.
FELDMAN Simon.
KACF Maurice.
MOTOLA Nissim.
SACHWALD.
SOKOLOWSKI Jankel.
SOLNY Abraham.
SZWARCBERG Ick.
SZYDLO Joseph.
WAJCMAN Lejb.
WACHOLDER Jacob.
WILLENBERG Elias.

Au Mémorial du Martyr Juif Inconnu

Le 30 octobre, en présence d'une foule nombreuse, a été inauguré le Mémorial du Martyr Juif Inconnu, situé rue Geoffroy-L'Asnier, non loin de l'Hôtel de Ville de Paris.

De nombreuses personnalités avaient pris place à la tribune. Des représentants des communautés juives de divers pays étaient présents.

Sous la présidence de M. le Troquer, plusieurs orateurs évoquèrent le martyr des Juifs sous l'occupation nazie et soulignèrent la nécessité d'empêcher le retour de tels crimes. Ce furent tour à tour : MM. Justin Godard, Na-

houm Goldmann, le baron Guy de Rothschild, Pierre Ruais, président du Conseil municipal; Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants; Tsur, ambassadeur d'Israël, et le grand rabbin Kaplan.

La cérémonie se termina par l'hymne des Partisans du ghetto de Vilno et le Chant des Partisans français, exécutés par la musique de la Garde Républicaine.

Une délégation composée du docteur Danowski, Isi Blum, Appel, Klajder, Salomon et Haiman, drapeau en tête, représentait notre Union à cette émouvante cérémonie.

NOS VŒUX

NAISSANCE

Le Comité directeur adresse ses meilleurs vœux de bonheur à Madame LILIENTEIN membre du Bureau, à l'occasion de la naissance de son petit-fils Eric.

MARIAGE

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame Albert KEMELHAREN à l'occasion du mariage de leur fils Maurice avec Mlle Angèle BENAZOUZ.

HANNA AHIRONI



grande vedette israélienne

chantera à notre **BAL ANNUEL**

LE 24 DÉCEMBRE 1956
AU PALAIS D'ORSAY

RESERVEZ D'AVANCE VOTRE TABLE POUR LE 24 DECEMBRE

Si vous désirez retenir une table pour le souper, veuillez remplir et nous retourner le talon ci-dessous, avec un acompte, étant donné le nombre limité de places dont nous disposons.

Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez, par la même occasion, nous envoyer un lot pour notre tombola, ou bien nous téléphoner et nous le ferons prendre.

Nous vous en remercions à l'avance.

NOM :

Adresse :

Nombre de places à réserver pour le souper :

Acompte de :

Signature :

Une réception en l'honneur de B. SCHLEVIN

Notre Comité directeur a organisé, le 25 octobre dernier, une réception en l'honneur de Benjamin Schlevin, membre de notre Organisation, à l'occasion de la publication de la traduction française de son livre « Les Juifs de Belleville », préfacé par Roger Ikor (Prix Goncourt 1955).

Au cours de cette soirée, qui s'est déroulée dans une ambiance

fraternelle, plusieurs camarades prirent la parole pour féliciter l'écrivain et louer ses œuvres. Citons notamment : le docteur Danowski, Joseph Frydman, B. Pons, Joseph Minc et Maier.

B. Schlevin remercia notre Union pour sa chaleureuse réception, puis il fut prié de dédicacer son livre à de très nombreux camarades.

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES
VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIEE
DE TOUS LES TRICOTEURS

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15°

Tél. : SUFFREN 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

Cérémonie du Souvenir

en l'honneur
de 48 otages juifs
fusillés le 15 décembre
1941

L'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise la cérémonie traditionnelle du Souvenir en l'honneur des 48 otages juifs fusillés le 15 décembre 1941, aux côtés de 52 patriotes français.

Cette cérémonie aura lieu le dimanche 16 décembre 1956 à 15 heures, devant le Monument d'Auschwitz, au cimetière du Père-Lachaise.

Notre Union a répondu à l'invitation de l'Amicale des Anciens Déportés en désignant une large délégation qui se rendra au Père-Lachaise avec le drapeau et une gerbe.

Une délégation a été également nommée pour déposer, dimanche matin, 16 décembre, une gerbe au Mont-Valérien, sur le lieu d'exécution de ces otages.

SAINT-QUENTIN

Motion sur Israël

Notre section de Saint-Quentin a voté, au cours de sa réunion du 9 novembre dernier, la résolution suivante :

« Profondément inquiets des événements du Proche et Moyen-Orient, pour l'existence et l'avenir d'Israël, les anciens combattants de Saint-Quentin expriment leur ardent désir que prenne fin, dans cette région, une guerre qui menace la paix du monde, et qu'une paix durable et solide s'instaure entre Israël et tous ses voisins. C'est ainsi que seront garantis l'existence et l'épanouissement du jeune Etat. »

LE 11 NOVEMBRE A LA GRANDE SYNAGOGUE

Le dimanche 11 novembre, une cérémonie s'est déroulée à la grande synagogue, rue de la Victoire, à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Comme tous les ans, notre Union était présente avec son drapeau et une large délégation conduite par nos camarades le docteur Danowski, Herskowiez Sam, Haitman, Korngold, Garbarz et Kon.

NOS CAMARADES DU 20° ont participé en grand nombre aux cérémonies de l'U.F.A.C.

Nos camarades du 20° arrondissement ont participé en grand nombre aux diverses cérémonies qui se sont déroulées, sous l'égide de l'U.F.A.C., dans leur arrondissement, à l'occasion du 11 Novembre.

MAURICE DE BARRAL N'EST PLUS

Une grande figure du monde combattant disparaît avec le décès de Maurice de BARRAL.

Ancien secrétaire général de la « Semaine du Combattant », il fut élu, à la fondation de l'U.F.A.C., secrétaire général de cette dernière organisation ; la maladie l'obligea à résilier cette fonction, mais il continua encore quelque temps à militer à l'U.F.A.C. en qualité de vice-président.

A nouveau, sa santé chancelante le contraignit à cesser toute activité, c'est alors que le conseil d'administration de l'U.F.A.C. l'élut vice-président honoraire.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

JACQUES BANATREAU MARCEL MOURIER

MARBRIERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 22-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MAISON RECOMMANDEE

RUBRIQUE DU MEDECIN

L'homme et le robot

Avez-vous visité l'exposition « Le Bureau » à la porte de Versailles? Non, c'est dommage.

Vous auriez vu des choses formidables. L'appareil téléphonique qui enregistre lui-même la communication, les machines à calculer automatiques et que sais-je encore. Ainsi le progrès continue toujours. La différence (depuis toujours) entre l'homme et les autres animaux consistait dans le fait que l'homme a mis entre lui-même et la nature, pour la dominer ou pour profiter de ces forces naturelles, des engins artificiels (l'animal se servant presque uniquement de ses membres).

L'homme, grâce à son cerveau, a pu fabriquer des engins de plus en plus puissants, de plus en plus compliqués pour « allonger » ses bras. Mais déjà il se produit chez l'homme un déséquilibre physiologique dû au fait, par exemple, qu'en travaillant à la chaîne, il effectue toujours les mêmes mouvements, alors certains muscles se développent davantage. Vu physiologiquement tout cela est très clair.

Chaque organe, chaque cellule reçoit son alimentation et se débarrasse des toxines produits du métabolisme grâce à l'irrigation de ces organes, de ces cellules par le sang. Si l'homme utilise cet organe, ce muscle par exemple, et s'ils sont irrigués suffisamment, tous les processus physiologiques se font normalement.

Par contre, si l'homme n'utilise pas un muscle, ce qui se produit par exemple en cas d'une fracture et mise en plâtre, on voit les muscles ou le muscle s'atrophier vite.

Voilà le grand mystère de la nature : ce qui est inactif se meurt !

Dernièrement, les conducteurs de voitures, et surtout les plus fanatiques, ont constaté qu'ils souffrent de troubles circulatoires de leurs jambes. C'est normal.

C'est en faisant travailler ses méninges que l'homme a pu arriver au point où il est aujourd'hui, de l'homme des grottes à nos jours. Dans cette évolution aucun organe n'a développé

sa substance (ni le cœur ni les reins), seul le cerveau est devenu toujours plus volumineux, la quantité des cellules grises (les cellules nobles) a considérablement augmenté. Le cerveau, cet organe si merveilleusement construit dont nous ne connaissons pas encore toutes les routes qui s'y sont creusées pendant les millénaires, plus l'on s'en sert, plus il se développe ; mais on l'utilise plus vite il se sclérise. Jusqu'à maintenant, grâce à son cerveau, l'homme a pu tout organiser, tout construire, mais il n'a pas touché au cerveau même.

C'est pour la première fois que l'homme essaie de remplacer son cerveau par un cerveau électronique. On verra bientôt l'écolier se servir du cerveau électronique pour faire ses devoirs, les savants pour un calcul compliqué dans le laboratoire, les poètes pour créer des poèmes. Vous voyez le danger que cela présente pour le développement du cerveau de l'homme. Nous le voyons en perspective.

Docteur BORUCHIN,

Lauréat de l'Académie de Médecine.

P.S. — C'est une erreur de conclure de cet article que je suis contre le progrès de la science et de la technique. Au contraire ! Seulement, comme médecin, je vois certaines choses un peu autrement.

Il reste encore un nombre très limité d'exemplaires (édition de luxe) de notre livre illustré

« AU SERVICE
DE LA FRANCE »

qui a été édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

S'adresser au siège de l'Union, 18, rue des Messageries, Paris (10^e).

Prix de l'exemplaire :
2.500 francs.

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey

PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals

Galas

Banquets

FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR
GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin

PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

אונזער ווילן

ארגאן פון בארנאנד פון די געט. יידישע פראג-קעמפער

די אפגעשטימטע רעזאלוציע אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג

די יעדלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג פונעם פארבאנד פון די יידישע פראג-קעמפער אין פראנקרייך, פארגעקומען דעם 28-טן נאוועמבער 1956, דריקט אויס אנערקענונג דעם אפטרעטנדיקן צענטראל-קאמיטעט פאר זיין מעטיקייט במשך פון לעצטן יאר.

די אלגעמיינע פארזאמלונג שטרייכט אונטער, אז דער קאמבאטאנטן-פארבאנד, אין וועמענס רייען עס געפינען זיך מענטשן מיט פארשידענע אנשויאונגען אין תמיד געווען און בלייבט אויך ווייטער אן אומפארטייליגע ארגאניזאציע, וועלכע אינספירירט זיך, אין אלע אירע האנדלונגען, פון גייסט פון איר שארפע און אין הסכם מיט די באשלוסן פון די אלגעמיינע פארזאמלונגען למוכח די אינטערעסן פון די יידישע קאמבאטאנטן און פון יידישן ישוב.

זי שמעלט מיט צופרידנקייט פֿעסט די דער-גרייכונגען, א דאנק דעם קאמפ, צוזאמען מיט

פארפֿעסטיקן די סאציאלע מעטיקייט

מעיטיקייט פון פארבאנד, כדי די קאמבאטאנטן-סאלידאריטעט זאל קענען קומען צום אויסדרוק אויף א קאנקרעטן און ווירדיקן אופן. די פארזאמלע פארפֿליכטן זיך דערביי צו העלפן אין דערפאלג פון אלע אונטערנעמונגען און אקציעס פון פארבאנד ווי דער נאכמאכע, מאכעלא און א.א.וו. און אנטוויקלונגען אין אלע עפנטלעכע קאמפאניעס פון די קאמבאטאנטן אין לאנד פארן רעזולירן די געמיינזאמע פאדערונג.

פארן פארטיידיקן די רעכט

מיט וועמען דער קאמפאטאנט איז געווארן נאך ווארעמער און ברייטערלעכער. די אלגעמיינע פארזאמלונג באאויפטראגט די נייע פארזאמלונג ווייטער צו שטיין אויף דער וואך, כדי צו באקעמפן דעם אנטוויקעמיסיום און גאר באזונדערס די פוהשט-באוועגונג.

סאלידאריטעט מיטן פאלק פון ישראל

טראגט די אלגעמיינע פארזאמלונג דעם נייעם צענטראל-קאמיטעט מיטצוויירן מיט אלע כוחות פאר אן אנטשפאונג און דער דאזיקער געגנט, פאר א גערעכטן און זיכערן שלום צווישן ישראל און די אראבישע שטחים דורך דירעקטע אונטער-האנדלונגען אין די ראמען פון דער „אנו“. בא-שמעטיקט דעם באשלוס וועגן דער געלט-זאמלונג און באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט צו ברענגען צום אויסדרוק די סאלידאריטעט פון די יידישע קאמבאטאנטן מיטן פאלק פון ישראל.

פון אלזשירישן פראבלעם

לאגע אין אלזשיריע און דריקט אויס איר ווונטש, אז עס זאל ווי אמשנעלסטן געפונען ווערן א פרייד לעכע לייזונג פארן דאזיקן פראבלעם.

קעגן דער געפאר פון דער דייטשער ווידערבאוואפענונג

דיק, אז דאס איז א פארשווערונג פון וועלט-גע-וויסן און אן אלזשירישע מאניפעסטאציע פון דער דערוואכונג פון נאציזם.

בלייבנדיק טריי דעם הייליקן אנדענק פון די געפאלענע און אומגעקומענע אינעם קאמפ קעגן היטלער'ס וועט דער פארבאנד פארזעצן זיינע אנשטערענונגען בכדי די איינהייט פון די יידישע קאמבאטאנטן, זאל ווי אמשנעלסטן רעזולירט ווערן.

זאל לעבן דער פארבאנד פון די יידישע פראג-קעמפער!
זאל לעבן פראנקרייך!

דער נייער צענטראל-קאמיטעט

קאנדידאטן צום קאמיטעט
ד"ר קווען, ראסטען, סקילאק.

די קאנטראל-קאמיטעט
אפעליק, קאנאס, גערשטער.

ער-געריכט

גאלדמאן, סקורניק, שושקין, ווילנער.

אדלער, אפעל, אפעלקיר, בעלער, איזי בלוס, בורשטיין, משארג, ד"ר דאנאווסקי, דארפמאן, עקמאן, ערמאן, פאליא-וויק, יוסף פרידמאן, פרידמאן, גארבאזש, גאלדעוויט, גוטענשטיין, גוטמאן, האוממאן, פעליקס הערשקאוויטש, סאם הערשקאוויטש, ג. קעניג, קערבער, קריסטאל, קליידער, קאן, קארנאלי, פרוי ליליענשטיין, לעוויקאוויטש, מאיער, מילער, מינק, מאדערסקי, ניימאן, פערסטונסקי, פאנס, פרוי פעפער, רייכענשטיין, פרוי ראזען, סאדאווסקי, סאלאמאן, סער, שוסטער, שטאמאן, שראגא, שולק, אוריטוויטש, ווייצמאן, ד"ר וואסענבערג, ווילנעבערג, זימעט, זאנעליכט.

קומט אלע
דעם 24-טן דעצעמבער
פון 10 אונט ביז 5 פרי
אין די סאלאנען פון
פאלע' דארטע'
(מעטרא סאלאנען)

12-טער טראדיציאנעלער
נאכט-באל

פון די יידישע
קאמבאטאנטן

2 ארקעסטערס

פאמיליע ווינצקי
מיט אירע אטראקציעס

ז.ש. טארט
טאנא און זשאן

און די בארימטע ישראל-זינגערין

חנה אחרוני

רייכער בופעט, גרויסע טאמבאקאל
רעזערווירט פון פארויס טישלעך
אינעם קאבארעט-זאל

וועגן די יידן אין עגיפטן

אין צוזאמענהאנג מיט די באאומראיקנדיקע ידיעות וועגן דיסקרימינאציעס לגבי יידן אין עגיפטן האט דער צענטראל-קאמיטעט, אויף זיין לעצטער זיצונג, פאר דער אלגעמיינער פארזאמלונג, דעם 26-טן נאוועמבער, באשלאסן נאכצופאלגן מיט דער גרעסטער וואכזאמקייט די אנטוויקלונג פון די גע-שעענישן אין די אינטערעסן פון די דארטיקע יידן. ער האט באשטימט א קאמיטעט, וואס זאל עווענטועל זיך ווענדן צו אלע צענטראלע יידישע ארגאניזאציעס כדי אין פאל פון א נויטווענדיקייט אונטערצונעמען אן אקציע.
די אלגעמיינע פארזאמלונג פון 28-טן נאוועמבער האט אין א באזונדערער רעזאלוציע אויסגעדרוקט איר הסכם מיט דער שמעלונג, וואס עס האט אנגענומען דער צענטראל-קאמיטעט און האט באאויפטראגט די נייע פארזאמלונג ווייטער צו האנדלען אין גייסט פון דאזיקן באשלוס.

די זאמלונג פאר ישראל

(ערשטע ליסטע)

אניקשטיין — 1,000	אפעל — 2,000	קריסטאל — 2,000	בערג — 2,000
10,000	אפעלקיר — 5,000	אסטרא — 10,000	קורסאל — 100,000
ליען — 20,000	בארצא — 1,000	לענגא — 2,000	לעווי — 1,000
בעקאס — 5,000	בערגארד — 10,000	לעו — 10,000	פרוי ליליענשטיין — 1,000
1,000	בעלער — 10,000	ליטוויין — 1,000	לופט — 3,000
1,000	בלאנק — 5,000	מאן — 10,000	מארשאל — 25,000
500	בראווערמאן — 500	מינק — 5,000	מזעס — 5,000
50,000	שארדאנע-משינסקי — 50,000	מאשקאוויטש — 500	נאימאן — 5,000
10,000	שארי — 5,000	נאכמאכע — 500	פערסטונסקי — 2,000
3,000	דובויל — 20,000	ניכלי — 5,000	פאנס — 3,000
קאנטוואר — טעקסטיל — רעאני — 10,000	קאנטוואר — 2,000	רייכמאן — 1,000	רייכ — 1,000
40,000	קראוואווער — 2,000	רעמי — 25,000	ראט — 25,000
5,000	דאנישעווסקי — 1,000	רובין — 2,000	רובין — 1,000
ד"ר דאנאווסקי — 10,000	עקמאן — 1,000	סאדאווסקי — 5,000	סיבען — 1,000
3,000	ענדעל — 1,000	סאדאוויטש — 5,000	ספי — 5,000
1,000	פינער — 2,000	סקיעניק — 1,000	דעקס — 25,000
500	פאגל — 1,000	סיר — 1,000	שלאגמאן — 10,000
1,000	גארדאזש-עטאל-לאריסאן — 1,000	טיסאזש ווענסען — 10,000	מאר — 10,000
5,000	גארבאזש — 1,000	סעל בלאז — 30,000	טריקא-טראטי — 2,000
500	גערשטאנאק — 500	ווייצמאן — 2,000	וויינ — 2,000
גוטמאן — 5,000	האיטמאן — 1,000	ווייצמאן — 20,000	ווייצמאן — 1,000
10,000	הארמזילבער — 1,500	ווילנעבערג — 10,000	זאנעל — 15,000
הערמאן — 2,000	פעליקס הערש-קאוויטש — 20,000	זילבער — 2,000	זיל — 20,000
5,000	האפמאן — 1,000	זילבער — 5,000	זילבער — 1,000
וואלאסקי — 1,000	יוסטמאן — 2,000	זימעט — 10,000	זאמבראווי — 5,000
2,000	קאז — 2,000	סקי — 5,000	
1,000	ליידער — 40,000		
500	קאן — 2,000		
10,000	קראווי — 1,000		

צוזאמען פון דער ערשטער
ליסטע — 812,000 פראנק.